

Université de Montréal

**Pouvoir conjugal et immigration
chez des couples colombiens immigrants à Montréal**

Présenté par :

Jorge Mario Velásquez Zapata

Département de psychologie
Faculté des arts et des sciences

Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures
en vue de l'obtention du grade de Maître ès Sciences (M.Sc.)
en psychologie

Août, 2016

© Jorge Mario Velásquez Zapata, 2016

Université de Montréal
Faculté des études supérieures et postdoctorales

Ce mémoire de maîtrise intitulé :

Pouvoir conjugal et immigration
chez des couples colombiens immigrants à Montréal

Présenté par :

Jorge Mario Velásquez Zapata

a été évalué par un jury composé des personnes suivantes :

Isabelle Daigneault
Président-rapporteur

Roxane de la Sablonnière
Directrice de recherche

Christian Dagenais
Membre du jury

Résumé

Les effets de l'immigration sur les individus comme étant le résultat des influences sociales, culturelles et économiques du nouveau contexte sont très bien connus dans la littérature scientifique. Ainsi, pour ceux qui ont immigré en couple, l'expérience d'immigration les amène à renégocier leurs rôles afin de s'ajuster aux conditions du nouvel environnement. Cette renégociation apporte des changements dans la répartition du pouvoir conjugal et permet l'adaptation de chacun des partenaires à la nouvelle société ainsi que le retour à l'équilibre dans le couple. Cependant, cette adaptation ne se fait pas de façon uniforme entre les hommes et les femmes. La présente recherche vise à prédire les changements dans la répartition du pouvoir conjugal au sein de trente couples d'origine colombienne ayant immigré à Montréal, en fonction de la durée de séjour et de leur degré d'identification à la société d'accueil (Canada et Québec). Le pouvoir conjugal est évalué dans cette étude selon la perception des membres du couple face à leurs responsabilités respectives lors de la prise de décisions globale ainsi que dans quatre catégories spécifiques, avant et après avoir immigré à Montréal. À propos de la durée de séjour, les données obtenues révèlent que, pour les femmes, le temps vécu dans la société d'accueil permet de prédire des changements dans la répartition du pouvoir conjugal. Ces résultats confirment aussi que ces changements favorisent l'augmentation du pouvoir des femmes au sein du couple dans deux des quatre catégories, soit « loisirs et activités sociales » et « soins et éducation des enfants ». Cependant, la perception des femmes n'est pas partagée par les hommes ; pour les hommes, le temps passé dans la société d'accueil ne permet pas de prédire des changements dans la répartition du pouvoir conjugal. Concernant le degré d'identification, nos données révèlent que, pour les femmes interviewées, l'identification au Canada peut prédire des changements dans la répartition du pouvoir conjugal au niveau global. En ce qui concerne le degré d'identification au Québec, celui-ci permet de prédire des changements dans la répartition du pouvoir conjugal dans la catégorie « soins et éducation des enfants », tant chez les hommes que chez les femmes.

Mots-clés : pouvoir conjugal, immigration, couples, Colombiens, durée de séjour, identification.

Abstract

The effects of immigration on individuals as the result of social, cultural and economic influences of the new context are well known in the scientific literature. So for those who immigrated as a couple, the immigration experience leads them to renegotiate their roles in order to adjust to the conditions of the new environment. This renegotiation makes changes in the distribution of marital power and allows the adaptation of the partners in the new society and the return to balance in the couple. However, this adaptation is not done evenly between men and women. This research aims to predict changes in the distribution of marital power among a group of thirty Colombian couples who immigrated to Montreal, depending on length of stay and degree of identification with the host society (Canada and Quebec). Marital power is evaluated in this study according to the perception of the partners about their responsibilities in making global decisions and in four specific categories before and after immigrating to Montreal. About the length of stay, the data obtained show that, for women, the time lived in the host society predicts changes in the distribution of marital power. These results also confirm that these changes favour the empowerment of women within the couple in two of four categories: « leisure time and social activities » and « care and education of children ». However, the perception of women is not shared by men ; for men, the time spent in the host society does not predict changes in the distribution of marital power. Regarding the degree of identification, our data show that for the women interviewed, identification with Canada can predict changes in the distribution of marital power globally. Regarding the degree of identification with Quebec, it predicts changes in the distribution of marital power in the « care and education of children » category for both men and women.

Keywords : marital power, immigration, couples, Colombians, length of stay, identification.

Table des matières

Liste des tableaux.....	i
Remerciements.....	v
1. Introduction.....	1
2. Le phénomène d’immigration.....	3
3. L’acculturation.....	6
3.1. La durée de séjour.....	12
3.2. L’identité culturelle.....	13
4. Le pouvoir conjugal.....	15
4.1. Le pouvoir conjugal dans le contexte non migratoire.....	18
4.2. Le pouvoir conjugal dans le contexte post-migratoire.....	22
4.3. Critique des études sur le pouvoir conjugal.....	34
5. Objectifs de l’étude et hypothèses.....	37
6. Méthodologie.....	39
6.1. Participants.....	39
6.2. Procédure.....	40
6.3. Instruments de mesure.....	41
6.4. Traitement des données.....	49
7. Résultats.....	50
7.1. Analyses préliminaires.....	51
7.2. Analyses descriptives et corrélations.....	51
7.3. Analyses principales.....	58
7.3.1. Prédiction du changement entre les décisions prises en Colombie et les décisions prises au Canada chez les couples colombiens, selon la durée de séjour et le sexe.....	59
7.3.2. Prédiction de la prise de décisions au Canada chez les couples colombiens, selon les décisions prises en Colombie, la durée de séjour et le sexe.....	62
7.3.3. Prédiction du changement entre les décisions prises en Colombie et les décisions prises au Canada chez les couples colombiens, selon le degré d’identification au Canada et au Québec, et le sexe.....	64

7.3.4. Prédiction de la prise de décisions au Canada chez les couples colombiens, selon les décisions prises en Colombie, le degré d'identification au Canada et au Québec, et le sexe⁶⁸

8. Discussion générale	69
8.1. Le pouvoir conjugal dans un contexte non migratoire.....	69
8.2. Le pouvoir conjugal dans un contexte post-migratoire.....	70
8.3. Différence entre les changements chez les hommes et chez les femmes	71
8.4. Les changements post-migratoires par catégories	72
8.5. L'identification à la société d'accueil	73
8.6. Les différences entre les contextes socioculturels	74
9. Limites de l'étude	77
10. Contributions théoriques et pratiques	79
11. Directions futures.....	82
12. Conclusion	83
Références.....	85
Annexes.....	vi
Formulaire de consentement.....	vii
Questionnaire en français.....	ix
Questionnaire en espagnol.....	xv

Liste des tableaux

Tableau 1. Résumé des résultats de l'analyse factorielle de l'échelle du pouvoir conjugal en Colombie.....	45
Tableau 2. Résumé des résultats de l'analyse factorielle de l'échelle du pouvoir conjugal au Canada	46
Tableau 3. Cohérence interne (α de Cronbach) de l'Échelle d'identification ethnoculturelle	48
Tableau 4. Moyenne, écart-type, minimum et maximum pour les décisions en Colombie et au Canada et l'identification à la Colombie, au Canada et au Québec	52
Tableau 5. Matrice de corrélations des scores par catégorie de décision, en Colombie et au Canada, entre les degrés d'identification à la Colombie, au Canada et au Québec, la durée de séjour et le sexe	53
Tableau 6. Matrice de corrélations des scores par catégorie de décision, en Colombie et au Canada, entre les degrés d'identification à la Colombie, au Canada et au Québec, la durée de séjour et le sexe	54
Tableau 7. Matrice de corrélations du changement dans la prise de décision global et par catégorie, entre les degrés d'identification à la Colombie, au Canada et au Québec, la durée de séjour et le sexe	55
Tableau 8. Matrice de corrélations du changement dans la prise de décision global et par catégorie, entre les degrés d'identification à la Colombie, au Canada et au Québec, la durée de séjour et le sexe	56
Tableau 9. Régression hiérarchique prédisant les changements entre les décisions prises en Colombie et les décisions prises au Canada, selon le sexe et la durée de séjour	59
Tableau 10. Régression hiérarchique prédisant les changements entre les décisions prises en Colombie et les décisions prises au Canada, selon le sexe et la durée de séjour, décomposé par sexe	60
Tableau 11. Régression hiérarchique prédisant les décisions prises au Canada selon les décisions prises en Colombie, le sexe et la durée de séjour	63

Tableau 12. Régression hiérarchique prédisant les décisions au Canada selon les décisions prises en Colombie, le sexe et la durée de séjour, décomposé par sexe.....	64
Tableau 13. Régression hiérarchique des changements au niveau du pouvoir conjugal chez les couples colombiens, selon le degré d'identification au Canada, et le sexe	65
Tableau 14. Régression hiérarchique des changements au niveau du pouvoir conjugal chez les couples colombiens, selon le degré d'identification au Canada, décomposé par sexe	66
Tableau 15. Régression hiérarchique des changements au niveau du pouvoir conjugal chez les couples colombiens, selon le degré d'identification au Québec, et le sexe	67

*Ce mémoire de maîtrise est dédié à chaque couple immigrant dans le monde,
spécialement au couple m'ayant servi d'inspiration, mes parents.*

J.M.V.

« Ils n'ont pas quitté leur pays à la recherche de richesses.
Ils cherchaient une rue où leurs enfants puissent marcher ».

*« No se fueron de su país buscando riquezas.
Buscaban una calle donde pudiesen caminar sus hijos ».*

Erik del Búfalo

Remerciements

Tout d'abord, je tiens à remercier infiniment ma directrice de recherche Dre. Roxane de la Sablonnière pour sa confiance, son soutien et son immense habileté à me guider. Je remercie aussi le Dr. Jean-Claude Lasry pour son soutien et sa patience à mon égard. Sans leur profond intérêt pour mon processus d'apprentissage, mon parcours professionnel ne serait pas le même.

J'aimerais également exprimer ma gratitude envers Dr. Serge Larochelle, directeur du département de psychologie, et madame Pascale Descary d'avoir pris le temps de s'occuper de mon dossier. J'aimerais aussi remercier la présidente du jury, Dre. Isabelle Daigneault, et le membre du jury Dr. Christian Dagenais pour leurs inestimables commentaires lors de la révision de ce mémoire.

Merci aussi à tous les couples participants pour leur contribution à cette recherche. Le contact avec vous m'a confirmé ma passion pour le travail avec les couples et les immigrants.

Je remercie mes parents, Patricia et Mario, pour leur précieux soutien à distance et leurs mots d'encouragement. Je suis fier de vous et vous êtes ma principale source d'inspiration et de motivation pour continuer sur le long chemin que j'ai choisi.

Un grand merci à ceux qui m'ont donné leur soutien émotionnel et leur aide tout au long de ma maîtrise, particulièrement à Carlos Bräuer, François Lévesque et Diana Cárdenas, avec qui j'ai eu la chance de débattre mes idées et mes constructions théoriques sur l'intervention psychologique, les couples et les immigrants. Je vous suis reconnaissant de votre généreux appui dans les diverses étapes de cette recherche. Finalement, un grand merci aussi à tous les membres du laboratoire sur les Changements sociaux et les identités : Laura French Bourgeois, Mathieu Pelletier Dumas et Mathieu Caron-Diotte pour la précieuse aide qu'ils m'ont apportée tout au long de mon processus de rédaction. *Muchas gracias!*

1. Introduction

La relation de couple se transforme au fil du temps (Ajenjo Cosp & García Román, 2014). Des événements tels que l'obtention d'un nouvel emploi ou la naissance d'un enfant font que chaque individu change. Cela implique souvent des ajustements dans la relation du couple. Ce phénomène est plus évident dans les couples qui migrent vers d'autres pays et qui sont influencés par la culture locale dans leur façon de s'organiser (Sam, 2014). Dans le contexte d'immigration, cette réorganisation implique que les rôles et les responsabilités qu'une société attribue aux hommes et aux femmes peuvent donc changer ou évoluer selon les conditions sociales, culturelles et économiques dans lesquelles se trouvent les individus (Morales, 2007). Ainsi, les hommes et les femmes immigrants emportent avec eux des valeurs et des comportements caractéristiques de leur culture d'origine (Berry, Poortinga, Segall, & Dasen, 2002). Il est possible que les comportements qui étaient reconnus par tous comme étant efficaces et fonctionnels dans le pays d'origine ne le soient pas nécessairement dans le pays d'accueil, surtout si les conditions économiques, sociales et culturelles ne sont pas les mêmes (Hernández, 2007). Par conséquent, les différences qui existent entre l'ancien et le nouveau milieu provoquent chez les immigrants l'adoption de nouvelles valeurs, de nouveaux comportements ainsi qu'une réorganisation de la relation de couple (Berry et al., 2002).

Selon Dorais (2004), la façon dont chaque immigrant construit son rapport avec son environnement doit être constamment réévaluée en fonction des nouvelles conditions. Ainsi, maris et femmes sont amenés à modifier leurs relations et à redéfinir leurs rôles conjugaux en fonction de leur nouvelle culture. Cette redéfinition mène nécessairement à une redistribution des rapports de force au sein du couple (Aumont, Guidon, & Legault, 2000). Au niveau des rôles

conjugaux, les changements dans la répartition du pouvoir entre les hommes et les femmes suite à l'immigration prennent une importance significative, surtout lorsque les conditions et le contexte de la société d'origine diffèrent de ceux de la société d'accueil (Castillo, 2015). En effet, la littérature sur le sujet met en évidence de changements dans la répartition du pouvoir conjugal après l'immigration ; la prise de décisions devient en général plus partagée (ElHaïli & Lasry, 1998 ; Hyman, Guruge & Mason, 2008), la femme gagne du pouvoir économique et l'homme voit le sien diminuer (Guruge, Shirpak, Hyman, Zanchetta, Gastaldo, & Zidani, 2010 ; Grzywacz, Rao, Gentry, Marin & Arcury, 2009 ; Hyman et al., 2008 ; Shirpak, Maticka-Tyndale et Chinichian, 2011). Des facteurs comme le niveau d'éducation des partenaires (Delbiso, 2013 ; ElHaïli & Lasry, 1998), l'accès au travail de la femme (Delbiso, 2013 ; ElHaïli & Lasry, 1998 ; Grzywacz et al., 2009 ; Pardo et al., 2012 ; Wrigley-Asante, 2011), la perte de soutien émotionnel, social et ménager, la perte de revenus et du statut social (Guruge et al., 2010 ; Hyman et al., 2008) ainsi que le changement de contexte (ElHaïli & Lasry, 1998 ; Hyman et al., 2008 ; Shahidian, 1999 ; Shirpak et al., 2011) sont des facteurs qui ont été montrés dans la littérature comme ayant une influence sur la prise de décisions.

Malgré les fréquentes allusions dans la littérature à l'influence des nouvelles conditions socioculturelles sur la répartition du pouvoir conjugal, ces études ne nous montrent pas comment la prise de décisions change sous l'influence de la nouvelle culture tout au long du processus d'adaptation des partenaires à celle-ci. En effet, aucun des changements post-migratoires dans le pouvoir conjugal abordés dans la littérature n'a été démontré comme étant une conséquence directe de l'adaptation des individus à la culture d'accueil, c'est-à-dire une conséquence du processus d'acculturation. Des données empiriques montrent que des facteurs tels que la durée de séjour dans la culture d'accueil (Berry, Phinney, Sam, & Vedder, 2006 ; Castro, 2003 ; Miglietta

& Tartaglia, 2009 ; Ryder, Alden, & Paulus, 2000 ; Ward, Okura, Kennedy, & Kojima 1998 ; Ward, 1996) ainsi que l'identité culturelle (Berry, 1999a ; Berry et al., 2002 ; Liebkind, 1996 ; Phinney, 2000 ; Samnani, Boekhorst, & Harrison, 2012 ; Unger, Gallaher, Shakib, Ritt-Olson, Palmer, & Johnson, 2002) influencent fortement le processus d'adaptation de l'immigrant à la nouvelle société.

Ainsi, la présente recherche vise à prédire les changements dans la répartition du pouvoir conjugal au sein de couples colombiens ayant immigré à Montréal en fonction de la durée de séjour et de leur degré d'identification à la société d'accueil (Canada et Québec), comme mesures indirectes du processus d'acculturation. Le pouvoir conjugal est donc évalué dans notre étude selon la perception des membres du couple par rapport à la prise de décisions.

Tout d'abord, nous présenterons en détail le phénomène de l'immigration, puis nous réviserons celui de l'acculturation. Finalement, nous effectuerons une revue de la littérature au sujet du concept de pouvoir conjugal basé sur la prise de décisions dans un contexte non migratoire et dans un contexte de changements post-migratoires.

2. Le phénomène d'immigration

L'immigration désigne aujourd'hui l'entrée de personnes étrangères dans un pays d'accueil qui y viennent pour s'y installer définitivement ou à long terme. En 2015, l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) a montré que le nombre de migrants dans le monde a atteint 244 millions de personnes et affirme que le phénomène de la migration sera l'une des questions les plus préoccupantes pour tous les pays de la planète au 21^e siècle. Ce processus peut être motivé par diverses raisons : pauvreté, persécution politique, violence, désir de changement ou d'expériences nouvelles, recherche de meilleures conditions économiques et

de travail, ou désir de réunification familiale. Les migrations se font alors vers des pays qui peuvent offrir de meilleures conditions de vie, généralement des pays plus industrialisés et stables socialement et économiquement (Kumar, 2016). Pour ces pays, l'immigration permet habituellement de faire face à certaines pénuries de main d'œuvre et au taux de dénatalité. Les deux raisons antérieures s'appliquent à la situation actuelle du Canada (Statistique Canada, 2015).

Depuis 2010, le Canada a accueilli une moyenne annuelle de plus de 261 000 immigrants qui ont décidé de s'installer dans le cadre des différents programmes d'immigration, soit ceux de travailleurs qualifiés, travailleurs autonomes, immigrants investisseurs, réfugiés, réunification familiale, immigrants pour démarrage d'entreprise, ainsi que les programmes de candidats des provinces (Statistiques Canada, 2016).

L'immigration a joué un rôle essentiel dans l'évolution du Canada sur les plans culturel, social et économique tout au long de son histoire. Le Canada et le Québec tels qu'on les connaît aujourd'hui doivent leur existence à l'immigration. Suite à la fondation de la Ville de Québec en 1608, les colons français sont venus pour peupler un vaste territoire qu'il fallait conquérir et mettre en valeur. La majorité des Québécois sont des descendants de ces premiers immigrants.

Actuellement, le Canada est devenu un pôle attractif pour les immigrants de partout dans le monde qui sont à la recherche d'un pays d'accueil qui leur donnera de bonnes opportunités. Selon les premières données émanant de l'Enquête nationale des ménages de 2011, le Canada comptait un total d'environ 6 775 800 personnes nées à l'étranger représentant 20,6 % de la population totale du pays (Statistique Canada, 2011). Entre 2006 et 2011, environ 1 162 900 personnes nées à l'étranger ont immigré au Canada (Statistique Canada, 2011). La grande majorité de ces personnes vivaient dans quatre provinces : l'Ontario, la Colombie-Britannique, le

Québec et l'Alberta. La plupart d'entre eux résidaient dans les plus grands centres urbains du pays (Toronto, Montréal et Vancouver). Ces trois métropoles ont accueilli à elles seules, 62,5 % des immigrants récents (Statistique Canada, 2011). À titre de comparaison, un peu plus du tiers (35,2 %) de la population totale du Canada vit dans ces trois régions métropolitaines.

En ce qui concerne le Québec, le volume des admissions de 2010 à 2014 s'est élevé à 263 015 immigrants, soit une moyenne annuelle de 52 603 nouveaux arrivants (Ministère d'Immigration, Diversité et Inclusion, 2014). Près de sept immigrants sur dix (69,2 %) admis au cours de cette période relèvent de la catégorie de l'immigration économique ; cette proportion s'élevait à 66,6 % en 2014. Un cinquième (20,9 %) des immigrants admis de 2010 à 2014 relevait de la catégorie du regroupement familial, 8,9 % de celle des réfugiés et des personnes en situation semblable, alors que la catégorie des autres immigrants compte pour seulement 1,1 % des admissions (Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion, 2014).

L'immigration est un phénomène souvent analysé sur le plan économique et politique. En effet, l'immigration est fréquemment étudiée sous l'angle de la croissance économique (compte tenu du manque de main d'œuvre à venir), mais aussi sous l'angle de la croissance démographique (compte tenu du vieillissement de la population et du taux de dénatalité) (Boubtane, Dumont & Rault, 2015 ; Dungan, Fang, & Gunderson, 2013 ; Hollifield, Martin, & Orrenius, 2014 ; McLean, 2013 ; Pomfret, 2013). Pourtant, d'autres problématiques sur les plans psychologique et socioculturel prennent de l'importance. Les immigrants arrivent dans un nouveau pays en emportant avec eux comportements, attitudes et rôles propres à leur culture d'origine (Berry et al., 2002). Au même moment, ils perdent leurs réseaux sociaux et familiaux ainsi que le statut social qu'ils avaient acquis avant l'immigration (Cheung, 2008 ; Hyman, Guruge & Mason 2008 ; Hyman, Guruge, Mason, Gould, Stuckless, Tang & Mekonenn, 2004 ;

Morrison, Guruge, & Snarr, 1999 ; Shahidian, 1999). Lors de leur arrivée dans le pays d'accueil, les immigrants sont forcément appelés à s'adapter à leur nouvelle société et à une nouvelle culture souvent différente de celle de leur société d'origine (Benabdallah, & Jolibert, 2013 ; Goyer, 2011 ; Kanouté, 2002). Ils ont besoin, entre autres, de se trouver un emploi, d'apprendre une nouvelle langue, de communiquer avec les autres, de comprendre de nouveaux codes de comportement et de bâtir un nouveau réseau social (Berry et al., 2002).

Le changement de contexte des immigrants les force à entrer en contact avec les valeurs dominantes de la société d'accueil, ce qui provoque souvent l'apparition soudaine d'un écart entre les conditions du nouvel environnement et les conditions correspondant à leurs habitudes et rôles culturels acquis avant l'immigration (Hernández, 2007). Le contact de l'immigrant avec le nouvel environnement induit inévitablement des changements aux niveaux psychologique, comportemental et socioculturel (Sam & Berry, 2010 ; Trimble, 2003) afin qu'il puisse s'adapter aux opportunités et conditions de la nouvelle société. Ainsi, ce contact entraîne un ajustement de la manière de percevoir le monde, de penser, de croire et d'agir nécessaire afin de préserver une certaine continuité requise à la survie de l'être (Hernández, 2007) dans la société d'accueil.

Dans la section suivante, nous étudierons en profondeur le phénomène de l'acculturation. Ensuite, nous aborderons les théories qui expliquent ce processus et les éléments qui l'influencent.

3. L'acculturation

Le processus social engendré par le contact des immigrants avec la société d'accueil provoquant des changements de patterns culturels dans l'un ou les deux groupes est appelé « acculturation » et il a été étudié par des nombreux auteurs (Benabdallah, & Jolibert, 2013 ;

Benet-Martínez & Haritatos, 2005 ; Berry, 2005 ; Dettlaff & Rycraft, 2004 ; Huynh, Nguyen, & Benet-Martínez, 2011 ; Padilla & Pérez, 2003 ; Rangel, 2013 ; Redfield, Linton & Herskovits, 1936 ; Sam & Berry, 2006 ; Trimble, 2003). Selon ces auteurs, l'acculturation est un processus qui décrit les changements dans les attitudes, les valeurs et les comportements qui se manifestent chez les membres d'un groupe culturel lorsqu'ils sont influencés par les normes d'une autre culture ou d'un autre groupe. Ces changements s'effectuent essentiellement de la culture d'origine de l'individu vers une autre culture. En effet, selon Phinney, Horenczyk, Liebkind, et Vedder (2001), l'acculturation se réfère au processus d'adaptation par rapport à deux dimensions : a) l'adoption des attitudes, des valeurs et comportements de la culture d'accueil de la part de l'immigrant ; b) la rétention des attitudes, des valeurs et des croyances de la culture d'origine.

Bien que le contact des immigrants avec la société d'accueil produise principalement des changements dans les attitudes, les valeurs et les comportements, un autre élément important de l'acculturation concerne l'identité culturelle (Ward, Bochner & Furham, 2001). Ainsi, dans le processus d'acculturation, une réorganisation continue de la structure des identités sociales et culturelles des immigrants dans leur nouveau contexte culturel est requise (de la Sablonnière, Amiot, Cárdenas, Sadykova, Gorborukova, & Huberdeau, 2016 ; Ward et al., 2001). Les immigrants en contact avec la société d'accueil peuvent assimiler certains éléments de la nouvelle culture, les rejeter ou changer leur identité dans le but d'inclure des éléments des deux cultures (Amiot, de la Sablonnière, Terry, & Smith, 2007 ; Benet-Martínez & Haritatos, 2005 ; de la Sablonnière et al., 2016 ; Huberdeau, Cárdenas, & de la Sablonnière, 2016 ; Huynh, Nguyen, & Benet-Martínez, 2011 ; Yampolsky, Amiot, & de la Sablonnière, 2013, 2015).

Des données empiriques montrent que les immigrants s'adaptent plutôt facilement à la culture de leur pays d'accueil en négociant entre leur propre identité et les différentes entités culturelles auxquelles ils sont confrontés (Ellis, & Chen, 2013). Ainsi, divers auteurs ont abordé la question de la dimensionnalité de l'acculturation (Flores, Tschann, VanOss-Marín, & Pantoja, 2004 ; Lasry & Sayegh, 1992 ; Rangel, 2013 ; Rudmin, 2003 ; Sam & Berry, 2006). Le modèle unidimensionnel est conçu en termes de mouvement sur un continuum bipolaire qui va de l'identification avec les valeurs, les normes et les comportements traditionnels à l'adoption des valeurs, normes et comportements de la nouvelle culture. Ce modèle linéaire suggère que le processus d'acculturation n'a pas d'influence sur la culture d'accueil et que, en s'adaptant à la nouvelle culture, les immigrants éliminent des aspects de leur culture d'origine. Si le modèle bidimensionnel reconnaît l'acquisition de nouveaux patrons culturels et l'abandon de certains anciens patrons, il établit surtout le fait que l'identification à la culture d'accueil n'est pas antinomique à l'identification à la culture d'origine, les deux pouvant coexister avec la même intensité. Ce modèle explique donc qu'il est possible d'adopter des valeurs ou des comportements de la nouvelle culture tout en maintenant certaines valeurs et comportements de la culture d'origine.

Différents modèles ont été proposés pour rendre compte du processus d'acculturation vécu par les immigrants établis dans le pays d'accueil (Sam, 2006). Un premier modèle proposé pour étudier l'adaptation psychologique et socioculturelle des individus à la nouvelle société et expliquer la façon dont différentes personnes s'acculturent, celui de Berry est le plus mentionné. Ce modèle bidimensionnel stipule que, pour les immigrants, le processus d'acculturation se résume au choix entre, d'une part, le maintien de la culture d'origine et, d'autre part, le maintien d'échanges avec le groupe d'accueil. Berry (1980) a élaboré un modèle à partir des réponses

oui/non à ces deux choix, déterminant ainsi quatre stratégies distinctes d'acculturation. Dans la stratégie d'*assimilation*, l'immigrant présente une faible identification à sa culture d'origine et un fort désir de contact avec la société d'accueil. Dans la stratégie de *séparation*, l'immigrant préserve sa culture d'origine et le contact avec la société d'accueil est faible. Dans la stratégie d'*intégration*, l'identification à la société d'origine est forte tout comme le contact avec la société d'accueil. Dans la *marginalisation*, l'immigrant ne s'identifie pas à la société d'origine et n'a pas de contact avec la société d'accueil.

Le modèle de Berry a été critiqué et modifié par la suite. Lasry et Sayegh (1992), Sayegh et Lasry (1993) et Bourhis et Bougie (1998) soulignent que les deux questions de Berry traitent d'attitudes différentes ; l'une face à l'identité et l'autre face aux comportements. Le modèle d'acculturation devrait donc tenir compte autant de l'identification à la culture d'origine qu'à la culture d'accueil, d'où la nécessité de deux mesures distinctes d'identification qui serviront alors de coordonnées pour déterminer les quatre styles d'acculturation : *intégration, marginalisation, assimilation et ethnocentrisme*. Ce dernier terme remplace celui de *séparation* employé par Berry, que Lasry critique pour sa connotation politique.

Un deuxième modèle proposé pour expliquer la façon dont différentes personnes s'acculturent est celui de Benet-Martínez et Haritatos (2005), appelé le *Bicultural Identity Integration* (BII). Ce modèle explique le processus d'intégration des identités chez les individus confrontés à deux cultures (culture d'origine et culture d'accueil). Selon ces auteurs, ce processus d'intégration des identités implique deux construits psychologiques indépendants : le conflit culturel et la distance culturelle. Ceux deux construits représentent chacun des aspects uniques et distincts de l'intersection dynamique entre les identités culturelles chez les individus qui doivent négocier entre deux entités culturelles. Ainsi, la négociation entre ces deux entités

culturelles chez l'immigrant serait le résultat d'un processus cognitif et affectif basé sur le degré de compatibilité ou d'opposition perçu par l'individu entre sa culture d'origine et sa culture d'accueil. En conséquence, l'intégration des deux identités devrait donc être comprise comme une résultante des variations de la distance culturelle et des conflits entre les identités. D'après ce modèle, l'immigrant qui intègre des éléments de deux identités culturelles pouvant entrer en conflit crée une troisième identité résultant de la sélection des éléments compatibles des deux identités. Au contraire, dans le processus d'intégration des identités, quand l'immigrant perçoit sa culture d'origine et celle d'accueil comme distantes et dissociées l'une de l'autre, la tendance est de combiner ces deux entités en conformant une nouvelle identité synergique combinée.

Un troisième modèle est celui d'Amiot et al. (2007). Celui-ci, appelé *Cognitive-Developmental Model of Social Identity Integration* (CDMSII) a été proposé pour expliquer comment les identités sociales et culturelles changent et s'intègrent dans la structure du soi (Amiot et al., 2007). Selon ce modèle, une nouvelle identité est intégrée dans le soi quand les connections cognitives entre l'identité de la culture d'origine et l'identité de la culture d'accueil permettent de contribuer à la définition et à la cohérence du soi, et d'éviter ainsi des conflits dans celui-ci. En effet, les deux identités culturelles deviennent importantes quand elles contribuent constamment et simultanément à une définition cohérente du soi. Cela permet à l'individu d'expérimenter simultanément les deux identités à un moment donné. Quatre étapes d'intégration des identités sont proposées dans ce modèle : la première étape, appelée *catégorisation anticipatoire* se produit lorsque l'individu prévoit un changement et s'engage dans un processus visant à clarifier la nature de la nouvelle identité qui sera rencontrée ; la deuxième étape appelée *catégorisation* implique l'existence d'une nouvelle identité qui crée des changements dans la vie de l'individu. Il constate alors que les différences entre l'identité qu'il possède et celle qu'il a à

intégrer sont notables. La troisième étape appelée *compartimentation* vise à expliquer comment de multiples identités deviennent importantes pour le soi. À cette étape, une nouvelle identité commence à émerger et par conséquent, l'individu peut avoir une identité différente selon les situations. En fait, l'identité peut être utilisée en fonction de la situation dans laquelle l'individu se trouve (Amiot et al., cité dans Thisdale, 2010). La dernière étape appelée *intégration* propose que, grâce à la résolution de possibles conflits émergents entre les différentes identités sociales, une nouvelle identité est créée en intégrant ces multiples identités, où chacune devient simultanément importante au sens cohérent du soi.

Les théories et modèles d'acculturation qui précèdent servent essentiellement à montrer que l'immigration ne va pas de soi. Elle équivaut à une véritable transplantation de l'individu dans un milieu de vie qui diffère non seulement sur le plan culturel mais aussi sur les plans social et économique, tous intimement liés les uns aux autres. Ainsi, le processus d'acculturation doit être compris comme un processus complexe d'adaptation où les valeurs, les attitudes et les comportements caractéristiques des individus sont appelés à changer face à de nouvelles réalités culturelles, sociales et économiques parfois contradictoires.

Selon Berry et al. (2002), tous les aspects du répertoire comportemental d'une personne sont susceptibles de changer. Dans le processus d'acculturation, ces changements ont deux composantes : la perte culturelle et l'apprentissage culturel (Berry, 1992). La première composante, qui se déroule au fil du temps, implique une perte délibérée ou accidentelle des caractéristiques culturelles ou comportementales existantes après le contact avec la nouvelle culture. La seconde, qui est facilitée par l'identification à la nouvelle culture, implique l'acquisition délibérée ou accidentelle de nouvelles façons de vivre dans le nouveau contexte. Selon Berry et al. (2002), ces deux processus impliquent rarement la gamme complète des

activités existantes ; le plus souvent, ce processus est sélectif. Il en résulte un patron qui varie entre le maintien et le changement.

3.1. La durée de séjour

Le processus d'acculturation ne survient pas du jour au lendemain, mais se déroule plutôt au fil du temps (Berry, Phinney, Sam, & Vedder, 2006). La plupart des études sur l'acculturation ont utilisé des variables démographiques telles que le statut générationnel, l'âge d'immigration et le temps vécu dans la société d'accueil comme mesures indirectes de l'acculturation. L'hypothèse sous-jacente est que, avec le passage du temps, les individus sont davantage exposés et, par conséquent, sont plus adaptés à la culture dominante (Ryder, Alden, & Paulus, 2000).

Des auteurs comme Castro (2003), Miglietta et Tartaglia (2009), Ward, Okura, Kennedy, et Kojima (1998), et Ward (1996) soulignent que la durée de séjour dans le pays d'accueil influence fortement le processus d'acculturation des individus à la société d'accueil. En effet, une longue durée de séjour dans un nouveau pays facilite chez les immigrants la familiarisation avec leur nouveau contexte social et leur permet une plus grande participation dans la société d'accueil. De plus, la durée de séjour dans une nouvelle culture a été associée positivement aux attitudes envers la culture d'accueil et négativement à celles envers la culture d'origine (Cortés, Rogler, & Magaldy, 1994). Ainsi, plus le temps vécu dans la société d'accueil est long, plus les immigrants sont portés à adopter des comportements et des valeurs propres à la culture d'accueil et à abandonner ceux de la culture d'origine. En effet, conséquemment au temps vécu dans la société d'accueil et en réponse aux nouveaux contextes culturel et social, les comportements, valeurs et traditions de l'immigrant peuvent se voir modifiés lors de l'adoption des nouveaux rôles désignés par la nouvelle culture (Hondagneu-Sotelo, 1992).

3.2. L'identité culturelle

Selon Phinney (2000), l'identité culturelle inclut un sens de l'affirmation, de la fierté et de l'évaluation positive envers un ou plusieurs groupes culturels. D'après cet auteur, l'identité culturelle comporte non seulement le sens de soi, mais aussi une dimension d'engagement qui concerne des comportements, valeurs et traditions ethnoculturels. Ceux-ci sont susceptibles de changer quand les gens entrent en contact avec une autre culture (Berry, 1999a ; Liebkind, 1996 ; Phinney, 2000). Ainsi, le processus d'acculturation est lié à l'identité (Wadsworth, Hecht, & Jung, 2008). Selon Berry (2003), un individu devient acculturé au moment où son identité englobe la nouvelle culture. En effet, plus l'individu s'identifie à la société d'accueil, plus il est porté à adopter des comportements et des valeurs propres à la nouvelle culture.

Cette approche parallèle aux stratégies d'acculturation utilise le concept d'identité culturelle pour faire référence à un ensemble complexe de croyances et d'attitudes que les gens ont à propos d'eux-mêmes en fonction de leur appartenance à un groupe culturel (Aboud 1981 ; Berry, 1999a ; Liebkind, 1996 ; Phinney, 2000, cités dans Berry et al., 2002). Tout comme la notion de stratégies d'acculturation qui est basée sur deux dimensions (maintien de la culture d'origine et participation dans la société d'accueil), la plupart des études utilisent la notion d'identité culturelle comme mesure d'acculturation opérationnalisée par deux dimensions : l'identification à la culture d'origine et l'identification à la société d'accueil (Berry et al., 2002 ; Samnani, Boekhorst, & Harrison, 2012 ; Unger, Gallaher, Shakib, Ritt-Olson, Palmer, & Johnson, 2002). Selon Berry et al. (2002), ces deux dimensions sont indépendantes, c'est-à-dire que l'augmentation de l'une n'impliquera pas la diminution de l'autre. Elles sont aussi imbriquées, c'est-à-dire que l'identification à la société d'origine peut coexister avec une identité nationale de telle sorte que l'on peut se considérer, par exemple, comme un colombo-canadien. Cependant, cette identité nationale ne comporte pas toujours une seule identification. C'est le cas

au Québec. Selon Milaiti (2010), le Québec est une société dans laquelle l'affirmation du caractère distinct du reste du Canada et le fort sentiment d'appartenance à la nation constituent des caractéristiques fondamentales des citoyens. En se fondant sur des données de sondage sur l'état des relations interculturelles au Québec (Jolicoeur et Associés pour le MICC, 2005), on remarque que, bien que le Québec soit une nation au sein du Canada, les deux identifications diffèrent non seulement pour les nationaux mais aussi pour les immigrants. Ainsi, selon ces mêmes données, la plupart des immigrants s'identifient à la fois à un pays d'origine et au Canada et ils sont moins nombreux à avoir un fort attachement au Québec, du moins peu de temps après leur établissement. En effet, selon Girard (2008, p.15), « l'indice d'identification à la société québécoise augmente en fonction du nombre d'années de résidence en territoire québécois ». Toutes ces données suggèrent donc l'existence d'une société d'accueil dont se dégagent et se différencient deux identifications variant différemment dans le temps.

Lorsque les individus changent de contexte et se déplacent d'une culture à une autre, de nombreux aspects de leur identité sont modifiés afin de s'adapter à la nouvelle culture (Ryder et al., 2000). Ainsi, au contact de la société d'accueil, l'immigrant redéfinit son identité et, par conséquent, ses comportements, valeurs et traditions. Cependant, selon Goyer (2011), l'immigrant ne redéfinit pas seulement son identité, mais aussi sa place dans la société et dans sa famille. Selon cet auteur, cette redéfinition amène à une réorganisation des pouvoirs, plus particulièrement dans le couple.

Des auteurs comme Flores et al. (2004) et Hondagneu-Sotelo (1992) suggèrent que les études sur l'acculturation offrent une occasion idéale pour examiner la manière dont des changements structurels dramatiques comme l'immigration causent une réorganisation au niveau individuel, mais aussi au niveau des relations de genre et de pouvoir à l'intérieur du couple. Avec

le temps, les normes et les valeurs culturelles de la nouvelle société exerceraient une pression sur les partenaires du couple afin qu'ils se conforment à la structure de pouvoir idéalisée de la société majoritaire (Blood & Wolf, 1960 ; Fontaine, Andrade, Matias, Gato, & Mendonça, 2007 ; Hondagneu-Sotelo, 1992).

Dans les sections suivantes, nous étudierons le phénomène du pouvoir conjugal en profondeur. Tout d'abord, nous présenterons les théories sur le pouvoir conjugal puis nous aborderons ce phénomène dans un contexte non migratoire et post-migratoire afin d'identifier les changements dans la prise de décisions et les facteurs influençant ce processus.

4. Le pouvoir conjugal

Blood et Wolfe (1960), pionniers dans la recherche sur le pouvoir conjugal, le définissent comme étant la capacité potentielle d'un conjoint d'influencer le comportement de l'autre, manifesté à travers la capacité de prendre des décisions. Cependant, suite à cette définition du pouvoir conjugal, différentes théories et approches ont été utilisées afin d'expliquer ce phénomène.

Une première théorie inspirée par Blood et Wolfe (1960) est la théorie des ressources (Coenen-Huther, 2001 ; Hesse-Biber & Williamson, 1984). Celle-ci propose que la personne qui apporte la plus grande quantité de ressources (la profession, le niveau d'instruction, le revenu) à la relation a une plus grande influence dans la prise de décisions au sein de l'unité familiale. Ainsi, le conjoint qui peut contribuer le plus aux besoins de l'autre et peut apporter plus que sa part dans le mariage voit le pouvoir pencher à sa faveur ; non seulement il contrôle davantage de ressources, mais son partenaire « se sent une dette à son égard pour ce qu'il a déjà reçu et pour ce qu'il recevra à l'avenir » (Blood & Wolfe, 1960 cité dans Coenen-Huther, 2001, p. 12-13).

Dans cette théorie, la question du rôle des ressources socio-économiques dans le pouvoir conjugal reste fondamentale. Selon Coenen-Huther (2001), l'activité professionnelle de la femme n'est en effet pas sans lien avec le pouvoir dans le couple. Dans cette perspective, l'exercice d'une activité professionnelle rémunérée des femmes accroît le pouvoir de celles-ci et permettrait aussi d'aider à briser l'idéologie de la femme au foyer lorsqu'elle apporte des ressources à l'unité familiale. Ainsi, cette théorie semble établir des liens entre le statut ou le niveau de pouvoir de la femme et sa participation dans la prise de décisions. La théorie explique que la puissance relative des conjoints est influencée par la comparaison des ressources, telles que l'éducation et le revenu, que chacun apporte au mariage. En effet, plus la contribution des deux conjoints est égale, plus chacun prend part à la prise de décisions au sein du couple.

Une autre théorie sur le pouvoir et sa distribution dans le couple est souvent expliquée par les théories d'échange social (Beckman-Brindley & Tavormina 1978 ; Gottman, Notarius, Markman, Bank, Yoppi & Rubbin, 1976 ; Nakokezny & Denton, 2008). Celles-ci proposent que le mariage et la vie de famille fournissent un moyen pour atteindre certains objectifs réalisables et que ces relations durent aussi longtemps que les partenaires estiment que le coût-bénéfice de la relation est favorable.

L'échange social au sein des relations de couple implique un transfert de ressources. Selon Emerson (1976, p. 347), une ressource dans un échange social est « la capacité, la possession ou tout autre attribut d'un acteur (partenaire) lui permettant de récompenser ou de punir un autre acteur spécifié (partenaire) ». Ainsi, les récompenses et les punitions que les acteurs administrent les uns aux autres seraient la principale source de puissance maritale. Le pouvoir de récompense est basé sur la capacité du partenaire A à récompenser le partenaire B. La puissance de la récompense du partenaire A dépend de la capacité du partenaire A de produire

des événements affectifs positifs pour le partenaire B ou de faciliter la réalisation des objectifs de celui-ci.

En revanche, le pouvoir coercitif est basé sur la capacité du partenaire A de punir le partenaire B ou d'inhiber la réalisation de ses objectifs. Le pouvoir coercitif dépend de la capacité du partenaire A à inciter des événements affectifs négatifs pour le partenaire B. Une autre source de puissance maritale est dérivée du niveau d'engagement dans la relation. Autrement dit, tant que le niveau d'engagement du partenaire A augmente par rapport au partenaire B, ce dernier gagne de la puissance par rapport à A. Cependant, Beckman-Brindley et Tavormina (1978) suggèrent aussi que le pouvoir variera d'une relation à l'autre et d'une tâche à l'autre en raison des constants échanges de ressources entre les individus, sans qu'une personne ne domine totalement l'autre.

Cromwell et Olsen (1975) ont conceptualisé le pouvoir conjugal d'une façon plutôt intégrationniste en le considérant comme un concept multidimensionnel qui devrait inclure des bases, des processus et des résultats. Les bases du pouvoir conjugal proviennent de sources individuelles associées aux revenus, à la capacité de socialisation, au niveau de scolarité, à l'autorité exercée, au prestige occupationnel ou à tout ce que chaque partenaire peut offrir à la relation de couple. Le processus du pouvoir est associé à toutes les techniques individuelles d'interaction utilisées pour gagner du pouvoir dans la prise de décisions telles que la capacité dans la résolution de problèmes et de conflits. Finalement, les résultats du pouvoir sont associés à la personne ayant l'habileté de prendre la décision finale.

Cependant, grâce à la mesurabilité de la prise de décisions, et pour des raisons d'ordre pratique, les études sur la mesure du pouvoir conjugal se sont principalement penchées sur les résultats (Gottman, 2014 ; Recchia, Ross & Vickar, 2010 ; Turner & Schabram, 2012). Ainsi, les

études sur le pouvoir conjugal basé sur la prise de décisions demeurent un modèle prédominant dans la littérature.

Divers auteurs (Allen, Baucom, Burnett, Epstein & Rankin-Esker, 2001 ; Beach & Tesser, 1993 ; Chien & Yi, 2006, 2014 ; Delbiso, 2013 ; ElHaïli & Lasry, 1998 ; Fitzpatrick, 1988 ; Kirchler, 1988 ; Lasry & Tremblay, 1984 ; Safilios-Rothschild, 1970 ; Sarantakos, 2000 ; Turgeon & Boisvert, 1997) utilisent la notion de la prise de décisions pour mesurer l'influence d'un partenaire sur l'autre. Ainsi, le pouvoir conjugal est conceptualisé en termes de prise de décisions dans la vie familiale.

Le pouvoir conjugal est important afin de comprendre comment les hommes et les femmes fonctionnent comme une unité pour prendre de décisions dans le couple. Gérer l'argent, prendre de décisions sur l'endroit où vivre, sur les choix professionnels et éducatifs ainsi que sur les pratiques parentales où les vacances sont des sujets communs dans la vie familiale qui exigent une responsabilité des partenaires. Ainsi, il peut y avoir soit partage de pouvoir entre eux, soit prédominance de l'un sur l'autre (ElHaïli & Lasry, 1998).

4.1. Le pouvoir conjugal dans le contexte non migratoire

Dans la littérature sur le pouvoir conjugal, on retrouve plusieurs études appliquées dans un contexte non migratoire. Une première étude est celle de Delbiso (2013) qui aborde le pouvoir conjugal concernant la prise de décisions sur la reproduction sexuelle en Éthiopie. Cette étude a été réalisée dans le but d'évaluer la distribution du pouvoir concernant les décisions sur la reproduction entre les hommes et les femmes au sein de couples éthiopiens. D'après cette recherche, dans la plupart des sociétés dans le monde, la femme a habituellement moins de pouvoir que l'homme. Cela est plus évident dans la culture éthiopienne, où le poids patriarcal, la hiérarchie sociale, la grande différence d'âge et l'inégalité des opportunités dans le marché du

travail entre les hommes et les femmes, ainsi que le bas niveau éducationnel des femmes tendent à perpétuer le statut inférieur de celles-ci. Cela fait en sorte que les femmes restent sans voix ni pouvoir devant l'homme dans toutes les sphères de la vie, incluant la sexualité et la reproduction. Dans cette société, l'inégalité des droits entre les hommes et les femmes dans l'accès à l'information, la prise de décisions concernant le nombre d'enfants désirés et l'utilisation de la contraception, fait que la femme reste sous le joug de la dominance politique, socioéconomique et culturelle de l'homme.

Les résultats de cette recherche démontrent que l'augmentation de la prise de décisions de la femme sur la reproduction est en lien avec l'âge, le nombre d'enfants, le niveau éducatif et l'accès au marché du travail. Ainsi, les femmes plus âgées et éduquées, ayant un emploi et peu d'enfants, étaient plus susceptibles de prendre des décisions au niveau reproductif. Quant aux hommes, ceux qui ont les mêmes caractéristiques se sont montrés plus permissifs quant à l'implication de la femme dans la prise de décisions concernant la reproduction.

Une deuxième étude dans un contexte non migratoire est celle de Wrigley-Asante (2011) sur la prise de décisions des femmes ghanéennes au sein du couple. Cette étude aborde quatre catégories de prise de décisions soit les soins et l'éducation des enfants, la nourriture, les tâches ménagères et les relations sexuelles. Cette étude montre une situation similaire à celle de Delbiso (2013) concernant le statut de la femme au sein du couple à travers le monde. En effet, dans la famille traditionnelle ghanéenne, on retrouve une relation de pouvoir inégale entre les hommes et les femmes ; le mari a habituellement plus de pouvoir que la femme. Cette relation de pouvoir inégale se manifeste aussi dans l'accès et le contrôle des ressources tels que le travail, le crédit, l'éducation, les décisions sur la reproduction et la répartition des tâches ménagères et communautaires. L'homme tient une position centrale comme le « chef » de la famille et prend la

majorité des décisions, principalement grâce à son pouvoir économique et son contrôle sur les ressources productives. Le statut de subordination et de soumission de la femme envers l'homme est principalement dû à son statut socioéconomique plus faible. Selon cette recherche, dans les dernières années, il y a eu des interventions tant gouvernementales que non gouvernementales au Ghana afin de promouvoir la participation économique de la femme. Ces interventions avaient comme objectif d'augmenter les capacités productives des femmes en leur permettant l'accès au crédit, la formation en entrepreneuriat et en gestion d'entreprise ainsi qu'en leur offrant des possibilités d'accès au marché du travail. Cette étude a été donc réalisée dans cette population afin d'identifier des changements dans la prise de décisions des femmes au sein du couple comme conséquence des transformations socioéconomiques à travers le temps au Ghana.

D'après les résultats de cette étude, l'amélioration de la situation économique de la femme ghanéenne à travers le temps a permis d'augmenter sa participation dans l'économie du foyer ainsi que d'influencer son implication dans la prise de décisions, notamment en ce qui concerne les relations sexuelles et les soins et l'éducation des enfants. Dans la famille, des facteurs comme le chômage et l'émigration chez les hommes ont aussi contribué au leadership de la femme ainsi qu'à l'augmentation de sa prise des décisions. Cependant, ce leadership de la femme apparaît comme un antagoniste du rôle de la femme ménagère. En effet, la femme a dû laisser en grande partie son rôle de mère et de ménagère pour obtenir son leadership dans la famille. Selon les femmes, ce nouveau leadership féminin a créé une perte d'estime de soi et de dignité chez les hommes ainsi qu'un sentiment de perte de valeur dans la société. Ces nouveaux rôles de genre au Ghana ont mené les hommes et les femmes à des confrontations et des conflits ayant contribué à la séparation ou au divorce.

Cette étude réalisée dans un contexte non migratoire met en évidence que des transformations socioculturelles à travers le temps ont une influence sur la prise de décisions des femmes au sein du couple. Ainsi, cette étude montre que, plus la participation économique de la femme est grande dans le foyer, plus elle est impliquée dans la prise de décisions.

Une troisième étude sur le pouvoir conjugal est celle de Turgeon et Boisvert (1997). Cette étude examine la relation entre le pouvoir conjugal et l'évitement des conflits dans le couple dans la population québécoise. Ainsi, l'objectif de cette recherche consistait à évaluer la prise de décisions au sein du couple et à déterminer le rôle du pouvoir conjugal comme étant une variable prédictive du retrait des hommes lors des discussions conflictuelles avec leurs conjointes. Les domaines de la prise de décisions évalués dans cette étude sont le budget, l'achat d'une voiture, l'habitation, la façon d'éduquer les enfants, la répartition des tâches ménagères, la fréquence des relations sexuelles, la quantité de temps passé ensemble, avec la famille, avec les amis, le choix d'un emploi, les sorties et les vacances.

Les résultats de cette recherche indiquent que les répondants et les répondantes rapportent le plus souvent une prise de décisions égalitaire au sein de leur couple. Cependant, il y a eu une absence de résultats significatifs quant au lien entre retrait et pouvoir conjugal. Cette absence a été attribuée au fait que la population étudiée au hasard était assez scolarisée (61% au moins avec un diplôme collégial). Aussi, bien que les couples aient été recrutés au hasard, les couples ayant participé à cette recherche sont majoritairement ajustés et très peu présentent une importante détresse conjugale. Il est aussi rapporté que les instruments utilisés dans cette étude pour mesurer le pouvoir conjugal n'ont pas permis d'en dégager tous les domaines. Un problème de taille selon cette étude est le manque de concordance entre la perception que les individus ont de leur propre influence au sein du couple et des mesures observationnelles.

Les études sur le pouvoir conjugal dans un contexte non migratoire nous montrent en général que les principaux facteurs ayant un impact important sur la prise de décisions sont l'âge des partenaires, le nombre d'enfants, l'accès au marché du travail et l'activité professionnelle de la femme ainsi que le niveau d'éducation de chaque partenaire. En effet, ces facteurs favorisent une implication plus égalitaire dans la prise de décisions entre les hommes et les femmes au sein du couple. De plus, il est à noter que, aussi tôt qu'à la fin des années 1990, on trouve des études qui montrent que la répartition du pouvoir entre les hommes et les femmes au sein de couple est plutôt égalitaire dans la société québécoise.

Dans la section suivante, nous présenterons d'autres études sur le phénomène du pouvoir conjugal, mais dans un contexte où les couples sont confrontés à un nouvel environnement et à une nouvelle culture auxquels ils devront s'ajuster suite à l'immigration.

4.2. Le pouvoir conjugal dans le contexte post-migratoire

Dans le contexte d'immigration, des différences peuvent exister au niveau sociocultural dans la façon dont le pouvoir est partagé au sein du couple et selon la perception de ce partage par chaque partenaire. Pour Morales (2007), la culture permet de prévoir la façon dont les différences dans le pouvoir dans les relations de couple sont acceptées, refusées ou renforcées par le consensus social. Selon cet auteur, certaines cultures favorisent une distance entre les pouvoirs des hommes et des femmes et d'autres favorisent la réduction de cette distance. Pour les immigrants, l'existence de ces différences au niveau du pouvoir exigent une réorganisation personnelle et sociale, une insertion progressive dans le nouveau milieu et l'intégration d'une nouvelle échelle de valeurs, soit celle du groupe d'accueil (Ward et al., 2001).

Les études sur la relation de genre (Eagly & Carli, 2003 ; Kaufman, 1999) abordent la question des changements au niveau du pouvoir conjugal entre les hommes et les femmes, sous

certaines conditions comme la vie au travail, la vie familiale et la vie sociale. Ces études indiquent que les structures de pouvoir dans le couple s'établissent à partir de la perception des rôles des hommes et des femmes, lesquels se transforment selon les normes et les valeurs culturelles de la nouvelle société.

Selon Chavira-Prado (1992), la perception de ces rôles peut fluctuer selon les difficultés et opportunités de l'environnement. Knudson-Martin et Mahoney (2005), affirment que divers facteurs tels que le statut socio-économique, historique, ethnique et religieux peuvent ébranler la façon dont la dynamique du pouvoir affecte les partenaires sur une base quotidienne.

La situation des immigrants est particulière ; le changement d'environnement, la perte des réseaux sociaux et familiaux ainsi que la perte de leur statut socioéconomique impliquent en effet de nouveaux défis à relever, surtout pour les individus en couple. Cette situation a un impact sur les relations conjugales quand les nouvelles conditions sociales, culturelles et économiques s'imposent et les conjoints se retrouvent dans l'obligation de s'y ajuster. Ainsi, l'immigration amène le besoin d'une réorganisation tant au niveau individuel que dans la relation avec le partenaire. L'immigration offre aux partenaires du couple l'opportunité de renégocier et reconstruire la relation maritale en fonction de leur nouveau contexte. Afin d'avoir une idée plus globale de la nature de l'impact qu'un tel changement d'environnement peut avoir sur les individus au sein du couple, nous décrivons les travaux portant sur les changements post-migratoires, principalement dans la culture nord-américaine.

Des études sur le pouvoir conjugal dans le contexte des changements post-migratoires a été réalisée avec des couples mexicains ayant immigré aux États-Unis. Le Mexique est un pays latino-américain habituellement reconnu par la prédominance de l'homme sur la femme et sur la vie familiale (Pardo, Weisfeld, Hill, & Slatcher, 2012 ; Nobles & McKelvey, 2015). L'homme

travaille à l'extérieur de la maison et est le pourvoyeur et le protecteur de la famille tandis que la femme est limitée à rester à la maison et est dépendante des décisions de son mari. Cependant, selon Nye (2009), aux États-Unis, les droits des femmes ont une longue histoire et ils sont en constante évolution. Au cours des dernières décennies, il y a eu des mesures importantes pour améliorer l'éducation, la santé, la vie familiale, les opportunités économiques et le pouvoir économique des femmes. Selon cet auteur, l'expérience américaine montre que si la position de la femme évolue vers l'amélioration des conditions, sa famille, sa communauté, son lieu de travail et sa nation le font aussi.

La première étude est celle de Grzywacz, Rao, Gentry, Marin et Arcury (2009). Cette recherche, d'ordre qualitatif, montre comment l'accès au marché du travail pour la femme immigrée peut mener à des changements dans la balance du pouvoir et comment cette situation peut générer des conflits au sein du couple. D'après cette étude, l'accès au marché du travail est une caractéristique commune à l'immigration de la femme mexicaine aux États-Unis. Sa participation au marché du travail diffère d'un pays à l'autre, surtout pour la femme mariée. Au Mexique, la femme était habituellement responsable des soins des enfants et du foyer et, en échange, son partenaire se voyait obligé de fournir une sécurité financière pour elle et leurs enfants. L'homme travaillait à l'extérieur de la maison afin de pourvoir à sa famille et, en échange, il recevait respect et obéissance de la part de sa femme et de ses enfants.

D'après ces auteurs, aux États-Unis, la combinaison d'un haut taux de pauvreté, du coût de la vie plus élevé, de la recherche d'une stabilité économique et de l'existence de plus grandes opportunités de travail contribue à l'entrée de la femme sur le marché du travail. Ceci a requis des changements dans la division des tâches et les relations au sein du couple ainsi qu'une renégociation des rôles et des responsabilités dans la famille.

Après l'immigration aux États-Unis, les participants de cette recherche ont rapporté que la répartition des tâches basée sur les rôles traditionnels des hommes et des femmes ne fonctionnait plus. Les femmes avaient moins de temps à consacrer aux enfants, à la cuisine et aux tâches domestiques. Pour leur part, les hommes se sont vus dans l'obligation de participer aux tâches domestiques et au soin des enfants de façon plus équitable. Ces changements ont été expérimentés de façon plus positive par les femmes que par les hommes. Travailler à l'extérieur de la maison et apporter économiquement à la famille a donné aux femmes un sentiment d'indépendance et de pouvoir dans la prise de décisions, ainsi que d'avoir le droit de faire des choix indépendants. Chez les hommes, cette nouvelle indépendance de la femme a été souvent interprétée comme une forme de non-respect envers lui. Les changements dans l'économie de la famille et le pouvoir au sein du couple se sont traduits directement, pour les hommes, dans une diminution de leur valeur au sein de la famille. Les nouveaux rôles et responsabilités des hommes ont été assumés avec frustration, nostalgie et un sentiment de perte de valeur devant la société.

Les conflits maritaux identifiés par cette recherche étaient principalement causés par la superposition des horaires du travail et les implications subséquentes pour la gestion des tâches ménagères, la préparation de la nourriture et les soins des enfants. La division traditionnelle des tâches apprise au Mexique par les hommes et les femmes les a insuffisamment préparés à affronter des questions relatives aux nouvelles attentes de rôles, ce qui contribue au stress dans la relation de couple. L'accès au marché du travail a aussi permis aux femmes d'avoir des opportunités d'interaction avec d'autres personnes ce qui contribue à l'altération de la relation de ces femmes avec leurs partenaires. La femme s'est montrée plus ouverte que l'homme à abandonner les rôles et comportements traditionnels de la culture mexicaine, ce qui entraîne un

conflit et un besoin d'ajustement. Elles se sont aussi montrées plus ajustées à la nouvelle culture alors que les hommes y ont résisté davantage.

En conclusion, cette étude portant sur les immigrants mexicains aux États-Unis (Grzywacz et al., 2009) montre que l'immigration a des impacts sur les individus au sein du couple, principalement par l'ouverture des opportunités de travail pour la femme, ce qui déstabilise la distribution du pouvoir dans la relation conjugale. Ainsi, cette étude mentionne que l'impact de l'immigration sur la vie des hommes et des femmes au sein du couple est causé par un grand changement dans les conditions sociales, culturelles et économiques. Ces nouvelles conditions les ont amenés à une redistribution du pouvoir conjugal où les hommes se sont vus notamment obligés à s'impliquer dans les tâches domestiques et les soins des enfants, et les femmes ont vu augmenter leur pouvoir décisionnel dans la vie familiale. Cependant, la seule référence concernant une augmentation du pouvoir de la part de la femme est au niveau des activités économiques.

Une deuxième étude sur le pouvoir conjugal dans le contexte des changements post-migratoires, a été réalisée avec des couples marocains ayant immigré au Canada (ElHaïli & Lasry, 1998). Dans cette étude, quatre domaines de la prise de décisions ont été évalués afin d'examiner la structure des rôles conjugaux et sa relation avec l'harmonie maritale. Ces quatre domaines sont : activités économiques, activités sociales et loisirs, soins et éducation des enfants et activités domestiques. De plus, le pouvoir décisionnel est divisé en trois niveaux : femme dominante, pouvoir partagé et homme dominant.

Selon cette recherche, la société maghrébine a toujours été considérée comme étant marquée par la prépondérance de l'homme au sein de la famille. Au Maroc, pays de tradition arabo-musulmane, la tradition islamique est conçue comme un patron culturel de comportement

idéal. Dans cette culture, la femme doit être obéissante et soumise à la toute-puissance de l'homme dans la vie sociale, familiale, et de couple. Les rôles des hommes et des femmes sont marqués et fortement établis. Les femmes doivent rester à la maison avec les enfants et les hommes travaillent à l'extérieur et assument le rôle de pourvoyeur.

L'immigration au Canada a mené ces couples à s'ajuster au nouvel environnement en fonction des nouvelles normes de la société d'accueil. L'étude constate que le changement de contexte a permis aux couples de devenir plus égalitaires quant aux rôles sexuels au fur et à mesure que le pouvoir décisionnel masculin fait place au pouvoir partagé dans le couple. La scolarisation de la femme et son accès au travail dans la société d'accueil ont été de possibles influences qui ont facilité la mutation des structures familiales et l'avènement d'une attitude plus égalitaire chez la femme que chez l'homme. Pour sa part, la durée de séjour n'a pas eu un impact significatif sur les attitudes à l'égard des rôles sexuels. De plus, il est montré que la satisfaction maritale est plus élevée quand les attitudes à l'égard des rôles sont plus traditionnelles qu'égalitaires. Dans cette étude, il apparaît que le maintien de rôles traditionnels et la préservation de l'identité culturelle s'avère un facteur facilitant la satisfaction et la conservation de l'harmonie familiale chez les couples immigrants marocains à Montréal.

En conclusion, cette étude portant sur les immigrants marocains au Canada (ElHaïli & Lasry, 1998) montre que la structure de pouvoir des couples devient plus égalitaire après l'immigration. Cependant, le temps vécu dans la société d'accueil n'a pas eu d'influence significative sur ce changement. Des facteurs comme l'ouverture de l'homme à céder la place pour un pouvoir partagé, la scolarisation et l'accès au travail de la femme dans la société d'accueil facilitent cette transformation. Vu que l'objectif de cette étude était d'identifier une structure des rôles conjugaux à partir de la prise des décisions, il est à noter que cette étude

n'approfondie pas sur chaque domaine étudié. De ce fait, il n'est pas possible connaître exactement dans quels domaines les hommes et les femmes ont devenu égalitaires et où il serait possible encore trouver des inégalités.

Dans la continuité des études sur le pouvoir conjugal dans le contexte des changements post-migratoires au Canada, d'autres études plus récentes ont été réalisées. Un exemple est celui de Hyman et al. (2008) avec des couples éthiopiens à Toronto. Cette étude d'ordre qualitative, a examiné comment l'immigration affecte les relations maritales et les processus par lesquels les couples s'adaptent à leur nouvel environnement. Son objectif est de documenter les changements post-migratoires dans la vie des couples immigrants et d'examiner l'impact de ces changements sur les relations maritales.

La société éthiopienne est décrite dans cette recherche comme une société collectiviste où la famille et la société jouent un rôle de soutien envers le noyau familial. Le soutien émotionnel des amis proches et de la famille ainsi que les soins des enfants et la résolution des conflits entre les partenaires font partie intégrante de la vie des couples éthiopiens. Aussi, il existe la possibilité d'obtenir de l'aide supplémentaire de la part d'une domestique, ce qui peut faciliter l'accomplissement des tâches ménagères de la femme à la maison. Ce genre de soutien est fréquemment utilisé par les familles éthiopiennes. Concernant les rôles des hommes et des femmes dans cette société, ils sont décrits comme traditionnels. En Éthiopie, les femmes sont habituellement responsables des soins des enfants et des tâches ménagères tandis que les hommes sont les pourvoyeurs de la famille. De plus, la société n'a pas d'attentes par rapport à la participation de l'homme dans les tâches domestiques.

Cette étude souligne que les conditions environnementales ont été différentes après l'immigration au Canada et qu'elles ont induit des changements dans la structure traditionnelle

des rôles conjugaux. Parmi les facteurs les plus importants menant à des changements dans les rôles conjugaux étudiés dans cette recherche, on retrouve la perte de l'aide ménagère, de soutien émotionnel, de revenus et du statut social. Au Canada, le soutien familial, social et ménager est devenu inexistant pour ces couples, ce qui a eu un impact sur la qualité de vie des partenaires en particulier sur la répartition des tâches domestiques. En effet, les participants ont rapporté des changements dans leur perception quant à leurs rôles et responsabilités au Canada. À titre d'exemple, les hommes ont perçu avoir plus de responsabilités au Canada que dans leur pays d'origine. Au Canada, ils perçoivent un partage des tâches plus égalitaire tant au travail qu'à la maison, mais aussi une perte de statut et d'autorité dans la famille. Malgré un haut niveau d'éducation, les participants de cette recherche ne travaillaient pas dans des postes reliés à leurs domaines d'études. Le fait de ne pas occuper des emplois très bien rémunérés a fait en sorte que la contribution économique de la femme soit devenue très importante pour la famille.

Concernant la prise de décisions, l'étude d'Hyman et al. (2008) montre une augmentation du partage, de la dépendance entre les partenaires et du besoin de soutien et d'aide mutuelle. Cependant, les hommes ont rapporté avoir beaucoup plus de pouvoir sur les décisions concernant l'économie dans leur pays d'origine et avoir vu leur pouvoir diminuer au Canada. Inversement, selon cette étude, les femmes ont rapporté une augmentation dans leur prise de décisions sur le même sujet après l'immigration.

Bref, les résultats de cette étude démontrent à quel point le changement de contexte mène à une réorganisation tant au niveau individuel que dans la relation de couple. Ainsi, lorsque les deux partenaires doivent s'adapter aux nouvelles conditions de la société d'accueil, les hommes et les femmes expérimentent de façon différente les changements post-migratoires. En effet, l'immigration amène des pertes et des gains pour chaque partenaire et pour le couple. Le couple

perd le soutien familial et social qui lui permettait d'avoir plus de commodités dans la société d'origine. Ainsi, un besoin de réorganisation s'avère nécessaire après l'immigration pour s'adapter au nouveau contexte. L'accès de la femme au marché du travail fait en sorte que les hommes perdent leur place comme les seuls pourvoyeurs dans la famille et, par conséquent, leur place dominante. La femme gagne ainsi la possibilité de socialiser davantage et de prendre plus de décisions qu'avant l'immigration. Cette différence implique un ajustement au sein des relations maritales qui est souvent problématique.

À partir de l'étude de Hyman et al. (2008), Guruge, Shirpak, Hyman, Zanchetta, Gastaldo et Zidani (2010) ont élargi les connaissances sur les changements post-migratoires dans les relations maritales au Canada. Leur intention était de montrer les aspects communs et essentiels à plusieurs communautés vivant au Canada et d'offrir une intégration des résultats des recherches dans une nouvelle conceptualisation. Ainsi, une méta-synthèse de quatre études sur les changements post-migratoires dans les relations maritales au Canada a été réalisée. Celle-ci comprend les études sur les couples iraniens (Shahidian, 1999), srilankais (Morrison et al., 1999), éthiopiens (Hyman et al., 2004 ; Hyman et al., 2008) et celle sur les couples chinois, ukrainiens, polaques, italiens, coréens et vietnamiens (Cheung, 2008).

D'après cette étude, on peut identifier trois axes communs distinguant les changements post-migration expérimentés par les hommes et les femmes au sein du couple : a) la perte des réseaux sociaux et du soutien social ; b) la non-reconnaissance des qualifications et des habiletés professionnelles ; c) les changements dans les rôles des hommes et des femmes. Trois conséquences de ces changements ont été identifiées : une positive (résilience : capacité d'affronter les conflits et les résoudre afin de s'adapter) et deux négatives (séparation/divorce et abus de pouvoir). Les chercheurs ont trouvé que ces changements et leurs conséquences étaient

courants dans les neuf communautés étudiées et que ces changements touchaient à la fois le couple et les membres du couple, de façon différente.

D'après cette approche intégrationniste, les changements post-migratoires des individus au sein du couple ont le potentiel de générer des conséquences positives et négatives dans les relations conjugales. Les résultats de cette étude montrent par exemple que le manque de soutien familial et social dans le nouveau contexte peut forcer les membres du couple à compter davantage l'un sur l'autre et à augmenter leur dépendance mutuelle, surtout dans la prise de décisions. De façon positive et résiliente, cette situation requiert que l'homme prenne plus de responsabilités dans la maison, surtout dans les tâches domestiques et les soins des enfants, ce qui rapproche le couple d'un partage plus équitable des responsabilités. D'une façon négative, il est possible qu'éclatent des disputes, souvent basées sur la résistance de l'homme au partage des tâches, ce qui peut mener à des conflits et de la violence.

D'autre part, selon cette étude, la non-reconnaissance des qualifications et des habiletés professionnelles des immigrants peut causer la perte d'un statut social pour la famille en général et en particulier pour son partenaire. Ce changement est aussi souvent associé à des contraintes financières et de stress. Ainsi, ces contraintes peuvent obliger la femme à gagner un revenu extra pour la famille. Ce revenu peut influencer positivement la femme et influencer inversement l'homme. Lorsque la femme devient plus impliquée dans la prise de décisions au niveau économique et voit augmenter son autonomie financière et personnelle, l'homme peut voir sa dominance envers sa femme diminuée. De plus, les contraintes financières et le besoin d'avoir un double revenu peuvent faire en sorte que les hommes et les femmes travaillent de longues heures dans des horaires incompatibles hors de la maison, ce qui peut entraîner des conséquences négatives pour la relation de couple.

Les changements post-migratoires dans les rôles des hommes et des femmes ont été considérés comme ayant de profondes conséquences sur les relations maritales. Ainsi, les changements dans les rôles de genre et la renégociation de nouvelles responsabilités sont considérés par les quatre études comme ayant contribué de façon significative à la séparation ou au divorce suite à l'immigration au Canada.

D'après cette approche intégrationniste des changements post-migratoires, cette méta-synthèse nous montre à quel point il existe des différences dans les changements chez les hommes et les femmes au sein du couple qui peut les favoriser ou les défavoriser. Aussi, il est possible d'identifier, à partir des changements les plus communs, les possibles conséquences de ces changements dans les relations conjugales.

Une autre étude est celle de Shirpak, Maticka-Tyndale et Chinichian (2011) avec des couples iraniens ayant immigré au Canada. Cette étude, d'ordre qualitatif, aborde l'impact de l'immigration sur les relations maritales, surtout au niveau des rôles des hommes et des femmes suite au changement du contexte socioculturel. Cette étude soutient que des ajustements doivent être faits au niveau individuel et marital afin de s'adapter à une nouvelle culture.

D'après cette étude, la société iranienne est une société guidée par des principes religieux, des normes et des codes de comportement basés sur une structure patriarcale. Des restrictions légales quant à la communication entre les hommes et les femmes, à la socialisation et au code vestimentaire ainsi que la criminalisation des relations sexuelles extraconjugales sont des mécanismes de contrôle externe principalement dirigés contre la femme. L'identité, la position sociale et, pour les femmes, la survivance économique et sociale sont liées au mariage et à la famille. Les enfants sont supposés renforcer les liens familiaux afin de continuer la transmission des normes et, une fois adultes, doivent rester au sein de leur famille habituellement en

socialisant et en consultant les autres membres de la famille dans la prise de décisions importantes. Les hommes sont légalement, religieusement et socialement autorisés à être le chef de la famille et du couple. Ils ont la responsabilité de la direction et du bien-être économique de la famille.

Cette recherche montre que, pour la femme, les plus grandes valeurs et responsabilités sont celles de ménagère et de mère. Le renforcement de cette division est inscrit dans la loi. À titre d'exemple, les hommes ont le droit d'interdire à leurs femmes d'entreprendre un travail ou de continuer un travail rémunéré. Si une femme travaille, les attentes sociales veulent que cette décision soit basée sur le bien-être de sa famille et non pas sur une préférence personnelle. Bien que la situation des femmes en Iran est en train de changer grâce aux conditions économiques qui poussent les familles à avoir un second revenu et à l'augmentation des mouvements féministes, la loi et la norme sont centrées sur une idéologie patriarcale qui régule leurs vies. Les différences majeures entre le statut et les droits de la femme en Iran et au Canada ont impliqué une augmentation du pouvoir de la femme dans la prise de décisions et la résolution des conflits. Dans cette étude, on note une augmentation dans la prise de décisions des femmes concernant l'économie, les soins des enfants et les voyages, ainsi qu'un sentiment de libération du contrôle strict de la société, par exemple dans la possibilité de s'habiller selon leurs goûts.

Chez l'homme, on constate une perte de pouvoir et d'autorité. Les idéologies de genre et les droits des femmes iraniennes au Canada ont été perçus par plusieurs hommes iraniens comme une menace à leur famille et à leur identité comme homme et mari. Cependant, il existait aussi chez eux une volonté d'accepter et de s'ajuster aux idéologies de genre de la société dominante. Selon la perception des hommes et des femmes iraniennes, la socialisation des femmes avec

d'autres hommes, l'acceptation de la liberté concernant leur code vestimentaire et la prise de décisions autonome ont été les aspects les plus difficiles à accepter pour les hommes.

En résumé, cette étude (Shirpak et al., 2011) nous montre à quel point le changement de contexte peut influencer la prise de décisions au sein du couple après l'immigration. Ainsi, on y constate que des différences entre les cultures, surtout au niveau du statut et des droits de la femme, peuvent impliquer une réorganisation dans les rapports de pouvoir entre les hommes et les femmes en couple.

4.3. Critique des études sur le pouvoir conjugal

Dans les sections précédentes, nous avons vu que le pouvoir conjugal dans un contexte non migratoire est en lien avec l'âge des partenaires (Delbiso, 2013), leur niveau d'éducation (Delbiso, 2013 ; Turgeon & Boisvert, 1997), le nombre d'enfants (Delbiso, 2013), l'accès au marché du travail de la femme et son activité professionnelle (Delbiso, 2013 ; Turgeon & Boisvert, 1997 ; Wrigley-Asante, 2011). Ainsi, ces facteurs ont permis à la femme d'augmenter son implication dans la prise de décisions au niveau reproductif (Delbiso, 2013), des relations sexuelles et de l'éducation des enfants (Wrigley-Asante, 2011) et au niveau économique (Delbiso, 2013 ; Wrigley-Asante, 2011). Dans l'étude de Turgeon et Boisvert (1997), la prise de décisions globale devient plus égalitaire. Dans le cas de la prise de décisions au niveau reproductif, l'augmentation du pouvoir de la femme a eu des implications sur la réduction du pouvoir de l'homme dans la même catégorie. Cependant, Wrigley-Asante (2011) fait allusion à la réduction du pouvoir de l'homme sans montrer dans quelles catégories ce phénomène survient. Ceci se comprend puisque son étude a été réalisée seulement auprès de femmes en couple. Ainsi, ces études sur le pouvoir conjugal nous permettent d'avoir un aperçu général de la manière dont la prise de décisions des hommes et des femmes est influencée par certains facteurs qui peuvent

transformer la relation du couple dans un contexte non migratoire. Cependant, cette influence est plus évidente dans les couples qui migrent vers d'autres pays et pour qui la culture locale provoque des changements dans leur façon de s'organiser (Sam, 2014). Notre recherche aborde donc le phénomène du pouvoir conjugal dans un contexte post-migratoire où les nouvelles conditions sociales et culturelles de la société d'accueil influencent la prise de décisions de chacun des partenaires. De plus, cette étude divise la prise de décisions en quatre catégories et montre dans chacune d'elles les changements significatifs tant chez la femme que chez l'homme.

Dans un contexte post-migratoire, nous avons vu que l'immigration a un impact sur le pouvoir conjugal et que celui-ci est expérimenté de façon différente par les hommes et les femmes. Lorsque les femmes augmentent leur pouvoir, surtout dans la catégorie de l'économie, les hommes voient le leur diminuer dans la même catégorie, mais augmenter dans la catégorie des tâches domestiques et des soins des enfants. Des facteurs ayant une influence sur la prise de décisions au sein du couple en contexte post-migratoire y sont également abordés. Ces facteurs sont principalement le niveau d'éducation des partenaires (ElHaïli & Lasry, 1998), l'accès au travail de la femme (ElHaïli & Lasry, 1998 ; Grzywacz et al., 2009), la perte de soutien émotionnel, social et ménager, la perte de revenus et du statut social (Guruge et al., 2010 ; Hyman et al., 2008) ainsi que le changement de contexte (ElHaïli & Lasry, 1998 ; Hyman et al., 2008 ; Shahidian, 1999 ; Shirpak et al., 2011). En effet, les études sur le pouvoir conjugal dans un contexte post-migratoire décrivent que l'immigration a un impact sur la prise de décisions des hommes et des femmes au sein du couple qui est causé par de grands changements dans les conditions sociales, culturelles et économiques. Cependant, ces études ne nous montrent pas comment la prise de décisions change sous l'influence de la nouvelle culture tout au long du processus d'adaptation des partenaires à celle-ci. De plus, aucun des changements post-

migratoires dans le pouvoir conjugal abordés dans la littérature n'a été démontré comme étant une conséquence directe de l'adaptation des individus à la culture d'accueil, c'est-à-dire une conséquence du processus d'acculturation. Par ailleurs, l'étude d'ElHaïli et Lasry (1998) a considéré que les attitudes à l'égard des rôles sexuels pourraient être influencées par la durée de séjour. Ainsi, ses auteurs ont tenté d'étudier le processus d'adaptation des couples immigrants en démontrant entre autres une relation entre le pouvoir conjugal, le temps vécu dans la société d'accueil et des changements d'attitudes à l'égard des rôles sexuels dans le couple sans résultats significatifs. En conséquence, la présente étude a comme objectif de montrer comment la prise de décisions change différemment pour les hommes et les femmes sous l'influence de la nouvelle culture tout au long du processus d'adaptation des partenaires à celle-ci, ainsi que de montrer comment la prise de décisions change sous l'influence des facteurs impliqués dans le processus d'adaptation, tels que la durée de séjour et le degré d'identification de chaque partenaire à la nouvelle culture.

Notre recherche souligne également que toutes les études sur le pouvoir conjugal ont abordé la prise de décisions par catégories. En effet, l'étude de Turgeon et Boisvert (1997) avait pris en considération neuf domaines dans la prise de décisions. Ces domaines sont le budget, l'achat d'une voiture, l'habitation, la façon d'éduquer les enfants, la répartition des tâches ménagères, la fréquence des relations sexuelles, la quantité de temps passé ensemble, avec la famille, avec les amis, le choix d'un emploi, les sorties et les vacances. Cependant, cette étude n'a pas pu montrer une analyse détaillée du pouvoir conjugal dans les différents domaines de la prise de décisions au sein du couple. En effet, les instruments de recherche utilisés n'ont pas permis de montrer les résultats par catégorie. De la même manière, l'étude de Delbiso (2013) sur le pouvoir conjugal n'aborde qu'une seule catégorie de la vie familiale, soit les décisions sur la

reproduction sexuelle. Pour sa part, l'étude de Wrigley-Asante (2011) aborde le pouvoir conjugal en le divisant en quatre catégories : soins et éducation des enfants, relations sexuelles, nourriture et tâches ménagères. Cependant, cette évaluation de la prise de décisions a seulement été basée sur la perception de la femme. Les hommes n'ont pas eu de participation dans cette recherche. Dans les études de Grzywacz et al. (2009), Hymant et al. (2008) ainsi que Guruge et al. (2010), les catégories touchées sont l'économie, les tâches domestiques et les soins des enfants. Pour sa part, Shirpak et al. (2011) abordent non seulement la catégorie de l'économie, mais ils introduisent également une autre catégorie de décisions : les loisirs. La catégorie loisirs avait déjà été abordée dans l'étude d'ElHaïli et Lasry (1998) mais, bien que cette étude ait été conçue par catégories, les résultats n'ont pas été exploités pour explorer chacune d'entre elles. Ainsi, aucune étude n'a réuni les quatre catégories les plus significatives dans la littérature sur le pouvoir conjugal dans un contexte post-migratoire afin de les explorer. Nous réunissons donc dans cette recherche les quatre domaines les plus significatifs dans la littérature récente sur les changements dans la prise des décisions au sein du couple afin de les explorer et de montrer des résultats par catégories. Notre première catégorie et la plus nommée dans la littérature, soit *activités économiques* ; cette catégorie décrit l'influence d'un partenaire sur l'autre concernant la prise de décisions associées à l'argent. Notre deuxième catégorie est *activités sociales et loisirs* ; celle-ci concerne les décisions sur le temps libre et les sorties. Notre troisième catégorie est *soins et éducation des enfants* et notre quatrième est *tâches domestiques*.

5. Objectifs de l'étude et hypothèses

Le premier objectif de la présente étude est d'évaluer les changements dans la prise de décisions au sein de couples colombiens ayant immigré à Montréal. À cette fin, nous avons

prédit les changements entre les décisions prises en Colombie et celles prises au Canada pour les hommes et les femmes au niveau global et selon quatre catégories de décisions. Nous avons effectué ces prédictions de deux manières : selon le temps vécu au Québec et selon le degré d'identification à la société d'accueil (Canada et Québec).

Afin de valider nos résultats, notre deuxième objectif est d'évaluer la prise de décisions au Canada. À cette fin, nous avons prédit une évolution dans la prise de décisions chez les hommes et les femmes au sein de couples colombiens dans la société d'accueil. Tout comme les analyses précédentes, cette prédiction est faite au niveau des décisions globales et selon quatre catégories de décisions et effectuée de deux manières : selon le temps vécu au Québec et selon le degré d'identification à la société d'accueil (Canada et Québec).

À la lumière de nos assises théoriques et de nos objectifs de recherche, nous formulons les hypothèses suivantes :

1.a Il y aura des changements dans la prise de décisions selon le temps passé dans la société d'accueil et que ces changements seront différents pour les hommes et les femmes. En effet, plus le temps passera, plus les femmes prendront de décisions au Canada par rapport au nombre de décisions qu'elles prenaient en Colombie. Par ailleurs, pour les hommes, le temps passé dans la société d'accueil n'entraînera pas de changement sur la prise de décisions au sein du couple.

1.b La prise de décisions au Canada sera influencée de façon différente par le temps pour les hommes et pour les femmes au sein du couple. Ainsi, plus le temps passera, plus les femmes prendront de décisions au Canada en contrôlant avec les décisions prises en Colombie. Par ailleurs, pour les hommes, le temps passé dans la société d'accueil ne prédira pas les décisions prises au Canada en contrôlant avec les décisions prises en Colombie.

2.a Il y aura des changements dans la prise de décisions selon le degré d'identification à la

société d'accueil (Canada et Québec) et que ces changements seront différents pour les hommes et les femmes. En effet, plus les femmes s'identifieront à la société d'accueil, plus elles prendront de décisions au Canada par rapport au nombre de décisions qu'elles prenaient en Colombie. Par ailleurs, pour les hommes, leur degré d'identification à la société d'accueil n'entraînera pas de changement sur la prise de décisions au sein du couple.

2.b La prise de décisions au Canada sera influencée de façon différente par le degré d'identification à la société d'accueil (Canada et Québec) pour les hommes et les femmes au sein du couple. Ainsi, plus les femmes s'identifieront à la société d'accueil, plus elles prendront de décisions au Canada en contrôlant avec les décisions prises en Colombie. Par ailleurs, pour les hommes, leur degré d'identification à la société d'accueil ne prédira pas les décisions prises au Canada en contrôlant avec les décisions prises en Colombie.

6. Méthodologie

6.1. Participants

La présente recherche comprend 60 participants, soit 30 couples hétérosexuels immigrants hispanophones d'origine colombienne (30 hommes et 30 femmes). L'âge des participants varie entre 26 et 58 ans avec une moyenne d'âge de 34 ans (É.-T. = 5,1). Les participants résident au Québec entre 5 mois et 12 ans, pour une moyenne de 2,9 ans (É.-T. = 2,9). Tous habitent le Grand Montréal et ils sont essentiellement de religion catholique (80%). La relation de tous les couples a débutée en Colombie avant qu'ils n'immigrent au Canada. Il s'agit d'une première union pour la très grande majorité des répondants (92%). La durée moyenne de l'union du couple est de 9 ans avec une amplitude de 2 à 26 ans. Douze couples ont au moins un enfant (maximum de quatre) et dix-huit couples n'ont pas d'enfant. Si plus de 80% des

répondants sont résidents permanents, seuls 13% ont la citoyenneté canadienne. Un couple poursuivant des études au niveau de la maîtrise et du doctorat a déclaré avoir le statut d'étudiant. Le niveau moyen de scolarité des femmes est semblable à celui des hommes (16,3 ans), soit l'équivalent d'études universitaires de premier cycle complétées. Chacune des personnes de notre échantillon possédait déjà une certaine expérience professionnelle avant d'immigrer. La très grande majorité des participants (85%) ont poursuivi des études au Canada.

6.2. Procédure

Les 30 couples ont été recrutés dans des organismes d'accueil aux immigrants et dans des églises hispanophones de Montréal. *L'Accueil aux immigrants de l'est de Montréal*, *l'Accueil liaison pour arrivants* et l'église *Sendero hacia la luz* sont des organismes qui nous ont octroyé la permission de recruter des couples aux fins de notre recherche. Cette méthode a été choisie puisqu'elle nous permettait de réunir un échantillon diversifié quant à certaines caractéristiques sociodémographiques comme la religion, l'occupation et la durée de séjour au Canada. L'assistance à certaines activités sociales programmées par les institutions d'accueil et l'église a aussi facilité le recrutement. Une explication détaillée des procédures de la recherche aux participants a permis l'obtention de leur consentement et, par la suite, la prise de rendez-vous pour une entrevue au domicile du couple. Les deux conjoints ont rempli les questionnaires en même temps en présence du chercheur afin de minimiser l'interaction entre eux. En moyenne, les participants ont pris 20 minutes pour répondre à la totalité du questionnaire. Ceux-ci n'étaient pas rémunérés pour leur participation et pouvaient arrêter de remplir le questionnaire à tout moment.

6.3. Instruments de mesure

Les instruments de mesure utilisés avaient comme objectif de recueillir trois types d'information : les variables sociodémographiques, la distribution du pouvoir conjugal par le biais de la prise de décisions en Colombie et au Canada, et les degrés d'identification à la Colombie, au Canada et au Québec. Les données ont été obtenues dans la langue maternelle des répondants, c'est-à-dire l'espagnol. La méthode utilisée pour la traduction de chaque échelle a été la rétro-traduction (*back translation*, Brislin, 1970). Chaque échelle a été traduite de l'anglais ou du français vers l'espagnol par une personne trilingue, francophone, de parents anglophones, née au Québec, détenant un certificat en langue française et un autre en langue espagnole. Ensuite, cette version espagnole a été traduite vers le français par une autre personne, bilingue (français et espagnol). Cette personne est hispanophone, née en Colombie et vivant au Québec avec un certificat en français comme langue seconde. Les différences entre les deux versions ont été aplanies après consensus entre les deux traducteurs. La version traduite des instruments est présentée en annexe.

La première section du questionnaire est composée de questions portant sur les **variables sociodémographiques** telles que l'âge, la religion, le niveau d'instruction, l'occupation en Colombie et à Montréal, la date d'arrivée au Canada, le statut actuel comme immigrant, la composition familiale, la durée de l'union du couple ainsi que le nombre d'enfants. La présente étude prend en considération la date d'arrivée au Canada afin de déterminer la durée de séjour, ce qui constitue l'une de nos variables. La durée de séjour est définie comme le nombre de mois comptabilisés depuis l'arrivée dans la société d'accueil.

L'échelle du pouvoir conjugal. L'échelle du pouvoir conjugal découle de la première étude de Blood et Wolfe (1960) sur le processus décisionnel au sein du couple. Diverses études ont été menées à partir de cette mesure, dans le but d'évaluer la responsabilité de chaque conjoint

par rapport aux décisions prises dans la famille (Atzmon & Izraeli, 2009 ; Belch, Krentler & Willis-Flurry, 2005 ; Flores, Díaz, Rivera, & Chi, 2005 ; Lasry & Tremblay, 1984 ; Moore, Blumstein, & Schwartz, 1998 ; So Kum-Tang, 1999 ; Song & Moon, 1998). Cette échelle, reprise et modifiée par Lasry et Tremblay (1984), a déjà été utilisée avec des couples québécois, des couples haïtiens (Lasry & Frédérik, 1986) et des couples marocains musulmans vivants à Montréal (ElHaili & Lasry, 1998).

L'échelle du pouvoir conjugal évalue qui des deux conjoints prend la décision dans quatre grands types de situations : les activités économiques, les soins et l'éducation des enfants (pour les couples ayant des enfants), les tâches domestiques et finalement les loisirs et les activités sociales. Pour la présente étude, nous avons initialement retenu douze questions sur les vingt proposées par l'échelle reprise et modifiée par Lasry et Tremblay (1984), excluant les situations peu pertinentes pour des immigrants comme le prix à payer pour une nouvelle auto, l'argent de poche des enfants, l'assurance-vie et l'abonnement à des revues. Ces douze questions ont été choisies à partir de trois critères : (1) les questions devaient se partager entre les quatre types de décisions ; (2) chaque décision devait représenter une situation réelle et ne pas être hypothétique ; (3) pour chaque question, la décision devait pouvoir être prise soit par la femme soit par l'homme, ou par les deux conjoints en même temps.

Pour les participants qui ont des enfants (24), nous tenons compte de tous les items de l'échelle du pouvoir conjugal. Pour les participants qui n'ont pas eu d'enfants (36), nous avons seulement pris en compte les items auxquels ils ont répondu.

Une analyse factorielle exploratoire de la présente échelle a été réalisée auprès de notre échantillon de 60 répondants. D'après le test d'adéquation de l'échantillonnage de Kaiser-Meyer-Olkin, l'échelle de décisions en Colombie est de 0,73 et de 0,69 pour l'échelle de décisions au

Canada. De plus, le test de sphéricité de Bartlett pour la Colombie et le Canada donne un résultat équivalent à $p < 0,01$. Ceci confirme que l'échantillon était approprié pour l'analyse factorielle exploratoire.

L'analyse factorielle de l'échelle de pouvoir conjugal a été effectuée pour confirmer les quatre catégories de décisions et la pertinence du regroupement des items initialement proposées dans la présente étude. L'analyse en composantes principales avec rotation Oblimin a été réalisée en premier lieu et elle a fait ressortir 4 facteurs, tant pour l'échelle de décisions en Colombie que pour l'échelle de décisions au Canada. Cependant, cette analyse nous montre de faibles corrélations entre les facteurs ($< 0,32$). Bien que les quatre facteurs tentent d'expliquer le phénomène du pouvoir conjugal, il apparaît que la relation entre eux est faible.

L'analyse de la matrice de la structure avec rotation orthogonal (Varimax) a été ensuite réalisée et elle a fait ressortir aussi 4 facteurs, tant pour l'échelle de décisions en Colombie que pour l'échelle de décisions au Canada. L'analyse en axes principaux (avec rotation Varimax) et l'analyse maximum de vraisemblance (avec rotation Varimax) a donné de résultats similaires pour l'échelle de décisions au Canada. Cependant pour l'échelle de décisions en Colombie, l'analyse ne permettait pas d'extraire les facteurs puisqu'il y avait un item qui affectait la qualité de la représentation.

Afin d'arriver à une solution satisfaisante et après avoir observé que la qualité de la représentation de l'item 3 n'était pas suffisamment bonne pour la poursuite de l'analyse, nous avons procédé à son retrait. L'analyse a été refaite et s'est conclue par une solution à quatre facteurs. En accord avec la classification de saturation des facteurs de Comrey (p. ex., 0,30 n'est pas acceptable, 0,45 est acceptable et 0,55 est bon), les saturations en-dessous de 0,45 ont été retirées. En conséquence les questions 3 et 12, tant pour l'échelle de décisions en Colombie que

pour l'échelle de décisions au Canada, ont été retirées de notre étude. Une analyse de la qualité de la représentation des douze questions a corroboré que la question 3 « *Qui prend la décision sur le quartier où habiter?* » ainsi que la question 12 « *Qui doit balayer l'appartement?* » détérioraient la fiabilité de l'échelle globale. Ainsi, pour la présente étude, et dans le but d'augmenter la fiabilité de deux facteurs de l'échelle globale, dix des douze situations ont été retenues.

Le facteur *Activités économiques* de notre étude contient deux éléments, à savoir, le montant à dépenser chaque semaine pour la nourriture et le montant d'épargne. Ce facteur nous montre un eigenvalue de 0,77 pour la Colombie et de 0,92 pour le Canada. Même si ces eigenvalues sont plus bas que 1, nous avons retenu ce facteur puisque d'autres auteurs suggèrent que les facteurs qui expliquent au moins 5% de la variance totale devraient être conservés (Polit, & Hungler, 2000). Dans ce cas, ce facteur représente 7,03% de la variance pour la Colombie et 7,62% de la variance pour le Canada. La corrélation des items est de 0,33 pour la Colombie et de 0,59 pour le Canada.

Le facteur *Loisirs et activités sociales* est quant à lui confirmé par les trois éléments suivants, à savoir : qui prend les décisions pour rendre visite ou recevoir les amis, quand aller manger au restaurant et qui décide des sorties faire en couple. Il représente 15,97% de la variance pour la Colombie et 23,51% de la variance pour le Canada. La cohérence interne des items est de 0,85 pour la Colombie et de 0,81 pour le Canada.

Le facteur *Soins et éducation des enfants*, lui est confirmé par les trois éléments, à savoir : qui prend la décision de punir l'enfant lorsqu'il a fait une bêtise, combien de temps l'enfant peut regarder la télévision et l'heure de coucher l'enfant. Il représente 33,98% de la variance pour la

Colombie et 28,14% de la variance pour le Canada. La cohérence interne des items est de 0,93 pour la Colombie et de 0,92 pour le Canada.

Le dernier facteur *Tâches domestiques*, est appuyé sur le résultat des deux éléments suivants, à savoir : qui prend la décisions sur le type de meubles pour le salon et de quelle couleur utilisée pour repeindre l'appartement. Il représente 12,81% de la variance pour la Colombie et 9,31% de la variance pour le Canada. La corrélation des items est de 0,75 pour la Colombie et de 0,70 pour le Canada.

La cohérence interne des dix questions retenues de l'échelle de décisions prises au Canada est élevée ($\alpha = 0,79$), tout comme pour les mêmes question en Colombie ($\alpha = 0,75$), dont les réponses ont été rapportées de façon rétrospective. Les tableaux 1 et 2 montrent les résultats de l'analyse factorielle de l'échelle du pouvoir conjugal en Colombie et au Canada, en tenant compte de la saturation des facteurs après rotation Varimax.

Tableau 1

Résumé des résultats de l'analyse factorielle de l'échelle du pouvoir conjugal en Colombie (N=60)

Questions Décisions en Colombie	Facteur 1 Économie	Facteur 2 Loisirs	Facteur 3 Soins des enfants	Facteur 4 Tâches domestiques
1. Montant à dépenser chaque semaine pour la nourriture	,67			
2. Montant d'argent à épargner	,55			
3. Quartier où habiter	--	--	--	--
4. Rendre visite ou recevoir les amis		,67		
5. Quand aller manger au restaurant		,84		
6. Sorties que vous faites avec votre femme/mari		,87		
7. Punir votre enfant lorsqu'il a fait une bêtise			,90	
8. Combien de temps votre enfant peut regarder la télévision			,94	
9. L'heure du coucher de votre enfant			,90	
10. Type de meubles pour le salon				,83
11. Quelle couleur repeindre l'appartement				,92
12. Qui doit balayer l'appartement	--	--	--	--
Eigenvalues	0,77	1,76	3,74	1,41
% de la variance	7,03	15,97	33,98	12,81

Note: les charges de facteur de plus de ,40 apparaissent en gras.

Tableau 2

Résumé des résultats de l'analyse factorielle de l'échelle du pouvoir conjugal au Canada (N=60)

Questions Décisions au Canada	Facteur 1 Économie	Facteur 2 Loisirs	Facteur 3 Soins des enfants	Facteur 4 Tâches domestiques
1. Montant à dépenser chaque semaine pour la nourriture	,66			
2. Montant d'argent à épargner	,92			
3. Quartier où habiter	--	--	--	--
4. Rendre visite ou recevoir les amis		,69		
5. Quand aller manger au restaurant		,70		
6. Sorties que vous faites avec votre femme/mari		,84		
7. Punir votre enfant lorsqu'il a fait une bêtise			,85	
8. Combien de temps votre enfant peut regarder la télévision			,91	
9. L'heure du coucher de votre enfant			,92	
10. Type de meubles pour le salon				,95
11. Quelle couleur repeindre l'appartement				,69
12. Qui doit balayer l'appartement	--	--	--	--
Eigenvalues	0,92	2,82	3,38	1,12
% de la variance	7,62	23,51	28,14	9,31

Note: les charges de facteur de plus de ,40 apparaissent en gras.

Afin de mesurer la prise de décisions en Colombie et la prise de décisions au Canada, chaque variable a été évaluée selon des réponses de type Likert proposant cinq choix. Ainsi, à la question : « *Lorsque les décisions suivantes sont prises dans votre famille, selon vous, qui décide habituellement?* », les réponses proposées étaient : « 1- *toujours la femme*, 2- *femme plus que mari*, 3- *mari et femme*, 4- *mari plus que femme* et 5- *toujours le mari* ». Selon ce mode d'évaluation, un score moyen qui s'approcherait de 1, signifierait une prépondérance de la femme dans la prise de décisions, alors qu'un score près de 5, indiquerait une prédominance de l'homme.

Changements entre les décisions prises en Colombie et au Canada

Afin de pouvoir évaluer une évolution dans la prise de décisions des couples colombiens vivant à Montréal, nous avons introduit dans notre base de données une variable appelée *changements*. Cette variable vise à mesurer comment la prise de décisions diffère entre la société

d'origine et la société d'accueil. À cette fin, cette variable est quantifiée en mesurant la différence perçue par les participants à savoir lequel des deux sexes prend majoritairement les décisions en Colombie comparativement au Canada. Cette variable a été obtenue en soustrayant du score de la prise de décision au Canada de celui de la prise de décision en Colombie. Un score négatif signifie que les changements au niveau du pouvoir conjugal marquent une implication plus grande de la femme après l'immigration, dans la prise de décision. Un score positif signifie quant à lui, que l'homme aurait une plus grande implication dans la prise de décision, suite à son immigration au Canada.

L'échelle d'identification. L'échelle utilisée dans notre étude est une adaptation de celle de Zak (1973), appelée Jewish-American Identity Scale (JAIS). Cette échelle a servi à mesurer l'identification de groupes ethniques dans différentes études comme les Israéliens arabomusulmans (Zak, 1976), les Arméno-américains (Der-Karabetian, 1980), les Turco-arméniens (Der-Karabetian & Balian, 1992) et les Mexicains-américains (Der-Karabetian & Ruiz, 1997).

Cette échelle a ensuite été reprise et adaptée par Brami et Lasry (1999) dans leurs études des stéréotypes ethniques chez des étudiants de différents CEGEP du grand Montréal, puis utilisée par Benoit (2002) dans son étude des stéréotypes ethniques chez cinq communautés de Montréal à la suite du référendum québécois de 1995. Cette adaptation de l'échelle est composée de neuf questions. La première évalue l'intensité de l'identification au pays d'origine et au pays d'accueil sur une échelle de 1 à 10 (1 = *nulle* et 10 = *extrême*). La série des huit autres questions évalue, à l'aide d'un score de 1 à 4, les aspects plus spécifiques de l'identification, par exemple : « *Quand un journal important insulte les, je considère qu'il m'insulte* », « *Je me sens très fier d'être* », « *Si je devais renaître, je souhaiterais naître* ».

Ces neuf questions sont utilisées à propos de chacun des groupes culturels : Colombie, Canada et Québec. La première question servant à déterminer le degré d'identification des participants à chacun des groupes ethniques sur un pointage de 1 à 10, a été transformée pour reposer sur la même échelle que les huit autres questions utilisant un pointage de 1 à 4. Un seul indice d'identification pour chacun des groupes ethniques a été établi par la moyenne des neuf questions utilisant la même échelle de 1 à 4 (voir tableau 3).

La cohérence interne des questions pour chacun des trois groupes ethniques est élevée, 0,86, 0,81 et 0,84 respectivement pour la Colombie, le Canada et le Québec.

Tableau 3

Cohérence interne (α de Cronbach) de l'Échelle d'identification ethnoculturelle

Items	Colombien		Canadien		Québécois ¹	
	<i>M</i>	<i>É.T.</i>	<i>M</i>	<i>É.T.</i>	<i>M</i>	<i>É.T.</i>
1. Dans quelle mesure vous sentez-vous . . . ² ?	3,49 ²	0,90	1,58	0,98	1,35	0,89
2. Mon avenir est étroitement lié à celui des . . .	2,20	0,88	2,80	0,88	2,67	0,84
3. Quand un journal important insulte les . . . , je considère qu'il m'insulte.	3,05	0,81	1,93	0,82	2,02	0,75
4. Quand un journal important fait l'éloge des . . . , je considère qu'il fait mon éloge.	3,12	0,78	2,00	0,78	2,07	0,71
5. Le fait d'être . . . joue un rôle important dans ma vie.	3,17	0,89	3,25	0,75	2,47	0,83
6. Si je devais renaitre, je souhaiterais renaitre . . .	3,15	0,95	2,17	0,78	1,82	0,72
7. Je considère les . . . comme des amis, de la parenté.	2,98	0,81	2,55	0,65	2,52	0,68
8. Dans les temps que nous vivons, je considère qu'être . . . , est un privilège.	2,55	0,87	3,30	0,72	2,55	0,81
9. Je me sens très fier d'être . . .	3,30	0,67	2,98	0,81	2,45	0,75
Échelle totale (N=60)	3,00		2,51		2,21	

¹ la question se complète avec chacun des 3 groupes ethniques.

² les réponses pour cette question ont été transformées en échelle de 1 à 4.

6.4. *Traitement des données*

Pour les analyses principales, notre objectif est d'évaluer les changements dans la prise de décisions des couples colombiens de deux manières : en fonction du temps vécu dans la société d'accueil et de leur degré d'identification à celle-ci. Basées sur la théorie de l'acculturation (Berry, 1997), notre prémisse est que le degré d'identification varie en fonction de la durée de séjour. Selon Berry, le processus d'identification en est un qui se déroule au fil du temps. Autrement dit, la variable *identification* nous permettra de valider les changements au niveau du pouvoir conjugal, c'est-à-dire, dans la prise de décisions, en fonction de sa relation linéaire avec le temps.

Considérant que nos données incluent une structure hiérarchique qui comporte 60 participants (niveau 1) au sein des 30 couples (niveau 2), une approche multiniveaux a été adoptée à l'aide de la méthode d'analyse des données dyadiques (Kenny, Kashy, & Cook, 2006).

Dans la base de données, chaque participant est lié à son partenaire et cette approche prend en considération le fait que les participants font partie d'une dyade. Les analyses ont été réalisées à l'aide de SPSS ainsi que des syntaxes proposées par Kenny, Kashy et Cook (2006).

Deux séries d'analyses de régressions hiérarchiques (ou multiniveaux) ont été effectuées. La première série d'analyses avait comme objectif principal de prédire les changements dans la prise de décision selon le sexe en fonction de la durée de séjour (hypothèse 1.a). Nous avons testé l'effet des variables *durée de séjour* et *sexe* (mesurées pour les niveaux 1 et 2), ainsi que l'effet d'interaction de la *durée de séjour* et du *sexe* (mesuré pour le niveau 1 seulement). De façon alternative, la deuxième série d'analyses avait comme objectif principal de prédire de changements dans la prise de décision selon le sexe en fonction du degré d'identification au Canada et au Québec (hypothèse 2.a). Nous avons testé l'effet des variables *identification* et *sexe*

(mesurées pour les niveaux 1 et 2), ainsi que l'effet d'interaction de l'*identification* et du *sexe* (mesuré pour le niveau 1 seulement).

Nous avons aussi effectué deux autres séries d'analyses supplémentaires afin de valider nos résultats. Au lieu de faire nos analyses avec la variable de changement, nous avons utilisé la variable décisions au Canada comme variable dépendante en contrôlant avec la variable décisions en Colombie. La première série d'analyses avait comme objectif principal de prédire une évolution dans la prise de décisions au Canada selon le sexe en fonction de la durée de séjour, cette fois-ci, avec la variable *prise de décisions au Canada* comme variable à prédire (hypothèse 1.b). Trois variables dans le niveau 1 et 2 ont été mesurées : *décisions en Colombie*, *durée de séjour* et *sexe*, ainsi que l'effet d'interaction de la *durée de séjour* et du *sexe* (mesuré pour le niveau 1 seulement). La deuxième série d'analyses avait comme objectif principal de prédire une évolution dans la prise de décisions au Canada selon le sexe en fonction du degré d'identification au Canada et au Québec (hypothèse 2.b). Trois variables dans le niveau 1 et 2 ont été mesurées : *décisions en Colombie*, *identification* et *sexe*, ainsi que l'effet d'interaction de l'*identification* et du *sexe* (mesuré pour le niveau 1 seulement).

7. Résultats

Des analyses ont été effectuées afin de tester les hypothèses à l'étude, soit qu'il y aura des changements dans la prise de décisions et que ces changements seront différents pour les hommes et les femmes. Une première analyse a été basée sur le temps depuis l'arrivée au Canada, puis, dans un deuxième temps, nous nous sommes attardés au degré d'identification à la société d'accueil. Les analyses ont été effectuées en trois étapes : analyses préliminaires, analyses descriptives et corrélations, et évaluation des hypothèses à l'aide des régressions hiérarchiques

adaptées à l'analyse des données dyadiques (ou régressions multiniveaux). Cette dernière étape nous a servi à prédire des changements dans la prise de décisions pour les hommes et pour les femmes, tout d'abord selon leur durée de séjour (hypothèse 1.a), puis selon leur degré d'identification au Canada et au Québec (hypothèse 2.a), ainsi que de valider nos résultats (hypothèses 1.b et 2.b). Dans chaque analyse, nous avons d'abord examiné le score général, puis celui de chacune des quatre catégories de la prise de décisions. Dans chaque section, il y a un résultat pour les hommes suivi d'un résultat comparatif pour les femmes.

7.1. Analyses préliminaires

Les analyses préliminaires indiquent que les données sont distribuées normalement. Dans un premier temps, les variables utilisées dans les analyses principales ont été révisées afin d'examiner l'exactitude de la saisie des données et les valeurs manquantes. En ce qui concerne la normalité des données, les scores ont été dans la marge d'aplatissement et de voussure de +/- 3 (Byrne, 1996 ; Kline, 2005). De plus, les données manquantes n'excédaient pas 0,01%.

Finalement, les variables ont été vérifiées afin de voir si elles contenaient des valeurs extrêmes et aucune valeur extrême univariée ou multivariée n'a été trouvée. Les données d'aucun participant n'ont été éliminées suite à cette analyse.

7.2. Analyses descriptives et corrélations

Les analyses descriptives des variables, moyennes et écarts-types pour les 60 participants se retrouvent dans le tableau suivant.

Tableau 4

Moyenne, écart-type, minimum et maximum pour les décisions en Colombie et au Canada et l'identification à la Colombie, au Canada et au Québec

	Moyenne	Écart-type	Min	Max
1. Décisions en Colombie ¹	2,78	0,41	1,60	3,71
2. Décisions au Canada ¹	2,70	0,50	1,00	3,60
3. Identification à la Colombie ²	3,00	0,58	1,31	4,00
4. Identification au Canada ²	2,51	0,51	1,31	3,91
5. Identification au Québec ²	2,21	0,51	0,93	3,62

¹Réponse de 1 (toujours la femme) à 5 (toujours le mari)

²Réponse de 1 (identification nulle) à 4 (identification extrême)

Pouvoir conjugal, identification et durée de séjour : Les tableaux 5 et 6 présentent les corrélations entre le score du pouvoir conjugal global et par catégorie, les degrés d'identification à la société d'origine de même qu'à la société d'accueil et la durée de séjour selon le sexe. Afin d'évaluer la prise de décision des couples colombiens en fonction du temps vécu au Québec et du degré d'identification à la société d'accueil, nous nous sommes basé sur le tableau des corrélations, qui montre que tant pour les hommes que pour les femmes, le temps n'a pas de relation linéaire avec la prise de décisions, que se soit en Colombie ou au Canada. Cependant, nous avons trouvé qu'il y a une forte corrélation positive entre la prise de décision globale en Colombie et la prise de décisions globale au Canada, autant pour les hommes que pour les femmes ($r = 0,63, p < 0,01$ et $r = 0,59, p < 0,01$ respectivement). Plus précisément, autant les hommes et les femmes pensent que la prise de décision est majoritairement effectuée par les hommes en Colombie, et qu'il en est de même au Canada.

Tableau 5

Matrice de corrélations des scores par catégorie de décision, en Colombie et au Canada, entre les degrés d'identification à la Colombie, au Canada et au Québec, la durée de séjour et le sexe Hommes

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14
1. Décisions globales Colombie	--	.63*	.40*	.32	.59**	.49*	.79*	.62*	.69*	.45	.28	-.12	-.12	.04
2. Décisions globales Canada		--	-.04	.61*	.83*	.85**	.42*	.83*	.29	.55	.26	.06	.10	.14
3. Économie Colombie			--	.32	-.22	-.26	.10	-.17	-.40	-.12	.03	.03	.01	-.06
4. Économie Canada				--	.26	.26	.25	.38*	-.23	-.19	.05	.17	.17	.02
5. Tâches Colombie					--	.90**	.34	.74**	.48	.58*	.26	.14	.14	.23
6. Tâches Canada						--	.25	.67**	.53	.64*	.16	.13	.17	.11
7. Loisirs Colombie							--	.65**	.46	.13	.28	-.15	-.17	-.03
8. Loisirs Canada								--	.17	.07	.39*	.05	.04	.04
9. Enfants Colombie									--	.82*	-.43	-.59	-.62	.08
10. Enfants Canada										--	-.08	-.47	-.33	.45
11. Identification à la Colombie											--	.03	.19	.12
12. Identification au Canada												--	.71**	.27
13. Identification au Québec													--	.12
14. Durée de séjour														--

* $p < .05$, ** $p < .01$, N=30

Nous avons aussi trouvé une corrélation négative modérée chez les femmes en ce qui concerne les décisions globales en Colombie et l'identification à la Colombie ($r = -0,40$, $p < 0,05$). Ainsi, selon les femmes, plus la prise de décision en Colombie est effectuée par l'homme, moins elles s'identifient à la Colombie.

Quant à la prise de décision au niveau global en Colombie et l'identification au Canada il y a une corrélation négative modérée chez les femmes ($r = -0,39$, $p < 0,05$). En conséquence, selon les femmes, plus l'homme prenait les décisions en Colombie, moins elles s'identifient au Canada.

Concernant la prise des décisions sur les activités économiques en Colombie et l'identification au Québec, il y a une corrélation négative modérée chez les femmes ($r = -0,49$, $p < 0,01$) indiquant que plus la prise des décisions concernant l'économie en Colombie est effectuée par l'homme, moins elles s'identifient au Québec.

Tableau 6

Matrice de corrélations des scores par catégorie de décision, en Colombie et au Canada, entre les degrés d'identification à la Colombie, au Canada et au Québec, la durée de séjour et le sexe Femmes

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14
1. Décisions globales Colombie	--	.59**	.27	.27	.48**	.21	.69**	.42*	.69*	.55	-.29	.20	.12	.38
2. Décisions globales Canada		--	-.05	.64**	.45*	.52**	.42*	.68*	.35	.53	.16	-.10	-.10	-.12
3. Économie Colombie			--	.28	-.32	-.22	-.17	-.31	.33	.29	-.04	-.02	-.24	.15
4. Économie Canada				--	.29	.23	.05	.18	-.25	-.05	.23	-.25	-.49**	-.19
5. Tâches Colombie					--	.59**	.23	.24	-.09	-.02	-.43*	-.02	-.17	.06
6. Tâches Canada						--	.01	.09	.07	.32	-.13	-.19	-.19	.09
7. Loisirs Colombie							--	.69**	.17	.03	-.05	.28	.42*	.35
8. Loisirs Canada								--	-.03	.09	.21	.08	.27	-.11
9. Enfants Colombie									--	.94**	-.39	.39	.32	.36
10. Enfants Canada										--	-.12	.20	-.02	.12
11. Identification à la Colombie											--	-.26	-.05	-.32
12. Identification au Canada												--	.41*	.35
13. Identification au Québec													--	.34
14. Durée de séjour														--

* $p < .05$, ** $p < .01$, $N=30$

Du côté de la prise de décision sur les loisirs et les activités sociales en Colombie et l'identification au Québec, nous avons trouvé une corrélation positive modérée chez les femmes ($r = 0,42$, $p < 0,05$) indiquant que, selon les femmes, plus la prise de décision concernant les loisirs était effectuée par l'homme, plus elles s'identifient au Québec.

Quant aux décisions prises pour les tâches domestiques en Colombie et l'identification à la Colombie, il y a une corrélation négative modérée chez les femmes ($r = -0,43$, $p < 0,05$) indiquant que plus les décisions concernant les tâches domestiques sont prises par les hommes (en Colombie), moins elles s'identifient à la Colombie.

Pour les hommes, il y a une corrélation positive modérée entre les décisions prises pour les loisirs au Canada et l'identification à la Colombie ($r = 0,39$, $p < 0,05$) indiquant que, selon les

hommes, plus ils prennent les décisions au sujet des loisirs, une fois au Canada, plus ils s'identifient à la Colombie.

Il y a aussi une très forte corrélation positive entre l'identification au Canada et l'identification au Québec pour les hommes ($r = 0,71, p < 0,01$) et aussi une corrélation positive modérée entre l'identification au Canada et l'identification au Québec pour les femmes ($r = 0,41, p < 0,05$). En effet, plus les hommes et les femmes se sentent canadiens et canadiennes, plus ils se sentent québécois et québécoises, et vice-versa.

Changements au niveau du pouvoir conjugal, durée de séjour et identification : les tableaux 7 et 8 présentent les corrélations entre les changements globaux au niveau du pouvoir conjugal et par catégorie de décision, l'indice d'identification et la durée de séjour selon le sexe.

Tableau 7

Matrice de corrélations du changement dans la prise de décision global et par catégorie, entre les degrés d'identification à la Colombie, au Canada et au Québec, la durée de séjour et le sexe

Hommes

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
1. Changement Global	--	.77**	.82**	.23	.28	.04	.19	.25	.14
2. Changement Économie		--	.42	-.55	.06	.02	.13	.14	.07
3. Changement Loisirs			--	-.40	.03	.13	.25	.24	.07
4. Changement Enfants				--	.57	.62	.09	.67	.43
5. Changement T. Domestiques					--	-.20	-.02	.07	-.26
6. Identification à la Colombie						--	.03	.19	.12
7. Identification au Canada							--	.71**	.27
8. Identification au Québec								--	.12
9. Durée de séjour									--

* $p < .05$, ** $p < .01$, N=30

Tableau 8

Matrice de corrélations du changement dans la prise de décision global et par catégorie, entre les degrés d'identification à la Colombie, au Canada et au Québec, la durée de séjour et le sexe Femmes

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
1. Changement Global	--	.70**	.77**	.90**	.35	.48**	-.33	.24	-.52**
2. Changement Économie		--	.33	.33	-.17	.24	-.22	.14	-.29
3. Changement Loisirs			--	.92**	.03	.34	-.24	-.31	-.58**
4. Changement Enfants				--	.07	.69*	.09	-.15	-.69*
5. Changement T. Domestiques					--	.35	-.52	.07	.04
6. Identification à la Colombie						--	-.18	-.72**	-.32
7. Identification au Canada							--	-.01	.35*
8. Identification au Québec								--	.34
9. Durée de séjour									--

* $p < .05$, ** $p < .01$, $N=30$

Afin d'évaluer les changements dans la prise de décisions en fonction du temps vécu au Québec et du degré d'identification à la société d'accueil, un examen général des corrélations montre que, pour les femmes, le temps a une corrélation négative modérée avec les changements par rapport au pouvoir conjugal sur l'ensemble des catégories de décision ($r = -0,52$, $p < 0,01$). Ainsi, selon les femmes, plus le temps passe, plus il y a de changements dans la prise de décisions en leur faveur. En effet, plus le temps passera, plus les femmes prendront de décisions au Canada par rapport au nombre de décisions qu'elles prenaient en Colombie.

Quant au pouvoir conjugal concernant les loisirs et la durée de séjour, on trouve une corrélation négative modérée ($r = -0,58$, $p < 0,01$). Ainsi, selon les femmes, plus le temps passe, plus il y a de changements dans la prise de décisions en leur faveur concernant les loisirs et les

activités sociales. En conséquence, selon les femmes, plus le temps passe, plus elles prennent de décisions au Canada par rapport au nombre de décisions qu'elles prenaient en Colombie concernant les loisirs et les activités sociales.

Pour ce qui est des décisions concernant les soins et l'éducation des enfants et la durée de séjour, on trouve une forte corrélation négative ($r = -0,69, p < 0,05$) chez les femmes. Ainsi, selon les femmes, plus le temps passe, plus il y a de changements dans la prise de décisions en leur faveur concernant les soins et l'éducation des enfants. En effet, selon elles, plus le temps passe, plus elles prennent de décisions au Canada par rapport au nombre de décisions qu'elles prenaient en Colombie concernant les soins et l'éducation des enfants.

Quant à l'identification au Canada et la durée de séjour, nous trouvons une faible corrélation positive chez les femmes ($r = 0,35, p < 0,05$). En effet, plus le temps passe, plus l'identification des femmes au Canada augmente.

En ce qui concerne l'identification au Québec et l'identification à la Colombie pour les femmes, nous trouvons une forte corrélation négative ($r = -0,72, p < 0,01$). En effet, plus les femmes s'identifient au Québec, moins elles s'identifient à la Colombie.

Nous trouvons aussi une corrélation positive modérée chez les femmes en ce qui concerne les changements dans le pouvoir conjugal toutes catégories confondues et l'identification à la Colombie ($r = 0,48, p < 0,01$). Effectivement, selon les femmes, plus il y a de changements au niveau du pouvoir conjugal en faveur de l'homme, plus elles s'identifient à la Colombie. Ainsi, selon elles, plus les hommes prennent de décisions au Canada par rapport au nombre de décisions qu'ils prenaient en Colombie, plus les femmes s'identifient à la Colombie.

Il y a également une forte corrélation positive entre les soins et l'éducation des enfants et l'identification à la Colombie chez les femmes ($r = 0,69, p < 0,05$). Ainsi, selon les femmes qui

ont des enfants, plus il y a de changements au niveau du pouvoir conjugal concernant les soins des enfants favorisant l'homme, plus leur identification à la Colombie augmente. En effet, selon les femmes, plus les hommes prennent de décisions au Canada par rapport au nombre de décisions qu'ils prenaient en Colombie concernant les soins et l'éducation des enfants, plus elles s'identifient à la Colombie.

7.3. Analyses principales

Dans un premier temps, nous avons testé l'effet des variables *durée de séjour* et *sexe* ainsi que leur effet d'interaction, sur les *changements* dans la prise de décisions. Dans un deuxième temps, nous avons testé l'effet des variables *identification* et *sexe* ainsi que leur effet d'interaction sur la même variable à prédire. Chaque analyse principale s'accompagne d'une autre afin de valider nos résultats. Ces derniers ont été faites, cette fois-ci, en utilisant comme variable à prédire, *la prise de décisions au Canada*.

Toutes ces analyses ont été effectuées à l'aide d'une régression hiérarchique (ou régression multiniveaux) en tenant compte de la non-indépendance des observations. Notre objectif est de voir si l'effet des variables *durée de séjour* et *sexe* et leur interaction, ainsi que l'effet des variables *identification* et *sexe* et leur interaction, peuvent significativement prédire de changements au niveau du pouvoir conjugal entre la Colombie et le Canada.

De façon supplémentaire, notre objectif est de voir si l'effet des variables *décisions en Colombie*, *durée de séjour* et *sexe* et l'effet d'interaction entre la *durée de séjour* et le *sexe*, ainsi que l'effet des variables *décisions en Colombie*, *identification* et *sexe* et l'effet d'interaction entre l'*identification* et le *sexe* peuvent significativement prédire une évolution dans la prise de décisions au Canada. Des régressions basées sur la méthode d'analyse des données dyadiques (Kenny, Kashy, & Cook, 2006) nous ont permis d'estimer les prédictions.

7.3.1. Prédiction du changement entre les décisions prises en Colombie et les décisions prises au Canada chez les couples colombiens, selon la durée de séjour et le sexe

Afin de tester l'hypothèse 1.a (i.e. qu'il y aura des changements dans la prise de décisions selon le temps passé dans la société d'accueil et que ces changements seront différents pour les hommes et les femmes), de régressions hiérarchiques ont été faites.

Pour la régression hiérarchique prédisant les *changements* entre les décisions prises en Colombie et les décisions prises au Canada au niveau global, l'effet d'interaction *durée de séjour* et *sexe* a été significatif (estimation = 0,01, ES = 0,01, $t = 2,53$, $p = 0,01$ [voir tableau 9]), indiquant qu'en tenant compte à la fois du sexe et de la durée de séjour, il est possible de prédire des changements au niveau du pouvoir conjugal. Si nous décomposons cet effet, nous trouvons que l'effet d'interaction *femmes* et *durée de séjour* est significatif et négatif (estimation = -0,01, ES = 0,00, $t = -3,20$, $p = 0,00$ [voir tableau 10]). Ainsi, selon les femmes, la durée de séjour permet de prédire des changements au niveau du pouvoir conjugal, toutes catégories confondues. Conformément à nos hypothèses de départ, ceci confirme que, plus le temps vécu dans la société est long, plus les femmes prendront de décisions au Canada par rapport au nombre de décisions qu'elles prenaient en Colombie, au sein de leur couple.

Tableau 9

Régression hiérarchique prédisant les changements entre les décisions prises en Colombie et les décisions prises au Canada, selon le sexe et la durée de séjour

Prédicteurs	b (ES)	dl	t	p	IC 95%
Constante	-,01 (.07)	52,33	-0,11	,92	{-0,25 ; 0,02}
Sexe	-,12 (.07)	52,33	-1,63	,11	{-0,25 ; 0,02}
Durée de séjour	-,01 (.01)	52,58	-1,37	,18	{-0,01 ; 0,00}
Sexe X Dur. séj.	,01 (.01)	52,58	2,53	,01	{0,00 ; 0,01}

Tableau 10

Régression hiérarchique prédisant les changements entre les décisions prises en Colombie et les décisions prises au Canada, selon le sexe et la durée de séjour, décomposé par sexe

Prédicteurs	b (ES)	dl	t	p	IC 95%
Hommes	-,12 (.11)	28,03	-1,09	,29	{-0,47 ; 1,02}
Femmes	,11 (.09)	28,03	1,25	,22	{-0,20 ; 1,19}
Hommes X Dur. séj.	,01 (.01)	28,05	0,74	,48	{-0,00 ; 0,01}
Femmes X Dur. séj.	-,01 (.01)	28,05	-3,20	,00	{-0,01 ; -0,00}

Par ailleurs, l'effet d'interaction *hommes* et *durée de séjour* n'est pas significatif. Ainsi, selon les hommes, la durée de séjour ne permet pas de prédire des changements au niveau du pouvoir conjugal. Conformément à nos hypothèses de départ, ceci confirme que, pour les hommes, le temps passé dans la société d'accueil n'entraînera pas de changement sur leur prise de décisions au sein du couple.

En décortiquant par catégorie de décision, pour les changements au niveau du pouvoir conjugal dans la catégorie *loisirs et activités sociales*, nous trouvons que la durée de séjour contribue de façon significative à prédire des changements au niveau du pouvoir conjugal concernant les loisirs et les activités sociales (estimation = -0,01, ES = 0,00, t = -2,11, p = 0,04).

L'effet d'interaction *durée de séjour* et *sexe* a été également significatif (estimation = 0,01, ES = 0,00, t = 2,71, p = 0,00), indiquant qu'en tenant compte à la fois de la durée de séjour et du sexe, il est possible de prédire des changements au niveau du pouvoir conjugal concernant les loisirs. Si nous décomposons cet effet, nous trouvons que l'interaction *durée de séjour* et *femmes* est significative et négative (estimation = -0,01, ES = 0,00, t = -3,77, p = 0,00), indiquant que pour les femmes, la durée de séjour permet de prédire des changements au niveau du pouvoir conjugal dans la catégorie loisirs et activités sociales. Ainsi, plus le temps vécu dans la société

est long, plus les femmes prendront de décisions au Canada par rapport au nombre de décisions qu'elles prenaient en Colombie concernant les loisirs et les activités sociales. L'effet d'interaction *durée de séjour* et *hommes* n'est pas significatif. Ceci indique que selon les hommes, la durée de séjour ne permet pas de prédire des changements au niveau du pouvoir conjugal dans la catégorie loisirs et activités sociales. Ainsi, pour les hommes, le temps passé dans la société d'accueil n'entraînera pas de changement sur leur prise de décisions au sein du couple concernant les loisirs et les activités sociales.

Pour les changements au niveau du pouvoir conjugal dans la catégorie *soins et éducation des enfants*, nous trouvons que l'effet d'interaction *durée de séjour* et *sexe* a été significatif (estimation = 0,01, ES = 0,00, $t = 2,22$, $p = 0,05$), indiquant que cette interaction est prédictive des changements au niveau du pouvoir conjugal concernant les soins et l'éducation des enfants. En décomposant cet effet, nous trouvons que l'interaction *durée de séjour* et *femmes* est significative et négative (estimation = -0,01, ES = 0,00, $t = -2,44$, $p = 0,04$), indiquant que la durée de séjour permet de prédire des changements au niveau du pouvoir conjugal dans la catégorie soins et éducation des enfants, selon les femmes qui ont des enfants. Ainsi, plus le temps vécu dans la société est long, plus les femmes prendront de décisions au Canada par rapport au nombre de décisions qu'elles prenaient en Colombie concernant les soins et l'éducation des enfants. L'effet d'interaction *durée de séjour* et *hommes* n'est pas significatif. Ceci indique que la durée de séjour ne permet pas de prédire des changements au niveau du pouvoir conjugal dans la catégorie soins et éducation des enfants, selon les hommes qui ont des enfants. Ainsi, pour les hommes, le temps passé dans la société d'accueil n'entraînera pas de changement sur leur prise de décisions au sein du couple concernant les soins et l'éducation des enfants.

Ces analyses montrent que les changements dans la prise de décisions au sein du couple selon le temps passé dans la société d'accueil sont différents pour les hommes et les femmes. Pour les femmes on observe que, plus le temps vécu dans la société d'accueil est long, plus les femmes prendront de décisions au Canada par rapport au nombre de décisions qu'elles prenaient en Colombie. Cette influence est notée au niveau des décisions globales et dans deux des quatre catégories de décisions : *loisirs et activités sociales* et *soins et éducation des enfants*. Pour les autres deux catégories soit *activités économiques* et *tâches domestiques*, nos résultats n'ont pas été significatifs. Par ailleurs, pour les hommes, le temps passé dans la société d'accueil n'entraînera pas de changement sur leur prise de décisions au sein du couple.

7.3.2. Prédiction de la prise de décisions au Canada chez les couples colombiens, selon les décisions prises en Colombie, la durée de séjour et le sexe

Afin de valider les résultats précédents, nous testons l'hypothèse 1.b (i.e. que la prise de décisions au Canada sera influencée de façon différente par le temps pour les hommes et pour les femmes au sein du couple). Ainsi, notre objectif était aussi de prédire une évolution dans la prise de décisions au Canada chez les couples colombiens, selon les décisions prises en Colombie, la durée de séjour dans la société d'accueil et le sexe. Nous avons testé les variables *décisions en Colombie*, *durée de séjour* et *sexe* ainsi que l'effet d'interaction entre la *durée de séjour* et le *sexe* sur la *prise de décisions au Canada*.

Pour la régression hiérarchique prédisant la *prise de décisions au Canada* au niveau global, l'effet d'interaction *sexe* et *durée de séjour* a été significatif (estimation = 0,01, ES = 0,01 $t = 2,35$, $p = 0,02$ [voir tableau 11]), indiquant qu'en tenant compte à la fois du sexe et de la durée de séjour, il est possible de prédire une évolution dans la prise de décisions au Canada. Si nous décomposons cet effet, nous trouvons que l'effet d'interaction *femmes* et *durée de séjour*

est significatif et négatif (estimation = -0,01, ES = 0,01 t = -2,42, $p = 0,02$ [voir tableau 12]).

Tableau 11

Régression hiérarchique prédisant les décisions prises au Canada selon les décisions prises en Colombie, le sexe et la durée de séjour

Prédicteurs	b (ES)	dl	<i>t</i>	<i>p</i>	IC 95%
Constante	,39 (.35)	54,98	1,09	,28	{,0-32 ; 1,09}
Décisions Colombie	,85 (.13)	54,99	6,67	,00	{0,59 ; -1,11}
Sexe	-,11 (.07)	52,09	-1,47	,15	{-0,25 ; ,038}
Durée de séjour	-,01 (.01)	52,42	-1,12	,27	{-0,01 ; 0,00}
Sexe X Dur. séj.	,01 (.01)	52,35	2,35	,02	{0,00 ; 0,01}

Ainsi, selon les femmes, la durée de séjour permet de prédire une évolution dans la prise de décisions au Canada, toutes catégories confondues. Conformément à nos hypothèses de départ, ceci confirme que plus le temps passera, plus les femmes prendront de décisions au Canada en contrôlant avec les décisions prises en Colombie. Par ailleurs, l'effet d'interaction *hommes et durée de séjour* n'est pas significatif. Ainsi, selon les hommes, la durée de séjour ne permet pas de prédire une évolution de la prise de décisions au Canada. Conformément à nos hypothèses de départ, ceci confirme que, pour les hommes, le temps passé dans la société d'accueil ne prédira pas les décisions prises au Canada en contrôlant avec les décisions prises en Colombie.

En décortiquant par catégorie de décision, nos analyses valident les résultats précédents. Ainsi, plus le temps passera, plus les femmes prendront de décisions au Canada en contrôlant avec les décisions prises en Colombie, et ce, au niveau des décisions globales et dans les mêmes deux catégories, soit *loisirs et activités sociales* et *soins et éducation des enfants*.

Tableau 12

Régression hiérarchique prédisant les décisions au Canada selon les décisions prises en Colombie, le sexe et la durée de séjour, décomposé par sexe

Prédicteurs	b (ES)	dl	t	p	IC 95%
Décisions Colombie	,73 (.13)	54,23	5,76	,00	{0,48 ; 0,98}
Hommes	,63 (.37)	53,96	1,70	,09	{-0,11 ; 1,37}
Femmes	,82 (.34)	54,57	2,38	,02	{0,13 ; 1,51}
Hommes X Dur. séj.	,01 (.01)	27,89	0,80	,43	{-0,00 ; 0,01}
Femmes X Dur. séj.	-,01 (.01)	28,76	-2,42	,02	{-0,01 ; -0,00}

Tel que nos résultats précédents, l'effet d'interaction *durée de séjour* et *hommes* n'a pas été significatif. Ces résultats confirment que, pour les hommes, le temps passé dans la société d'accueil ne prédira pas les décisions prises au Canada en contrôlant avec les décisions prises en Colombie.

7.3.3. Prédiction du changement entre les décisions prises en Colombie et les décisions prises au Canada chez les couples colombiens, selon le degré d'identification au Canada et au Québec, et le sexe

Afin de tester l'hypothèse 2.a (i.e. qu'il y aura des changements dans la prise de décisions selon le degré d'identification à la société d'accueil et que ces changements seront différents pour les hommes et les femmes), nous avons utilisé la variable *identification* au Canada et au Québec.

Identification au Canada

Pour la régression hiérarchique prédisant les *changements* entre les décisions prises en Colombie et les décisions prises au Canada au niveau global, nous trouvons que l'effet d'interaction *identification au Canada* et *sexe* est significatif (estimation = 0,21, ES = 0,11 t =

1,94, $p = 0,05$ [voir tableau 13]). Si nous décomposons cet effet, nous trouvons que l'effet d'interaction *femmes* et *identification au Canada* est négatif et marginalement significatif (estimation = -0,23, ES = 0,13 $t = -1,80$, $p = 0,08$ [voir tableau 14]). Ceci indique quand même que selon les femmes, l'*identification au Canada* permet de prédire des changements au niveau du pouvoir conjugal toutes catégories confondues.

Conformément à nos hypothèses, plus les femmes s'identifieront à la société d'accueil, plus elles prendront de décisions au Canada par rapport au nombre de décisions qu'elles prenaient en Colombie. Par ailleurs, l'effet d'interaction *hommes* et *identification au Canada* n'est pas significatif. Ainsi, selon les hommes, l'identification au Canada ne permet pas de prédire des changements au niveau du pouvoir conjugal. Conformément à nos hypothèses de départ, pour les hommes, leur degré d'identification à la société d'accueil n'entraînera pas de changement sur la prise de décisions au sein du couple.

Tableau 13

Régression hiérarchique des changements au niveau du pouvoir conjugal chez les couples colombiens, selon le degré d'identification au Canada, et le sexe

Prédicteurs	b (ES)	dl	<i>t</i>	<i>p</i>	IC 95%
Constante	-,02 (.27)	51,31	-0,60	,95	{-0,56 ; 0,53}
Sexe	-,50 (.27)	51,31	-1,85	,07	{-1,05 ; 0,42}
Id. Canada	-,03(.11)	51,89	-0,25	,80	{-0,24 ; 0,19}
Sexe X Id. Canada	-,21 (.10)	51,89	1,94	,05	{-0,01 ; 0,42}

Tableau 14

Régression hiérarchique des changements au niveau du pouvoir conjugal chez les couples colombiens, selon le degré d'identification au Canada, décomposé par sexe

Prédicteurs	b (ES)	dl	t	p	IC 95%
Hommes	-,55 (.44)	28,02	-1,27	,21	{-1,45 ; 0,34}
Femmes	,47 (.32)	28,02	1,49	,15	{-0,18 ; 1,13}
Hommes X Id. Canada	,19 (.17)	27,99	1,14	,26	{-0,15 ; 0,54}
Femmes X Id Canada	-,23 (.13)	27,99	-1,80	,08	{-0,49 ; 0,03}

En décortiquant par catégorie de décision, pour les changements au niveau du pouvoir conjugal dans la catégorie *loisirs et activités sociales*, nous trouvons que l'effet d'interaction *identification au Canada* et *sexe* a été marginalement significative et positive (estimation = 0,26, ES = 0,14, t = 1,87, p = 0,06). Cependant, si nous décomposons cet effet d'interaction, nous trouvons que les effets d'interaction *femmes* et *identification au Canada* et *hommes* et *identification au Canada* ne sont pas significatifs. Ceci indique qu'en tenant compte à la fois du sexe et de l'identification au Canada, il n'est pas possible de prédire des changements au niveau du pouvoir conjugal concernant les loisirs et les activités sociales.

Pour les changements au niveau du pouvoir conjugal selon le degré d'identification au Canada, dans les autres trois catégories soit *activités économiques, soins et éducation des enfants* et *tâches domestiques*, nos résultats n'ont pas été significatifs.

Identification au Québec

Pour la régression hiérarchique prédisant les *changements* entre les décisions prises en Colombie et les décisions prises au Canada au niveau global, nous trouvons que l'effet d'interaction *identification au Québec* et *sexe* est marginalement significatif et positif (estimation = 0,21, ES = 0,11 t = 1,83, p = 0,07 [voir tableau 15]). Cependant, si nous décomposons cet effet

d'interaction, nous trouvons que les effets d'interaction *femmes* et *identification au Québec* et *hommes* et *identification au Québec* ne sont pas significatifs. Ceci indique qu'en tenant compte à la fois du sexe et de l'identification au Québec, il n'est pas possible de prédire des changements au niveau du pouvoir conjugal toutes catégories confondues.

En décortiquant par catégorie de décision, pour les changements au niveau du pouvoir conjugal dans la catégorie *soins et éducation des enfants*, nous trouvons que l'effet d'interaction *identification au Québec* et *sexe* est significative et positive (estimation = 0,64, ES = 0,21, $t = 2,97$, $p = 0,01$). Si nous décomposons cet effet d'interaction, nous trouvons que l'effet d'interaction *femmes* et *identification au Québec* est significatif et négatif (estimation = -0,38, ES = 0,14, $t = -2,75$, $p = 0,02$). Ceci indique que l'*identification au Québec* permet de prédire des changements au niveau du pouvoir conjugal concernant les soins et l'éducation des enfants, selon les femmes qui ont des enfants.

Tableau 15

Régression hiérarchique des changements au niveau du pouvoir conjugal chez les couples colombiens, selon le degré d'identification au Québec, et le Sexe

Prédicteurs	b (ES)	dl	<i>t</i>	<i>p</i>	IC 95%
Constante	-,19 (.25)	47,31	-0,75	,46	{-0,56 ; 0,53}
Sexe	-,44 (.25)	47,31	-1,75	,09	{-1,05 ; 0,42}
Id. au Québec	,05 (.11)	46,90	0,46	,65	{-0,24 ; 0,19}
Sexe X Id.au Québec	,21 (.11)	46,90	1,83	,07	{-0,01 ; 0,42}

Conformément à nos hypothèses de départ, ceci confirme que plus les femmes s'identifieront à la société d'accueil, plus elles prendront de décisions au Canada par rapport au nombre de décisions qu'elles prenaient en Colombie concernant les soins et l'éducation des

enfants. Par ailleurs, l'effet d'interaction *hommes* et *identification au Québec* a été marginalement significatif et positif (estimation = 0,89, ES = 0,41, $t = 2,20$, $p = 0,07$). Ceci indique que l'*identification au Québec* permet de prédire marginalement des changements au niveau du pouvoir conjugal concernant les soins et l'éducation des enfants, selon les hommes qui ont des enfants. Ceci infirme nos hypothèses de départ qui proposaient que le degré d'identification des hommes à la société d'accueil (Québec) n'entraînerait pas de changement sur la prise de décisions au sein du couple. En effet, plus les hommes s'identifient au Québec, plus ils prennent de décisions au Canada par rapport au nombre de décisions qu'ils prenaient en Colombie, mais seulement concernant les soins et l'éducation des enfants.

Pour les changements dans la prise de décisions selon le degré d'identification au Québec, dans les autres trois catégories soit *activités économiques, loisirs et activités sociales et tâches domestiques*, nos résultats n'ont pas été significatifs.

7.3.4. Prédiction de la prise de décisions au Canada chez les couples colombiens, selon les décisions prises en Colombie, le degré d'identification au Canada et au Québec, et le sexe

Afin de valider les résultats précédents, nous testons l'hypothèse 2.b (i.e. que la prise de décisions au Canada sera influencée de façon différente par le degré d'identification à la société d'accueil pour les hommes et les femmes au sein du couple). Ainsi, notre objectif était aussi de prédire une évolution dans la prise de décisions au Canada chez les couples colombiens, selon les décisions prises en Colombie, le degré d'identification au Canada et au Québec et le sexe. Nous avons testé les variables *décisions en Colombie, identification au Canada et au Québec* et *sexe* ainsi que l'effet d'interaction entre l'*identification au Canada et au Québec* et le *sexe* sur la *prise de décisions au Canada*.

Les résultats de ces analyses supplémentaires ne nous confirment pas si la prise de décisions au Canada sera influencée de façon différente par le degré d'identification à la société d'accueil (Canada et Québec) pour les hommes et les femmes au sein du couple. En effet, nos résultats ne sont pas significatifs pour permettre de prédire une influence dans la prise de décisions au Canada chez les couples colombiens, selon leur identification au Canada et au Québec.

8. Discussion générale

8.1. Le pouvoir conjugal dans un contexte non migratoire

Tel que nous avons pu voir plus haut, la littérature sur le pouvoir conjugal dans un contexte non migratoire a mis en évidence que des facteurs tels que l'âge des partenaires (Delbiso, 2013), leur niveau d'éducation (Delbiso, 2013 ; Turgeon & Boisvert, 1997), le nombre d'enfants (Delbiso, 2013), l'accès au marché du travail de la femme et son activité professionnelle (Delbiso, 2013 ; Turgeon & Boisvert, 1997 ; Wrigley-Asante, 2011) sont en lien avec des changements dans la prise de décisions au sein du couple. Ainsi, ces facteurs permettent à la femme d'augmenter son implication dans la prise de décisions au niveau reproductif (Delbiso, 2013), des relations sexuelles et de l'éducation des enfants (Wrigley-Asante, 2011) et au niveau économique (Delbiso, 2013 ; Wrigley-Asante, 2011). Dans ces études, la prise de décisions globale devient plus égalitaire (Turgeon & Boisvert, 1997) ; la femme augmente son pouvoir sur les décisions au niveau reproductif et l'homme voit le sien diminuer (Delbiso, 2013) ; et la femme augmente son pouvoir économique tout en diminuant le pouvoir de l'homme sans spécifier dans quelles catégories (Wrigley-Asante, 2011). Dans ces recherches, le phénomène du pouvoir conjugal est étudié dans un contexte non migratoire où certains facteurs

influencent les rapports de pouvoir entre les hommes et les femmes au sein du couple. Cependant, cette influence est plus évidente dans les couples qui migrent vers d'autres pays et qui sont influencés par la nouvelle culture dans leur façon de s'organiser (Sam, 2014). La présente étude est donc réalisée dans un contexte post-migratoire où des nouvelles conditions sociales et culturelles de la société d'accueil influencent la prise de décisions de chacun des partenaires.

8.2. Le pouvoir conjugal dans un contexte post-migratoire

La littérature sur le pouvoir conjugal dans un contexte post-migratoire a mis en évidence que l'immigration a un impact sur la répartition du pouvoir conjugal. À ce sujet, on retrouve un grand consensus sur le fait qu'il existe des facteurs favorisant des changements dans la prise de décisions chez les hommes et les femmes au sein du couple. Des facteurs tels que le niveau d'éducation des partenaires (Delbiso, 2013 ; ElHaïli & Lasry, 1998), l'accès au travail de la femme (Delbiso, 2013 ; ElHaïli & Lasry, 1998 ; Grzywacz et al., 2009 ; Pardo et al., 2012 ; Wrigley-Asante, 2011), la perte de soutien émotionnel, social et ménager, la perte de revenus et du statut social (Guruge et al., 2010 ; Hyman et al., 2008) ainsi que le changement de contexte (ElHaïli & Lasry, 1998 ; Hyman et al., 2008 ; Shahidian, 1999 ; Shirpak et al., 2011) ont été démontrés comme favorisant ces changements sur la prise de décisions. En général, les études sur le pouvoir conjugal dans un contexte post-migratoire font de fréquentes allusions à l'influence des nouvelles conditions socioculturelles sur la répartition du pouvoir conjugal. Cependant, ces études ne nous montrent pas comment la prise de décisions change sous l'influence de la nouvelle culture tout au long du processus d'adaptation des partenaires à celle-ci. En effet, aucun des changements post-migratoires dans le pouvoir conjugal abordés dans la littérature n'a été démontré comme étant une conséquence directe des facteurs liés à l'adaptation

des individus à la culture d'accueil, c'est-à-dire une conséquence du processus d'acculturation. Notre étude a mis en évidence que des facteurs impliqués dans le processus d'adaptation des partenaires à la nouvelle culture s'avèrent importants. Ainsi, comme il avait été prédit, notre recherche a démontré que des facteurs comme le temps vécu dans la société d'accueil et le degré d'identification à la nouvelle culture ont une influence sur la prise de décisions des hommes et des femmes au sein du couple. De plus, notre recherche démontre que les changements dans la prise de décisions affectent de façon différente les hommes et les femmes après l'immigration. En effet, cette recherche a démontré que la prise de décisions des femmes change après l'immigration selon le temps passé dans la société d'accueil. Par ailleurs, pour les hommes, le temps passé dans la société d'accueil n'entraîne pas de changement sur la prise de décisions au sein du couple. Ainsi, notre hypothèse 1.a., soit qu'il y aura des changements dans la prise de décisions selon le temps passé dans la société d'accueil et que ces changements seront différents pour les hommes et les femmes, est confirmée. Il est à noter qu'afin d'assurer la stabilité des résultats de notre recherche, nous avons eu recours à des analyses supplémentaires. Ces analyses nous ont permis de corroborer les résultats obtenus. Ainsi, notre hypothèse 1.b., soit que la prise de décisions au Canada sera influencée de façon différente par le temps pour les hommes et pour les femmes au sein du couple, est confirmée et corrobore notre hypothèse 1.a.

8.3. Différence entre les changements chez les hommes et chez les femmes

Notre hypothèse 1.a., soit que les changements dans la prise de décisions seront différents pour les hommes et les femmes, étant confirmée et corroborée par nos analyses supplémentaires, il est important d'aborder les différences entre ces changements. Ces différences démontrées par notre étude coïncident avec les résultats exposés dans la littérature (Ataca & Berry, 2002 ; Chavira-Prado, 1992 ; Flores et al., 2004 ; Grzywacz et al., 2009 ; Hondagneu-Sotelo, 1992 ;

Hyman et al., 2008 ; Pardo et al., 2012 ; Shahidian, 1999 ; Shirpak et al., 2011). D'après ces études, les femmes et les hommes assument des rôles et des responsabilités différents dans leur propre vie, leur famille, leur foyer et leur communauté. Leur participation à la prise de décisions diffère et cette différence est socialement édifée et inculquée à partir de la perception que les différentes sociétés ont des différences physiques, tendances et capacités des hommes et des femmes. Cependant, après l'immigration, les nouvelles conditions du nouvel environnement amènent les hommes et les femmes au sein du couple à une réorganisation dans leurs rapports de pouvoir afin qu'ils se conforment à la structure de pouvoir idéalisée de la société majoritaire (Blood & Wolf, 1960 ; Fontaine et al., 2007 ; Hondagneu-Sotelo, 1992).

8.4. Les changements post-migratoires par catégories

Jusqu'à ce jour, les études sur les changements post-migratoires ont démontré une augmentation du pouvoir de la femme presque exclusivement dans la catégorie de l'économie. L'accès au travail de la femme et l'augmentation subséquente dans sa prise de décisions sur l'économie est un aspect central. Par contre, dans notre étude, cet aspect n'est pas significatif. En effet, les changements dans la prise de décisions chez les femmes colombiennes selon le temps vécu dans la société d'accueil ne touchent pas la catégorie « activités économiques ». Selon nos analyses par catégories, nos résultats indiquent que les changements dans la prise de décisions chez la femme selon le temps vécu dans la société d'accueil sont spécifiques à deux domaines de la vie familiale, soit les loisirs et les activités sociales et les soins et l'éducation des enfants. Par ailleurs, pour l'homme, le temps vécu dans la société d'accueil et l'identification au Canada n'ont pas d'influence sur sa prise de décisions au sein du couple. Nos analyses supplémentaires par catégories corroborent cette information.

8.5. L'identification à la société d'accueil

Concernant l'identification, en tenant compte d'études antérieures sur les relations interculturelles au Québec (Girard, 2008 ; Jolicoeur et Associés pour le MICC, 2005 ; Milaiti, 2010), notre recherche a mesuré deux degrés d'identification à la société d'accueil, soit l'identification au Canada et au Québec. Le patron des résultats de notre étude semble corroborer le fait que ces deux identifications sont différentes. En effet, notre hypothèse 2.a., soit qu'il y a des changements dans la prise de décisions selon le degré d'identification à la société d'accueil (Canada et Québec) et que ces changements seront différents pour les hommes et les femmes, est confirmée pour le Canada et confirmée partiellement pour le Québec. Nos données révèlent que, pour les femmes, le degré d'identification au Canada peut prédire des changements dans la répartition du pouvoir conjugal au niveau global. Par ailleurs, pour les hommes, leur degré d'identification au Canada n'entraîne pas de changement sur la prise de décisions au sein du couple. Concernant l'identification au Québec, s'il est possible de confirmer qu'il y a des changements dans la prise de décisions, nos résultats infirment que ces changements sont différents pour les hommes et pour les femmes. En effet, leur degré d'identification au Québec entraîne les mêmes changements dans la prise de décisions. Ainsi, le degré d'identification au Québec permet de prédire des changements dans la répartition du pouvoir conjugal seulement dans la catégorie « soins et éducation des enfants », tant chez les hommes que chez les femmes. Cependant, nos analyses supplémentaires ne corroborent pas cette information. En effet, notre hypothèse 2.b., soit que la prise de décisions au Canada sera influencée de façon différente par le degré d'identification à la société d'accueil (Canada et Québec) pour les hommes et pour les femmes au sein du couple est infirmée. Ainsi, nos analyses supplémentaires ne sont pas significatives.

8.6. Les différences entre les contextes socioculturels

Les études précédentes sur le pouvoir conjugal montrent des changements importants dans le couple étant donné la grande différence entre les contextes socioculturels (p. ex., culture orientale et occidentale, musulmane et catholique et mexicains qui émigrent à une culture nord-américaine) (Ataca & Berry, 2002 ; Cheung, 2008 ; ElHaili & Lasry, 1998 ; Grzywacz et al., 2009 ; Guruge et al., 2010 ; Hyman et al., 2008 ; Hyman et al., 2004 ; Morrison et al., 1999 ; Pardo et al., 2012 ; Shahidian, 1999 ; Shirpak et al., 2011). Notre étude décrit deux contextes socioculturels (colombien et canadien) qui diffèrent surtout dans les opportunités, les avantages et les conditions de travail ainsi qu'au niveau de la sécurité. Ces conditions paraissent être une forte motivation pour émigrer de la Colombie à la recherche d'une « meilleure qualité de vie » et d'un « meilleur avenir pour la famille » (Statistique Canada, 2009).

Le Canada est un pays qui offre aux immigrants la promesse de profiter de meilleures conditions de travail et d'améliorer la qualité de vie des individus, des couples et des familles qui y arrivent. Cette promesse est très attirante, spécialement pour les Colombiens, étant donné les conditions générales de travail et de vie du pays. En effet, selon l'article 161 du Ministère du Travail de la Colombie (MinTrabajo, 2016), la durée légale de la journée de travail normale est de huit heures par jour et 48 heures par semaine. Les conférences, les évènements, les réunions à caractère extraordinaire ainsi que les voyages à l'extérieur, qui ont habituellement lieu les quarts de soir et les fins de semaine, ne sont pas inclus dans la journée de travail. De plus, dans la loi régissant le travail en Colombie, il n'existe aucune notion concernant la création d'emplois à temps partiel de qualité ou programme de conciliation travail-famille pour les couples avec enfants ni possibilité d'un horaire flexible ou réduit (Oficina Internacional del Trabajo, 2011). L'absence de droits et de garanties pour les travailleurs colombiens a amené la Confédération

syndicale internationale à classer la Colombie parmi les pays offrant les pires conditions de travail (CSI, 2014).

Aguirre et Martinez (2006) indiquent que l'accès des femmes au marché du travail et l'augmentation du nombre de couples où les deux partenaires doivent travailler font partie des changements sociopolitiques et économiques les plus importants à s'être produits en Colombie et ayant eu des conséquences sur la qualité de vie des familles. L'entrée des femmes sur le marché du travail leur a requis d'assumer un nouveau rôle de caractère productif tout en gardant l'ancien rôle de soignant. Ainsi, le nombre de rôles que doivent assumer les couples à double revenu augmente considérablement, conduisant finalement à une surcharge influençant la qualité de la vie familiale ou du travail (Chinchilla, Poelmans & Tarrés, 2004, cité par Aguirre & Martinez, 2006). Le *Centro Andino de Altos Estudios* (CANDANE, 2015) indique que la hausse de la participation des femmes dans le marché du travail en Colombie, au cours des dernières années, a amené au premier plan les questions relatives aux soins des enfants lorsque les deux parents travaillent.

Par contre, l'Enquête sur la situation des femmes immigrantes au Québec (Chadi, 2011) et d'autres études sur les mères immigrantes à Montréal (Battaglini, Gravel, Boucheron, & Fournier, 2000) disent que les femmes immigrantes partagent largement le sentiment que le Québec est une société au sein de laquelle elles peuvent s'affirmer davantage comparativement à la situation qui prévaut dans leur pays d'origine. Elles voient aussi dans cette société un milieu propice à la fondation d'une famille et à l'amélioration de l'avenir de leurs enfants.

Au Québec, un grand nombre de mesures facilitant la conciliation travail-famille ont été adoptées dans les lois régissant le travail, plus précisément dans la Loi sur les normes du travail (Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail, 2016). Cette

dernière comprend un ensemble de dispositions pour encadrer les absences et les congés pour des raisons familiales ou parentales. Parmi celles-ci figurent notamment le congé de paternité, allant jusqu'à cinq semaines, ainsi que le congé parental partageable entre les deux parents, d'une durée d'un an. Par ailleurs, la mise en place de politiques, de programmes et de mesures en matière de conciliation travail-famille fait progressivement son chemin dans les entreprises et les organisations (Ministère de la Famille et des Aînés, 2012). Celles-ci comprennent, par exemple, l'offre d'une plus grande flexibilité dans le choix des heures de travail des employés, de la présence d'un service de garde sur les lieux de travail ou de la possibilité de prendre des congés pour des raisons familiales.

Cependant, selon des données du Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion sur l'accès des immigrants au marché du travail (Beaudoin, 2010), les femmes immigrées de 15 ans et plus sont plus scolarisées que l'ensemble des femmes de la population du Québec, mais moins occupées (47,8 %) que les femmes de la population totale (55,7 %). Elles sont également moins occupées que les hommes immigrés (62,2 %) et les hommes de la population totale (65,4 %). Elles disposent en conséquence d'un revenu d'emploi plus faible que les femmes de la population totale et que les hommes immigrés (Beaudoin, 2010). En 2014, les résultats de l'enquête sur la population active au Québec (Ministère d'Immigration, Diversité et Inclusion, 2015) révèlent une situation similaire concernant le taux d'emploi des femmes. Celui-ci continue à être plus faible que celui des hommes et l'écart entre les sexes est encore une fois plus prononcé dans la population immigrante. Dans ce groupe, le taux d'emploi des hommes était de 61,9 % (- 2,6 % comparativement aux données de 2013) et celui des femmes était de 51,1 % (49,9 % en 2013). Dans l'ensemble de la population, en 2014, les chiffres correspondants étaient de 62,6 % chez les hommes (63,5 % en 2013) et 56,8 % chez les femmes (le même qu'en

2013). L'écart entre les hommes et les femmes dans la population immigrante s'est donc légèrement réduit par rapport à 2013.

Il apparaît donc que, à partir du contraste entre les conditions de ces deux contextes, le fait d'immigrer au Québec est propice à la fondation d'une famille puisqu'il permet de bénéficier de plus de temps pour les loisirs familiaux et pour prendre soin des enfants. Cependant, la situation des femmes immigrantes au Québec peut contribuer à générer dans les couples une répartition traditionnelle du pouvoir conjugal où les femmes restent à la maison et les hommes deviennent les pourvoyeurs. En effet, si le nouveau contexte ne leur offre pas la possibilité de retourner au travail, les femmes immigrantes peuvent se voir dans l'obligation de s'occuper des tâches domestiques et cette situation peut contribuer à renforcer et perpétuer les rôles traditionnels de l'homme et de la femme dans le couple. Par contre, cette situation peut aussi être le résultat d'un choix du couple.

9. Limites de l'étude

À notre connaissance, cette recherche est la première qui aborde le phénomène du pouvoir conjugal des couples colombiens ayant immigré au Canada. Cependant, le nombre relativement restreint de couples interviewés, leur haut niveau d'instruction et la durée assez courte de leur séjour au pays limitent les possibilités de généralisation.

Un échantillon plus grand aurait rendu les résultats plus faciles à analyser ainsi que plus généralisables. Cependant, le choix de la taille de l'échantillon a été jugé approprié pour une étude comme celle-ci ayant pour but l'exploration du phénomène du pouvoir conjugal au sein des couples colombiens ayant immigré à Montréal.

Dans notre échantillon, les participants ont déclaré être résidents, citoyens ou étudiants des cycles supérieurs provenant du programme de travailleurs qualifiés du Québec. Ceci implique que le niveau d'instruction de tous les participants est nécessairement élevé. Notre échantillon ne tient donc pas compte d'autres cas d'immigrants comme les réfugiés et les parrainés qui pourraient avoir eu d'autres conditions éducationnelles et socioéconomiques en Colombie et d'autres raisons pour immigrer au Canada. Sur ce point, notre recommandation est d'essayer de considérer un échantillon plus varié dans ses caractéristiques sociodémographiques, par exemple le niveau de scolarité et la catégorie d'immigration. Une solution possible est d'élargir le recrutement à des zones où les réfugiés et d'autres types d'immigrants se trouvent. Proportionnellement, plus d'immigrants de la catégorie de l'immigration économique et moins de réfugiés ou de personnes en situation semblable résident dans la région métropolitaine de Montréal (Immigration et Communautés culturelles, 2013).

D'autre part, bien que le devis transversal de l'étude nous permette de tirer des conclusions par rapport aux changements dans la prise de décisions chez les couples colombiens par l'entremise de la durée de séjour, le devis longitudinal serait plus adéquat. Le fait d'avoir collecté les données pré et post-immigration lors de la même entrevue peut impliquer que la perception de l'information des participants par rapport aux prises de décisions dans le passé puisse être incomplète ou biaisée. Il est possible que les participants interprètent leurs souvenirs à partir des événements du présent. De plus, l'absence de groupe de comparaison rend ces résultats moins rigoureux.

En conclusion, les études faites sur le pouvoir conjugal montrent que l'immigration a un impact sur la prise de décisions des hommes et des femmes lors du changement du contexte socioéconomique et les opportunités de l'environnement. La presque inexistence des études sur

la population colombienne au Canada et les difficultés de trouver un échantillon avec des caractéristiques sociodémographiques variées mettent cette recherche dans une situation d'exploration initiale. La difficulté de compter sur un groupe contraste et les écarts existants dans la durée de séjour des participants ont limité la possibilité d'obtenir des résultats généralisables. Une durée de séjour très courte au Canada semble représenter une situation non différenciée tandis que, pour les couples vivant au Canada depuis plusieurs années, la représentation de leur ancienne situation en Colombie semble se confondre avec le présent. Il serait donc recommandable de continuer la recherche sur le sujet auprès de cette population au Canada, de façon longitudinale.

10. Contributions théoriques et pratiques

La littérature sur les changements post-migratoires au sein du couple montre que divers facteurs ont une influence sur le changement dans la prise des décisions : le niveau d'éducation des partenaires, l'âge, l'accès au travail/activité professionnelle de la femme, la perte de soutien émotionnel, social et ménager, la perte de revenus et du statut social ainsi que le changement de contexte. Malgré le nombre important de recherches sur le sujet, ces études ne nous montrent pas comment la prise de décisions sera influencée par la nouvelle culture à fur et à mesure que chaque partenaire s'y ajuste. En effet, ces recherches ne nous expliquent pas comment le processus d'acculturation peut favoriser ces changements. Ainsi, si l'adaptation des immigrants est influencée par la culture, des facteurs comme le temps vécu dans la société d'accueil et l'identification à celle-ci s'avèrent importants pour mesurer ces changements. En effet, les études sur les immigrants mettent en évidence que la durée de séjour et l'identification à la société d'accueil comme mesures indirectes de l'acculturation permettent d'élucider certains aspects du

processus d'adaptation des individus après l'immigration (Berry et al., 2002 ; Castro, 2003 ; Miglietta & Tartaglia, 2009 ; Ryder et al., 2000 ; Samnani et al., 2012 ; Suinn, Khoo, & Ahuna, 1995 ; Trapnell, Bond, & Paulhus, 1998 ; Unger et al., 2002 ; Ward et al., 1998). Dans ces études il est démontré que, plus il y avait d'exposition à la nouvelle culture, selon le temps vécu et l'identification à celle-ci, plus les attitudes et les valeurs des immigrants changeaient pour se rapprocher de la culture dominante. Cependant, ces études n'ont pas été faites avec personnes en couple.

La présente étude est donc importante par sa contribution à la compréhension de la façon dont les hommes et les femmes immigrants changent leurs relations de pouvoir au fur et à mesure qu'ils s'adaptent à la nouvelle culture. Effectivement, à partir de notre étude, il est possible de corroborer que la durée de séjour a un rôle important non seulement dans les changements individuels chez l'immigrant, mais aussi au niveau de son couple puisque celle-ci, grâce au contact constant avec le nouvel environnement et les valeurs dominantes de la société d'accueil, lui permet de s'adapter à cette dernière de façon progressive (Camizuli, & Noguès, 1997). De plus, on peut remarquer que l'identification culturelle joue aussi un rôle important dans ces changements puisque ceux-ci peuvent être facilités ou inhibés par le rejet ou le contact et la participation dans la société majoritaire (Azzi, & Klein, 1998 ; Belkaïd, & Guerraoui, 2003). En effet, plus chaque individu s'identifie à la société d'accueil, plus ses attitudes changeront en cohérence avec les valeurs du nouvel environnement afin de s'y adapter. Autrement dit, selon le temps vécu et l'identification à la société d'accueil, les immigrants sont portés à adopter des attitudes et des valeurs propres au groupe majoritaire.

Nous avons également constaté que ces mêmes études indiquent plusieurs catégories de prise de décisions, mais aucune n'a réuni ces catégories dans la même étude. Notre étude réunit les quatre catégories les plus mentionnées et significatives dans ces études afin de les explorer.

Par ailleurs, il est nécessaire de mentionner que le haut niveau d'immigration à Montréal depuis plusieurs années accentue l'importance des avancées sur les connaissances concernant les nouvelles réalités culturelles (Emongo, & White, 2014 ; Gouvernement du Québec, 2004). À ce sujet, il est possible de constater qu'il n'existe pas d'études sur le pouvoir conjugal et l'acculturation dans les couples d'origine colombienne à Montréal. Ce mémoire se veut significatif pour une continuation dans la production de la recherche dans le domaine de l'immigration, du pouvoir conjugal et de l'immigration des familles latino-américaines, et pourrait servir lors de programmes d'intervention psychosociale et de couple. Sur le plan théorique, la présente recherche a permis d'élucider des changements au niveau de la répartition du pouvoir conjugal chez des couples colombiens lors de l'immigration. En effet, nous avons démontré que l'immigration au Canada permet à la femme de s'impliquer dans la prise de décisions concernant les soins et l'éducation des enfants et les loisirs et les activités sociales. Nous avons aussi démontré que l'identification au Canada et l'implication des femmes dans la prise de décisions sont reliées. Aussi, nous avons pu mettre en relation le degré d'identification au Québec des femmes et des hommes colombiens immigrants à Montréal et leur implication dans les soins et l'éducation des enfants.

Sur le plan pratique, les avancées des connaissances sur les changements chez les individus au sein du couple dans le contexte post-migratoire pourront aider à développer des programmes d'intervention psychosociale et de couple (Brown, & Shalett, 1997 ; de Montigny, Brodeur, Gervais, Pangop, & Ndengeyingoma, 2015). Par exemple, si un psychologue cherche à

faire des interventions dans la dynamique du couple de colombiens immigrants au Québec, celui-ci pourrait, à la lumière de nos résultats, tenter d'aider à rééquilibrer la dynamique de la relation du couple, renforçant les possibilités d'une adaptation de chacun au nouveau contexte. L'objectif est de générer un nouvel équilibre dans la façon dont le couple évolue à l'intérieur d'un système social, économique et culturel différent (Rastogi, & Thomas, 2008). Les changements dans la prise de décisions que les individus au sein du couple subissent une fois arrivés au Canada soulignent la nécessité de politiques, de programmes et de recherche afin d'arrêter ou de réduire l'impact négatif des changements post-migratoires ainsi que de promouvoir la résilience dans les couples (Guengant, 1996 ; Guruge et al., 2010).

Les institutions gouvernementales pourraient mettre sur pied des campagnes de lutte contre l'inégalité chez les femmes immigrantes qui, à leur arrivée au Québec, ont de la difficulté à se trouver un emploi et se retrouvent dans l'obligation de rester à la maison (Lacharité, & Pasquier, 2014 ; Pierre, 2005).

11. Directions futures

Lors de recherches futures, il sera important d'améliorer les qualités psychométriques de l'Échelle du pouvoir conjugal en élargissant les questions par catégorie. En effet, deux des quatre catégories de décisions (activités économiques et tâches domestiques) ont été évaluées seulement à l'aide de deux questions. Le fait d'avoir évalué deux catégories à partir de deux questions chacune pourrait avoir affecté la validité des résultats. En effet, des quatre catégories étudiées, celles-ci n'ont jamais été significatives. Il serait également intéressant d'utiliser d'autres instruments pour mesurer le pouvoir conjugal (tout en conservant les catégories de décisions) et l'identification ethnoculturelle afin de valider ceux qui ont été utilisés dans la présente étude. Les

résultats de cette recherche pourraient se voir plus solides et consistants avec la combinaison d'une méthode qualitative et d'un devis longitudinal. La nature des changements post-migratoires pourrait être mieux éclairée avec cette combinaison. Ainsi, il serait possible de comparer les données obtenues à l'aide de mesures distinctes et indépendantes sans faire appel à la rétrospection. Ceci renforcerait la richesse et la validité des résultats. Finalement, il serait très enrichissant de considérer un échantillon avec des caractéristiques socio-culturelles plus variées (durée de séjour et niveau d'instruction) et d'inclure intentionnellement des couples avec différents statuts d'immigration (réfugiés et étudiants).

12. Conclusion

L'immigration est devenue l'une des questions préoccupantes dans les sociétés les plus développées (OIM, 2015). Le contexte social canadien actuel nous conduit à accorder une attention particulière à la réalité de la population immigrante et en particulier des couples et des familles.

Peu de situations sont aussi marquantes dans la vie d'un être humain que le passage d'une culture à une autre. L'immigration dans un nouveau pays implique que les nouveaux arrivants s'adaptent à un nouvel environnement différent de leur société d'origine (Castillo, 2015). Ainsi, le contact avec la nouvelle culture et le besoin de s'y adapter peuvent générer des changements importants chez les individus.

En conclusion, la présente recherche est la première, à notre connaissance, à s'être intéressée au pouvoir conjugal au sein des couples colombiens immigrants au Canada. Elle a entre autres permis de montrer que l'expérience d'immigration a des effets sur les individus, mais aussi sur les rapports de pouvoir au sein du couple. Plus encore, cette étude souligne le rôle

que jouent le temps et l'identification à la société d'accueil dans le processus d'adaptation des couples à la nouvelle culture. En effet, à partir de cette étude, nous pouvons confirmer que la culture a une influence significative sur les rapports de pouvoir au sein du couple, et ce tout au long de l'adaptation de chacun des partenaires à celle-ci. Cette étude a également permis d'aborder le pouvoir conjugal de manière multicatégorielle. L'utilisation des différentes catégories a permis d'obtenir des renseignements spécifiques aux changements dans la prise de décisions chez les hommes et les femmes après l'immigration. Ainsi, les changements culturels qui sont générés suite à l'immigration peuvent nous permettre de mieux comprendre les diverses facettes de celle-ci. Il serait intéressant de continuer à étudier ces changements en les particularisant davantage selon les contextes, les groupes ethniques, les différences individuelles et les variables psychosociales.

Références

- About, F. (1981). Ethnic self-identity. Dans R. C. Gardner, & R. Kalin (dir.). *A Canadian social psychology of ethnic relations*, (p. 37–56). Toronto: Methuen.
- Ajenjo Cosp, M., & García Román, J. (2014). Cambios en el uso del tiempo de las parejas ¿estamos en el camino hacia una mayor igualdad? *Revista Internacional de Sociología*, 72(2), 453-476.
- Allen, E. S., Baucom, D. H., Burnett, C. K., Epstein, N., & Rankin-Esker, L. A. (2011). Decision making-power, autonomy, and communication in remarried spouses compared with first-married spouses. *Family Relations Review*, 50, 326-334.
- Alta consejería presidencial para la equidad de la mujer. (2010). *Situación de las mujeres en Colombia y en la región Caribe: cifras e indicadores*. Consulta Regional Caribe, Colombia.
- Amatto, P., & Booth, A. (1995). Changes in gender roles attitudes and perceived marital quality. *American Sociological Review*, 60, 58-66.
- Amiot, C., de la Sablonnière, R., Terry, D., & Smith, J. (2007). Integration of social identities in the self: Toward a cognitive-developmental model. *Personality and Social Psychology Review*, 11, 364–388.
- Angulo, A., & Velásquez, S. (2010). La jefatura del hogar femenino en el marco del censo general DANE 2005. *Serie: Estudios Poscensales*, 10, 1-37.
- Ataca, B., & Berry, J. (2002). Psychological, sociocultural, and marital adaptation of Turkish immigrant couples in Canada. *International Journal of Psychology*, 37, 13-26.
- Atzmon, Y., & Izraeli, D. (2009). Women in Israel. *Studies of Israeli Society*, (p. 10-33).
- Aumont, G., Guidon, N., & Legault, G. (2000). *L'intervention auprès des femmes immigrantes et de leur famille*. Ed. Boucherville.
- Azzi, A., & Klein, O. (1998). *Psychologie sociale et relations intergroupes*. Dunod.

- Babcock, J. W. (1993). Power and violence. The relation between communication power discrepancies, and domestic violence. *Journal of Consulting and Clinical Psychology, 61* (1), 40-50.
- Baer, D., Grabb, E. & Johnston, W. (1990). The values of Canadians and Americans: a critical analysis and reassessment. *Social Forces, 68*, 693-713.
- Barudy, J. (1992). Migration politique, migration économique: une lecture systémique du processus d'intégration des familles migrantes. *Santé Mentale au Québec, 17* (2), 47-70.
- Barros García, L., Conejero Roos, K., Edo Badia, I., Gil Hernández, B., & Rebelo Honório, D. (2007). *La influencia de la inmigración en la relación de pareja: estudio de un caso*. Buenos Aires: Amorrortu Editores.
- Barry, H. B. (1957). A cross-cultural survey of some sex differences in socialization. *Journal of Abnormal and Social Psychology, 55*, 327-332.
- Barry, J. P. (1992). *Cross-Cultural Psychology -Research and Applications*. New York: Cambridge University Press.
- Bartlett, M., Shafer, K. & Seipel, M. (2013). Association of egalitarian attitudes with income, poverty, and entitlement program utilization. *Journal of human behavior in the social environment, 23* (8), 918-930.
- Battaglini, A., Gravel, S., Boucheron, L., & Fournier, M. (2000). *Les mères immigrantes: pareilles pas pareilles. Facteurs de vulnérabilité des mères immigrantes en période périnatale*. Montréal, Direction de la santé publique de Montréal-Centre.
- Beach, R. H., & Tesser, A. (1993). Decision making power and marital satisfaction. A self-evaluation maintenance perspective. *Journal of Social and Clinical Psychology, 12*, 471-494.
- Beckman-Brindley, S., & Tavormina, J. B. (1978). Power Relationships in Families: A Social-Exchange Perspective. *Family Process, 17*(4), 423-436.
- Belch, M. A. (2001). Family decision at the turn of the century: has the changing structure of households impacted the family decision-making process? *Journal of Consumer Behavior, 2*, 111-124.

- Belch, M. A., Krentler, K. A., & Willis-Flurry, L. A. (2005). Teen internet mavens: influence in family decision making. *Journal of Business Research*, 58(5), 569-575.
- Belkaïd, N., & Guerraoui, Z. (2003). La transmission culturelle. *Empan*, (3), 124-128.
- Benabdallah, M., & Jolibert, A. (2013). *L'acculturation: l'influence de la sous culture d'origine*. INSEEC Research.
- Benet-Martínez, V., & Haritatos, J. (2005). Bicultural identity integration (BII): Components and psychosocial antecedents. *Journal of personality*, 73(4), 1015-1050.
- Benoit, M. (2002). *Stéréotypes ethniques chez cinq communautés de Montréal à la suite du référendum québécois de 1995*. Montréal : Université de Montréal, Mémoire de maîtrise inédit.
- Beaudoin, P. (2010). *Étude sur l'Intégration Économique des femmes immigrées recensées au Québec en 2006*. Ministère d'Immigration, Diversité et Inclusion. Gouvernement du Québec.
- Bokek-Cohen, Y. A. (2011). Marital power bases as predictors of spousal influence strategies in a vacation purchase decision. *International Journal of Culture, Tourism and Hospitality Research*, 5(2), 144-157.
- Brami, P., & Lasry, J-C. (1999). Acculturation and ethnic identity among Sephardic college students in Montreal. *Latest contributions to cross-cultural psychology*, p. 65-74.
- Brown, P., & Shalett, J. (1997). *Cross-Cultural practice with couples and families*, 1. Psychology Press.
- Berry, J. (1980). Acculturation as a varieties of adaptation. *Acculturation: Theory, models and some new findings*, p. 9-25.
- (1990). Psychology of acculturation. Understanding individuals moving between cultures. *Applied Cross-cultural Psychology*, p. 232-253.
- (1997). Immigration, acculturation and adaptation. *Applied Psychology: an international review*, 46, 5-68.
- (1999a). Aboriginal cultural identity. *Canadian Journal of Native Studies*, 19, 1-36.

- (2005). Acculturation: living successfully in two cultures. *International Journal of Intercultural Relations*, 29, 697-712.
- Berry, J., Phinney, J., Sam, D., & Vedder, P. (2006), Immigrant Youth: Acculturation, Identity, and Adaptation. *Applied Psychology: An International Review*, 55, 303–332.
- Berry, J., Poortinga, Y., Segall, M., & Dasen, P. (2002). *Cross-cultural psychology. Research and applications*, 2^e édition. Cambridge University Press.
- Blain, M. (2006). *Trajectoires socioprofessionnelles et processus identitaires en contexte de migration: de la Colombie au Québec (dans les Laurentides)*. Mémoire de maîtrise inédite. Montréal, Québec, Canada: Université de Montréal.
- Blood, R., & Wolfe, D. (1960). *Husband and wives. The dynamics of married living*. Glencoe, Illinois: Free Press.
- Boubtane, E., Dumont, J. C., & Rault, C. (2015). *Immigration and economic growth in the OECD countries 1986-2006*. Repéré à <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01252165/document>
- Bourhis, R. & Bougie, E. (1998). Le modèle d'acculturation interactif : une étude exploratoire. *Revue Québécoise de psychologie*, 19 (3), 75-114.
- Brami, P., & Lasry, J-C. (1999). Acculturation and ethnic identity among Sephardic college students in Montreal. *Latest contributions to cross-cultural psychology*, p. 65-74.
- Brenot, P. (2001). *Inventer le couple*. Repéré à l'Observatoire International du Couple: <http://www.aihus.com/prod/system/main/main.asp?page=/prod/data/publications/couple/Psychodynamique.asp>.
- Brislin, R. (1970). Back translation for cross-cultural research. *Journal of cross-cultural psychology*, 1(3), 185-216.
- Browne, K., & Herbert, M. (1997). *Preventing family violence*. Chichester: John Wiley & Sons.
- Brownridge, D. (2002). *Cultural variation in male partner violence against women: a comparison of Québec with the rest of Canada*, 2(87), 87-115.
- Byrne, B. (1996). *Measuring self-concept across the life span : Issues and instrumentation*. Washington, DC : American Psychological Association.

- Camizuli, G., & Noguès, S. (1997). *Couple mixte : Acculturation de l'immigré?* Université de Toulouse le Mirail.
- Campo, C., & Linares, J. (2002). *Sobrevivir a la pareja*. Barcelona: Planeta.
- Cárdenas, M. & Mejía, C. (2006). Migraciones internacionales en Colombia: qué sabemos?. *Working papers series, 30*, 1-50.
- Castillo, J. R. (2015). La familia en el contexto transcultural. *Revista Psicología Científica, 17*(1).
- Chadi, M. (2012). Projet sur la situation des femmes immigrées et racisées au Québec : rapport de tournée auprès des femmes immigrées et racisées. Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes : Immigration et Communautés Culturelles du Québec.
- Chavira-Prado, A. (1992). Work, health, and the family: Gender structure and women's status in an undocumented migrant population. *Human Organization, 51*(1), 53-64.
- Cheung M. (2008). Resilience of older immigrant couples: Long-term marital satisfaction as a protective factor. *Journal Couple & Relationship Therapy, 7*(1), 19-38.
- Chien, W. Y., & Yi, C. C. (2014). Marital power structure in two Chinese societies : Measurement and mechanisms. *Journal of comparative family studies, 45*(1), 93-111.
- Citizenship and Immigration Canada. (2013). Travailleurs Qualifiés (fédéral). Repéré à <http://www.cic.gc.ca/FRANCAIS/immigrer/qualifie/index.asp>
- Coenen-Huther, J. (2001). Dominance et égalité dans les couples: un réexamen de la théorie des ressources à la lumière de sous-cultures familiales. *L'Harmattan I Cahiers du genre, 1*(30), 179-204.
- Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail du Québec (2016). *Vers une politique gouvernementale sur la conciliation travail-famille*. Gouvernement du Québec.
- Comisión Económica para América Latina y el Caribe (CEPAL). (2004). *Panorama social de América Latina*. Santiago de Chile, Chile: CEPAL.

- Comisión Económica para América Latina y el Caribe. (2007). *Estadísticas para la Equidad de Género: Magnitudes y tendencias en América Latina*. Santiago de Chile, Chile: Naciones Unidas.
- Comisión Económica para América Latina y el Caribe. (2005). *La política social en la globalización. Programas de protección en América Latina*. Santiago de Chile, Chile: Naciones Unidas.
- Conseil du statut de la femme (2004). *Vers un nouveau contrat social pour l'égalité entre les femmes et les hommes*. Québec: Conseil du statut de la femme.
- Conseil du statut de la femme (2010). *L'égalité entre les femmes et les hommes: une stratégie gagnante pour relever les défis du Québec*. Québec: Conseil du statut de la femme.
- Consejería Presidencial para la Equidad de la Mujer (2005). *Investigaciones sobre género y desarrollo en Colombia*. Programa de Naciones Unidas para el Desarrollo, Colombia.
Repéré à :
http://www.pnud.org.co/img_upload/9056f18133669868e1cc381983d50faa/01_64.pdf
- Corpoeducación (2001). *Situación de la Educación básica, media y superior en Colombia*. Bogota: Casa editorial El Tiempo.
- Cortes, D. E., Rogler, L. H., & Malgady, R. G. (1994). Biculturalism among Puerto Rican adults in the United States. *American Journal of Community Psychology*, 22, p. 707-721.
- Cowdery, R., Scarborough, N., Knudson-Martin, C., Seshadri, G., Lewis, M., & Mahoney, A. (2009). Gendered power in cultural contexts: Part II. Middle class African American heterosexual couples with young children. *Family Process*, 48(1), 25-39.
- Cromwell, R. E., & Olsen, D. H. (1975). *Power in families*. Sage.
- De la Sablonnière, R., Amiot, C., Cárdenas, D., Sadykova, N., Gorborukova, G. L., & Huberdeau, M. E. (2016). Testing the subtractive pattern of cultural identification. *European Journal of Social Psychology*.
- De Montigny, F., Brodeur, N., Gervais, C., Pangop, D., & Ndengeyingoma, A. (2015). Regard sur des enjeux rencontrés par les pères immigrants au Québec. *Engagement paternel et migration*, 23.

- Delbiso, T. D. (2013). Gender power relations in reproductive decision-making: The case of Gamo migrants in Addis Ababa, Ethiopia. *Étude de la Population Africaine*, 27(2), 118.
- Departamento Administrativo Nacional de Estadística –DANE-. (2008). Estimación de la migración 1973-2005. *Estudios Poscensales*, 6, p. 1-91.
- Departamento Administrativo Nacional de Estadística –DANE-. (2012). *Boletín de prensa, Género 2011*. Bogotá, D.C.-Colombia.
- Dekkers, T. (2007). *The relationship of decision-making and division of household labor to relationship satisfaction*. Mémoire de maitrise. Ames, Iowa, United States of America: Iowa State University.
- Departamento Nacional de Planeación DNP. (2002). *Plan Nacional de Desarrollo 2002-2006. Hacia un Estado comunitario*. Bogotá: Imprenta Nacional.
- Der-Karabetian A., & Balian, N. (1992). Ingroup, outgroup, and global-human identities of turkish-armenians. *The Journal of Social Psychology*, 4, p. 497-504.
- Der-Karabetian, A., & Ruiz, Y. (1997). Affective bicultural and global-human identity scales for mexican-american adolescents. *Psychological Reports*, 80, p. 1027-1039.
- Der-Karabetian, A. (1980). Relation of two cultural identity armenian-americans. *Psychological Reports*, 47, p. 123-128.
- Detlaff, A. & Rycraft, J. (2004). The impact of migration and acculturation on latino children and families: implications for child welfare practice. *Protecting Childrens*, 21 (2), 6-21.
- Diaz, J., & Restrepo T. (2012). Historia de los derechos humanos de la mujer en Colombia. *Revista cultura investigativa*, 2, p.1-15.
- Dorais, L. (2004). La construction de l'identité. *Erudit*, p. 1-11.
- Dryburgh, H., & Hamel, J. (2004). Immigrants demandés: rester ou partir? Consulté le 09 janvier, 2013, sur *Tendances sociales canadiennes*, Statistique Canada: <http://www.statcan.ca/francais/freepub/11-008-XIF/0020411-008-XIF.pdf>
- Dungan, P., Fang, T., & Gunderson, M. (2013). Macroeconomic impacts of Canadian immigration: Results from a macro model. *British Journal of Industrial Relations*, 51(1), 174-195.

- Eagly, A. & Carli, L. (2003). The female leadership advantage: an evaluation of the evidence. *The Leadership Quarterly*, 14, p. 807-834.
- ElHaïli, S., & Lasry, J-C. (1998). Pouvoir conjugal, rôles sexuels et harmonie maritale chez des couples immigrants Marocains à Montréal. *Revue Québécoise de Psychologie*, 19 (3), 133-150.
- Emongo, L., & White, B. (2014). L'interculturel au Québec. *Rencontres historiques et enjeux politiques*. Montréal: Presses de l'Université de Montréal.
- Fitzpatrick, M. (1988). *Between husbands and wives: Communication in marriage*. Newbury: Sage Publications.
- Flores, M., Díaz, R., Rivera, S., & Chi, A. L. (2005). Poder y negociación del conflicto en diferentes tipos de matrimonios. *Enseñanza e investigación en Psicología*, 10(2), 337-357.
- Flores, E., Tschann, J., Vannos Marin, B., & Pantoja P. (2004). Marital conflict and acculturation among Mexican American husband and wives. *Cultural diversity and ethnic minority psychology*, 10(1), 39-52.
- Flores, M. (2005). Poder y negociación del conflicto en diferentes tipos de matrimonio. *Enseñanza e Investigación en Psicología*, 2, p. 337-353.
- Fontaine, A. M., Andrade, C., Matias, M., Gato, J., & Mendonça, M. (2007). Culture, normes et rôles de genre: l'articulation famille/travail dans le couple. Dans *Couple conjugal, couple parental: vers de nouveaux modèles*, p. 129-152.
- Girard, M. (2008). Résumé de résultats de sondages portant sur la perception des québécois relativement aux accommodements raisonnables, à l'immigration, aux communautés culturelles et à l'identité canadienne-française, 115 pages, présenté à la Commission de consultation sur les pratiques d'accommodement reliées aux différences culturelles, Québec. Repéré à : <http://www.accommodements.qc.ca/documentation/rapports/rapport-6-girard-magali.pdf>
- Gottman, J. M. (2014). *What predicts divorce?: The relationship between marital processes and marital outcomes*. Psychology Press.

- Goyer, G. (2011). Une réalité vécue pour l'homme immigrant. Mémoire de maîtrise inédite. Informations prises à partir du document : Forgues, A., Goyer, G., Nault-Cloutier, A., Racicot-Lanoué, F. (2010). *Le traversier : un groupe de support pour hommes immigrants*. Cours SES- 733, Université de Sherbrooke, novembre 2010, 58p.
- Gouvernement du Québec (2004). *Plan d'action gouvernementale 2004-2009 en matière de violence conjugale*. Montréal, Canada : Ministère de la Justice.
- Greenstein, T. (1996). Gender ideology and perceptions of the fairness of the division of household labor: effects on marital quality. *Social Forces*, 74, p. 1029-1042.
- Grzywacz, J., Rao, P., Gentry, A., Marin, A., & Arcury, T. (2009). Acculturation and conflict in Mexican immigrants' intimate partnerships: the role of women's labor force participation. *Violence Against Women*, 15, p. 1194-1212.
- Guengant, J. (1996). Migrations internationales et développement : les nouveaux paradigmes. *Revue européenne des migrations internationales*, 12(2), 107-121.
- Guruge, S., Shirpak, K. R., Hyman, I., Zanchetta, M., Gastaldo, D., & Sidani, S. (2010). A meta-synthesis of post-migration changes in marital relationships in Canada. *Canadian Journal of Public Health/Revue Canadienne de Santé Publique*, p. 327-331.
- Hernández, S. (2007). *Les hommes immigrants et leur vécu familial: impact de l'immigration et intervention*. Centre de Santé et des Services Sociaux de la Montagne. Montréal.
- Hesse-Biber, S., & Williamson, J. (1984). Resource theory and power in families: Life cycle considerations. *Family Process*, 23(2), 261-278.
- Hobart, W. (1981). Sources of egalitarianism in young unmarried Canadians. *The Canadian Journal of Sociology*, 6, p. 261-282.
- Hollifield, J., Martin, P., & Orrenius, P. (2014). *Controlling immigration: A global perspective*. Stanford University Press.
- Hondagneu-Sotelo, P. (1992). Overcoming patriarchal constraints: the reconstruction of gender relations among Mexican immigrants women and men. *Gender and society*, 6, p. 393-415.

- Hondagneu-Sotelo, P. & Messner, M. (1994). Gender displays and men's power: the "new man" and the Mexican immigrant man. *Research on men and masculinities series: theorizing masculinities*, p. 200-219.
- Huberdeau, M.-E., Cárdenas, D., & de la Sablonnière, R. (2016). Writing about conflicting identities: A concrete strategy facilitating well-being and identity integration. Wiley-Blackwell. Manuscript submitted for publication.
- Humanez Blanquicett, E. (2000). XXème Congrès de l'Association International pour la Recherche Interculturelle. *Cinquante ans d'immigration colombienne au Québec: regard historique sur l'intégration des immigrants colombiens à la société d'accueil*. (p. 1-20). Montréal: Université du Québec à Montréal.
- Huppé, M., & Cyr, M. (1997). Répartition des tâches familiales et satisfaction conjugale des couples à double revenu selon les cycles familiaux. *Canadian Journal of Counseling*, p. 145-162.
- Huynh, Q., Nguyen, A., & Benet-Martínez, V. (2011). Bicultural identity integration. Dans *Handbook of identity theory and research*, p. 827-842. Springer New York.
- Hyman, I., Guruge, S., Mason, R., Gould, J., Stuckless, N., Tang, T., & Mekonnen, G. (2004). Post-migration changes in gender relations among Ethiopian couples living in Canada. *CJNR (Canadian Journal of Nursing Research)*, 36(4), 74-89.
- Hyman, I., Guruge, S., & Mason R. (2008). The impact of migration on marital relationships: a study of Ethiopian immigrants in Toronto. *Journal of Comparative Family Studies*, 39(2).
- Immigration, Diversité et Inclusion Québec. (2016). Quelques caractéristiques du marché du travail québécois. Consulté le 14 mai, 2016, sur Immigration Québec : <http://www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/fr/travailler-quebec/marche-travail/caracteristiques.html>
- Immigration et Communautés Culturelles, Québec (2006). Immigration Québec. Consulté le 09 février, 2013, sur *Immigration Québec*: <http://www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/fr/immigrer-installer/travailleurs-permanents/demande-immigration-general/conditions-requises/index.html>

- Immigration et Communautés Culturelles, Québec (2010). *Portrait statistique de la population d'origine ethnique colombienne recensée au Québec, 2006*. Montréal: Gouvernement du Québec.
- Immigration et Communautés Culturelles, Québec (2013). *Présence en 2013 des immigrants admis au Québec de 2002 à 2011*. Consulté le 10 mai, 2014, sur *Immigration et Communautés Culturelles du Québec*: http://www.micc.gouv.qc.ca/publications/fr/recherches-statistiques/PUB_Presence2013_admisQc_02_11.pdf
- Immigration et Communautés Culturelles, Québec (2014). *Portraits statistiques. L'immigration permanente au Québec selon les catégories d'immigration et quelques composantes 2010-2014*. Montréal: Gouvernement du Québec.
- Institut de la Statistique du Québec (2013). *Travail et rémunération*. Annuaire Québécois des statistiques du travail. Consulté le 30 mai, 2014, sur http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/travail-remuneration/population-active-chomage/emploi_taux.html
- International Organisation for Migration (2015). *World Migration Report, 2015*. Consulté le 10 mars, 2016, sur <http://www.iom.int/world-migration-report-2015>
- Jolicoeur et associés. (2005). *Sondage sur l'état des relations interculturelles au Québec*. Rapport préparé pour le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles. Gouvernement du Québec.
- Kanouté, F. (2002). Profils d'acculturation d'élèves issus de l'immigration récente à Montréal. *Revue des sciences de l'éducation*, 28(1), 171-190.
- Kenny, D. A., Kashy, D. A., & Cook, W. L. (2006). *Dyadic data analysis*. New York: Guilford.
- Kline, R. B. (2005). *Principles and practice of structural equation modeling (2e éd.)*. New York : Guilford Press.
- Knudson-Martin, C., & Mahoney, A. R. (2005). Moving beyond gender: Processes that create relationship equality. *Journal of Marital and Family Therapy*, 31(2), 235-258.
- Kumar, N. (2016). *Understanding Migration and Forced Labour*. Disponible à SSRN 2729751.

- Kaufman, M. (1999). Men, feminism and men's contradictory experiences of power. *Theorizing Masculinities*, 2, p. 59-85.
- Labrador-Fernández (2000). *Identidad e inmigración: un estudio cualitativo con inmigrantes peruanos en Madrid*. Instituto Universitario de Estudios sobre Migraciones: Universidad Pontificia Comillas.
- Lacharité, B., & Pasquier, A. (2014). L'intersectionnalité appliquée: Un projet pilote à Montréal. *Nouvelles pratiques sociales*, 26(2), p. 251-265.
- Lavee, Y., & Katz, R. (2002). Division of labor, perceived fairness, and marital quality: the effect of gender ideology. *Journal of Marriage and Family*, 64, p. 27-39.
- Lasry, J.-C., & Sayegh, L. (1992) Developing an acculturation scale: a bi-dimensional model, dans N. Grizenko, L. Sayegh & P. Migneault (Eds.). *Transcultural Issues in Child Psychiatry*, p. 67-86. Montreal: Éditions Douglas.
- Lasry, J.-C., & Benoit, M. (1999). Ethnic stereotypes in five Montreal student groups. Paper presented at the SPSSI annual conference, *Immigrants and Immigration*. Toronto, Ont.
- Lasry, J.-C., & Frédérik, M. (1986). Structure familiale et pouvoir conjugal dans les familles haïtiennes de Montréal. *Études ethniques au Canada*, 18 (2), 151-159.
- Lasry, J.-C., & Tremblay, S. (1984). Prise de décisions dans un groupe des familles québécoises. *Revue canadienne de Sciences du Comportement*, 16, p. 144-154.
- Londoño, M. (2011). El desafío de la equidad de género en Colombia y la estrategia del mainstreaming. *Revista Manzana de la Discordia*, 2(1), 79-89.
- Mainguené, A. (2011). Couple, famille, parentalité, travail des femmes : Les modèles évoluent avec les générations. *Division études sociales, Insee*, 1339, p.1-4.
- McCrae, R., Yik, M., Trapnell, P., Bond, M., & Paulhus, D. (1998). Interpreting personality profiles across cultures: bilingual, acculturation, and peer rating studies of Chinese undergraduates. *Journal of Personality and Social Psychology*, 74(4), 1041.
- McLean, I. W. (2013). *Why Australia prospered: the shifting sources of economic growth*. Princeton University Press.

- Meesee, A. (2007). *Income and education as marital power resources*. Madison: University of Wisconsin.
- Miglietta, A., & Tartaglia, S. (2009). The influence of length of stay, linguistic competence, and media exposure in immigrants' adaptation. *Cross-Cultural Research*, 43(1), 46-61.
- Milaiti, M. M. (2010). Les nationalismes au Canada: quelles contributions des immigrants?. *International Journal of Canadian Studies/Revue internationale d'études canadiennes*, (42), 307-322.
- Ministère de Culture, Communications et Condition Féminine du Québec (2006). *Pour que l'égalité de droit devienne une égalité de fait*. Politique gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes. Gouvernement du Québec.
- Ministère de la Famille et des Aînés (2012). Rapport annuel. Gouvernement du Québec.
- Ministère d'Immigration, Diversité et Inclusion (2014). *Fiche synthèse sur l'Immigration et la Diversité Ethnoculturelle au Québec*. Consulté le 10 mai, 2016, sur *Immigration et Communautés Culturelles du Québec*: http://www.midi.gouv.qc.ca/publications/fr/recherches-statistiques/FICHE_syn_an2014.pdf
- Ministère d'Immigration, Diversité et Inclusion (2015). *Résultats de l'Enquête sur la population active (EPA). Les immigrants et le marché du travail québécois en 2014*. Gouvernement du Québec.
- Moore, M. (1998). The power of motherhood: a contextual evaluation of family resources. *Free Inquiry in Creative Sociology*, p. 111-118.
- Moore, M., Blumstein, P., & Schwartz, P. (1998). The power of motherhood: A contextual evaluation of family resources. *Free Inquiry in Creative Sociology*, 26(1), 111-118.
- Morales, E. (2007). *El poder en las relaciones de género*. Sevilla: Centro de estudios andaluces.
- Morrison L, Guruge S, Snarr K. (1999). Sri Lankan Tamil immigrants in Toronto: Gender, marriage patterns, and sexuality. Au Kelson G. & DeLaet D. (Eds.), *Gender and Immigration*. New York, NY: New York University Press; p. 144-61.

- Naciones Unidas. (1992). Integración de lo femenino en la cultura latinoamericana: en busca de un nuevo modelo de sociedad. Santiago de Chile: Naciones Unidas.
- Nye, D. (2009). *Contemporary American society*. Kbh.: Akademisk Forlag.
- Nobles, J., & McKelvey, C. (2015). Gender, Power, and Emigration From Mexico. *Demography*, 52(5), 1573-1600.
- O'Connor, P. (1991). Women's experience of power within marriage: an inexplicable phenomenon? *Sociological Review*, 39, p. 823-842.
- Padilla, A., & Pérez, W. (2003). Acculturation, social identity, and social cognition: a new perspective. *Hispanic Journal of Behavioral Sciences*, 25, p. 35-55.
- Pardo, Y., Weisfeld, C, Hill, E., & Slatcher R. (2012). Machismo and marital satisfaction in Mexican American couples. *Journal of Cross-Cultural Psychology*, 20(10), 1-17.
- Phinney, J., Horenczyk, G., Liebkind, K., & Vedder, P. (2001). Ethnic identity, immigration, and well-being: An interactional perspective. *Journal of Social Issues*, 57, p. 493–510.
- Pierre, M. (2005). Les facteurs d'exclusion faisant obstacle à l'intégration socioéconomique de certains groupes de femmes immigrées au Québec: Un état des lieux. *Nouvelles pratiques sociales*, 17(2), 75-94.
- Polit, D., & Hungler B. (2000). *Investigación científica en ciencias de la salud. 5ª edición*. México: Interamericana-McGraw-Hill.
- Pollard, M., & Wu, Z. (1998). Divergence of marriage patterns in Quebec and elsewhere in Canada. *Population and Development Review*, 24 (2), 329-356.
- Pomfret, R. (2013). *The economic development of Canada*. Routledge.
- Presidencia de la República de Colombia (2005). *Hacia una Colombia equitativa e incluyente*. Bogotá: Naciones Unidas en Colombia.
- Programa de las Naciones Unidas para el Desarrollo (PNUD) (2006). *Estrategia equidad de género PNUD Colombia*. Bogotá: Naciones Unidas en Colombia.
- Programa de las Naciones Unidas para el Desarrollo (PNUD) (2008). *Empoderadas e Iguales. Estrategia de igualdad de género 2008-2011*. Bogotá: Naciones Unidas en Colombia.

- Rangel, S. (2013). *Familismo, enculturation, and acculturation as predictors of psychological well-being in latinas/os*. Washington State University, Department of Counseling Psychology.
- Rastogi, M., & Thomas, V. (2008). *Multicultural couple therapy*. Sage Publications.
- Recchia, H. E., Ross, H. S., & Vickar, M. (2010). Power and conflict resolution in sibling, parent-child, and spousal negotiations. *Journal of Family Psychology, 24*(5), p. 605.
- Redfield, R., Linton, R., & Herskovitz, M. (1936). Memorandum for the study of acculturation. *American Anthropologist. New Series, 38*(1), 149-152.
- Rico de Alonso, A. (2006). *Caracterización y estructura interna de la jefatura femenina en zonas urbanas del sector informal*. Bogotá, D.C.: ICBF.
- Rudmin, F. (2003). Critical history of the acculturation psychology of assimilation, separation, integration, and marginalization. *Review of general psychology, 7*(10), 3-37.
- Ryder, A., Alden, L. Paulhus, D. (2000). Is acculturation unidimensional or bidimensional? A head-to-head comparison in the prediction of personality, self-identity, and adjustment. *Journal of Personality and Social Psychology, 79*(1), 49-65.
- Safilios-Rotschild, C. (1970). The study of family power structure: a review 1960-1969. *Journal of Marriage and the Family, 32*, p. 539-552.
- Sam, D. (2014). Immigrant families in a global context: Challenges and future directions. *Global Perspectives on Well-Being in Immigrant Families* (p. 311-320). Springer New York.
- Sam, D. L., & Berry, J. (2006). *The Cambridge handbook of acculturation psychology*. Cambridge: University Press.
- Samnani, A. K., Boekhorst, J. A., & Harrison, J. A. (2012). Acculturation strategy and individual outcomes: Cultural diversity implications for human resource management. *Human Resource Management Review, 22*(4), 323-335.
- Sarantakos, S. (2000). Marital power and quality of marriage. *Australian social work. 53*(1), 43-50.
- Sayegh, L., & Lasry, J-C. (1993a). Acculturation, stress et santé mentale chez des immigrants libanais à Montréal. *Santé Mentale au Québec, 18*, p. 23-51.

- Sayegh, L., & Lasry, J-C. (1993b). Immigrants' adaptation in Canada: Assimilation, acculturation, and orthogonal cultural identification. *Canadian Psychology*, 34 (1) 98-109.
- Searle, W., & Ward, C. (1990). The prediction of psychological and sociocultural adjustment during cross-cultural transitions. *International journal of intercultural relations*, 14(4), 449-464.
- Serrurier, C. (2003). *La question du partage des taches doit être abordée dès le début de la vie en couple.* (E. Godineau, Intervieweur). Repéré à <http://www.journaldesfemmes.com/dossier/0311taches/interview.shtml>
- Shahidian, H. (1999). Gender and sexuality among Iranian immigrants in Canada. *Sexualities*, 2(2), 189-223.
- Shirpak, K., Maticka Tyndale, E., & Chinichian, M. (2011). Post Migration changes in Iranian immigrants' couples relationships in Canada. *Journal of comparative family studies*, 42 (6), 751-770.
- So-Kum Tang, C. (1999). Marital power and aggression in a community sample of Hong-Kong Chinese families. *Journal of Interpersonal Violence*, p. 585-602.
- Somech, A. (2000). Independent and interdependent selves : different meanings in different cultures. *International Journal of Intercultural Relations*, 24, p. 161-172.
- Song, Y., & Moon, A. (1998). *Korean American Women: from tradition to modern feminism.* Westport: Praeger Publishers.
- Statistics Canada. (2006). *Immigrant population by place of birth and period of immigration (2006 Census).* Consulté le 06 décembre, 2011, sur Statistics Canada: <http://www40.statcan.gc.ca/l01/cst01/demo24a-eng.htm>
- Statistique Canada. (2009). *Raisons invoquées pour demeurer au Canada chez les immigrants qui prévoient s'installer en permanence au Canada, selon la catégorie d'immigration (déclaré 4 ans après leur arrivée).* Repéré à <http://www.statcan.gc.ca/pub/11-008-x/2007000/t/4097873-fra.htm>

- Statistique Canada (2011). *Immigration et diversité ethnoculturelle au Canada. Enquête nationale auprès des ménages, 2011*. Repéré à <http://www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/as-sa/99-010-x/99-010-x2011001-fra.cfm>
- Statistics Canada (2014). *Permanent and temporary residents. Permanent residents by source country*. Repéré à <http://www.cic.gc.ca/English/resources/statistics/facts2012/permanent/10.asp>
- Statistique Canada (2016). *Estimations de la population du Canada : âge et sexe, 1^{er} juillet 2015*. Repéré à <http://www.statcan.gc.ca/daily-quotidien/150929/dq150929b-fra.htm>
- Statistique Canada (2016). *Immigration et Citoyenneté*. Repéré à <http://www.cic.gc.ca/francais/immigrer/demande.asp>
- Stordeur, R., & Stille, R. (1989). *Ending men's violence against their partners: one road to peace*. Newbury Park: Sage.
- Suinn, R. M., Khoo, G., & Ahuna, C. (1995). The Suinn-Lew Asian self-identity acculturation scale: Cross-Cultural information. *Journal of Multicultural Counseling and Development, 23*(3), 139-148.
- Thisdale, C. (2010). Les comparaisons temporelles et la privation relative temporelle en tant que causes du conflit identitaire et de l'identité forclosée. *Journal sur l'Identité, les Relations Interpersonnelles et les Relations Intergroupes, 3*, p. 45-55.
- Travail, Emploi et Sécurité sociale Québec. (2016). Régime québécois d'assurance parentale. Repéré à http://www.rqap.gouv.qc.ca/a_propos_regime/information_generale/index.asp
- Trimble, J. E. (2003). Introduction: Social change and acculturation. *Acculturation: Advances in theory, measurement, and applied research, 10*.
- Turgeon, L. & Boisvert J-M. (1997). Pouvoir conjugal et l'évitement des conflits chez les hommes. *Revue Canadienne des Sciences du Comportement, 29*(2), 112-121.
- Turner, R. A., & Schabram, K. F. (2012). The bases of power revisited: An interpersonal perceptions perspective. *Journal of Organizational Psychology, 12*(1).

- Unger, J. B., Gallaher, P., Shakib, S., Ritt-Olson, A., Palmer, P. H., & Johnson, C. A. (2002). The AHIMSA acculturation scale: A new measure of acculturation for adolescents in a multicultural society. *Journal of Early Adolescence, 22*, 225-251.
- Wadsworth, B. C., Hecht, M. L., & Jung, E. (2008). The role of identity gaps, discrimination, and acculturation in international students' educational satisfaction in American classrooms. *Communication Education, 57*(1), 64-87.
- Waltz, J., Babcock, J. C., Jacobson, N. S., & Gottman, J. M. (2000). Testing a typology of batterers. *Journal of consulting and clinical psychology, 68*(4), 658.
- Ward, C. (1996). Acculturation. In D. Landis & R. Bhagat (Eds.), *Handbook of intercultural training* (2e ed., p. 124-147). Thousand Oaks, CA: Sage.
- (2001). The A, B, Cs of acculturation dans *Handbook of culture and psychology* (p. 411-445). New York: Oxford University Press.
- Ward, C., Okura, Y., Kennedy, A., & Kojima, T. (1998). The U-curve on trial: A longitudinal study of psychological and sociocultural adjustment during cross-cultural transition. *International Journal of Intercultural Relations, 22*(3), 277-291.
- Ward, C., Bochner, S., & Furnham, A. (2001). *The Psychology of Culture Shock 2e Éd.* London: Routledge.
- Ward, C., & Kennedy, A. (1999). The measurement of sociocultural adaptation. *International Journal of Intercultural Relations, 23*, p. 659-677.
- World Economic Forum (2013). *The Global Gender Gap Report*. Repéré à World Economic Forum: http://www3.weforum.org/docs/WEF_GenderGap_Report_2013.pdf.
- Wrigley-Asante, C. (2011). Women becoming bosses: Changing gender roles and decision making in Dangme West District of Ghana. *Ghana Journal of Geography, 3*(1), 60-87.
- Wu, Z. & Baer, D.E. (1996). Attitudes toward family and gender roles: a comparison of English and French Canadian women. *Journal of Comparative Family Studies, 27*, p. 437-452.
- Yampolsky, M. A., Amiot, C. E., & de la Sablonnière, R. (2013). Multicultural identity integration and well-being: A qualitative exploration of variations in narrative

coherence and multicultural identification. *Frontiers in Psychology*, 4, 126p. Repéré à <http://dx.doi.org/10.3389/fpsyg.2013.00126>

Yampolsky, M. A., Amiot, C. E., & de la Sablonnière, R. (2015). The Multicultural Identity Integration Scale (MULTIIS): Developing a comprehensive measure for configuring one's multiple cultural identities within the self. *Cultural Diversity and Ethnic Minority Psychology*. Advance online publication. Repéré à <http://dx.doi.org/10.1037/cdp0000043>

Zak, I. (1973). Dimensions of Jewish-American identity. *Psychological Reports*, 33, p. 891-900.

Zak, I. (1976). Structure of ethnic identity of Arab-Israeli students. *Psychological Reports*, 38, p. 239-246.

Annexes

Formulaire de consentement et questionnaire en français et en espagnol

Formulaire de consentement

Vous êtes invité(s) à participer à un projet de recherche. Le présent document vous renseigne sur les modalités de ce projet de recherche. S'il y a quelque chose que vous ne comprenez pas, n'hésitez pas à poser des questions. Pour participer à ce projet de recherche, vous aurez à lire et à signer le consentement à la fin de ce document, dont nous vous remettrons copie signée et datée.

Titre du projet

- Pouvoir conjugal et immigration chez des couples colombiens immigrants à Montréal

Chercheur

- Jorge Mario Velásquez Zapata, étudiant à la maîtrise, Département de psychologie, Université de Montréal.

Directeur de recherche

- Jean-Claude Lasry, PhD., professeur titulaire, Département de psychologie, Université de Montréal.

RENSEIGNEMENTS AUX PARTICIPANTS

1. Objectifs de la recherche

- La présente recherche vise à explorer le phénomène du pouvoir conjugal, au sein des couples colombiens ayant immigré à Montréal, et ainsi d'évaluer les changements possibles dans la structure de leur couple.

2. Participation à la recherche

Votre participation à ce projet sera requise pour une rencontre d'environ une heure, qui aura lieu à votre convenance, en fonction de vos disponibilités. Vous aurez à répondre à des questions socio-démographiques, portant aussi sur votre expérience de l'immigration, de votre situation familiale, maritale et personnelle.

3. Coûts et rémunération

Aucune rémunération n'est prévue pour votre participation à ce projet de recherche.

4. Confidentialité

Les informations que vous donnerez seront strictement confidentielles et accessibles seulement aux fins de cette recherche. Chaque participant se verra attribuer un numéro et seul le chercheur et son directeur connaîtront son identité et son numéro correspondant. De plus, les données seront conservées dans un lieu sûr. Aucune information permettant de vous identifier d'une façon ou d'une autre ne sera publiée. Toute information personnelle sera détruite sept ans après la fin du projet et seules les données ne permettant pas de vous identifier seront conservées après cette période.

5. Avantages et inconvénients

En participant à ce projet de recherche, vous pourrez contribuer à l'avancement des connaissances sur les processus d'adaptation à un nouveau pays, notamment sur les possibles changements des rôles féminins et masculins des immigrants d'origine

colombienne à Montréal. La participation à la recherche donne souvent aux participants l'occasion de mieux se connaître.

Par contre, il est possible que le fait d'aborder ces expériences suscite des réflexions ou même des souvenirs émouvants ou désagréables. Si cela se produisait, n'hésitez pas à en parler avec le chercheur qui pourra vous référer à une personne-ressource.

6. Droit de retrait

Votre participation est entièrement volontaire. Vous êtes libre de vous retirer en tout temps par avis verbal, sans préjudice et sans avoir à justifier votre décision. Si vous décidez de vous retirer de la recherche, vous pouvez communiquer avec le chercheur, au numéro de téléphone indiqué ci-dessous. À votre demande, les renseignements qui auront été recueillis au moment de votre retrait pourront aussi être détruits.

CONSENTEMENT #

A- J'accepte de participer à la recherche «Pouvoir conjugal et immigration chez des couples colombiens immigrants à Montréal». Je déclare avoir pris connaissance des informations ci-dessus, avoir obtenu les réponses à mes questions sur ma participation à la recherche et comprendre le but, la nature, les avantages, les risques et les inconvénients de cette recherche. Ma signature atteste de mon consentement à participer à l'étude. Je comprends que je peux me retirer en tout temps de l'étude sans préjudice et sans avoir à justifier ma décision.

Signature : _____ Date : _____

Nom : _____ Prénom : _____

B- Je déclare avoir expliqué le but, la nature, les avantages, les risques et les inconvénients de l'étude et avoir répondu au meilleur de ma connaissance aux questions posées.

Signature du chercheur : _____ Date : _____
(ou de son représentant)

Nom _____ Prénom : _____

Pour toute question relative à la recherche, ou pour vous retirer de la recherche, vous pouvez communiquer avec Jorge Mario Velásquez (chercheur).

C- Toute plainte relative à votre participation à cette recherche peut être adressée à l'ombudsman de l'Université de Montréal, au numéro de téléphone (514) 343-2100 ou à l'adresse courriel ombudsman@umontreal.ca. (L'ombudsman accepte les **appels à frais virés**).

Un exemplaire du formulaire de consentement signé vous sera remis.

Questionnaire en français

Dossier N°

POUVOIR CONJUGAL ET IMMIGRATION CHEZ DES COUPLES COLOMBIENS IMMIGRANTS À MONTRÉAL

Bonjour! Je suis Jorge Mario Velásquez, étudiant à la maîtrise en psychologie à l'Université de Montréal. La présente recherche, sous la direction du professeur Jean-Claude Lasry (Ph.D.), vise à explorer le phénomène de l'adaptation conjugale, au sein des couples colombiens ayant immigré à Montréal, et ainsi d'évaluer les changements possibles et leur impact sur l'harmonie maritale. S'il y a des mots que vous ne comprenez pas, n'hésitez pas à poser des questions. Votre participation est entièrement volontaire et vous êtes libre de vous retirer en tout temps, sans préjudice et sans avoir à justifier votre décision. Les réponses et les résultats sont strictement **CONFIDENTIELS** et ne serviront qu'à cette étude.

Merci d'avance de votre précieuse collaboration!

A. QUESTIONNAIRE SOCIODÉMOGRAPHIQUE

DATE: / /

A-1) Sexe: 1 Masculin 2 Féminin

A-2) Quelle est votre date de naissance? Jour..... Mois..... Année.....

A-3) Dans quel département êtes-vous né (e) ?

A-4) Quelle était votre religion à la naissance?

1 Catholique 2 Protestant 3 Autre:

A-5) Depuis combien de temps avez-vous quitté la Colombie? Mois: Années:

A-6) Le Canada est-il votre premier pays de résidence au départ de la Colombie ?

1 Oui 2 Non- dans quel autre pays étiez-vous installé-e ?

Pays Durée de résidence : Mois Années

Pays Durée de résidence : Mois Années

A-7) Quel est votre date d'arrivée au Canada ? : Date /

année mois

A-8) Quel est votre statut actuel :

1 Étudiant 2 Résident Permanent 3 Citoyen canadien

4 Travailleur temporaire 5 Autre :

A-9) Quelles études avez-vous faites après la secondaire ?

1 Techniques Diplômes :

2 Technologiques Diplômes :

3 Universitaires Diplômes :

Années étudiées au total :

A-10) Depuis votre arrivée au Canada, avez-vous faites d'autres études ?

1 Non 2 Oui - Lesquelles

Diplômes obtenus

A-11) Quelle était votre occupation en Colombie ?

A-12) Quelle est votre occupation actuelle ?

A-13) Votre vie de couple a-t-elle débutée en Colombie, au Canada ou ailleurs ?

1 Colombie 2 Canada 3 Ailleurs

A-14) Quelle est la durée de votre union ? Années Mois

A-15) Est-ce votre première union ?

1 Oui 2 Non

A-16) Avez-vous des enfants ?

1 Non 2 Oui. Combien ?

A-17) Si oui : Quel âge ont-ils ?

B. Cette échelle représente le degré de sentiment d'appartenance à la Colombie, au Canada et au Québec. L'échelle va de ceux qui éprouvent un sentiment d'appartenance nulle (1) à ceux qui éprouvent un sentiment d'appartenance extrême (10).

S.V.P. encerclez le chiffre qui représente le mieux le sentiment d'appartenance à chacune des nations.

B-10) Dans quelle mesure vous sentez-vous Colombien?

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

Pas du tout

complètement

JUSQU'À QUEL POINT ÊTES-VOUS D'ACCORD OU EN DÉSACCORD AVEC LES ÉNONCÉS SUIVANTS?

Complètement en désaccord	Assez en désaccord	Assez d'accord	Complètement d'accord
1	2	3	4

B-11) Mon avenir est étroitement lié à celui des Colombiens. 1 2 3 4

B-12) Quand un journal important insulte les Colombiens,
je considère qu'il m'insulte. 1 2 3 4

B-13) Quand un journal important fait l'éloge des Colombiens,
je considère qu'il fait mon éloge. 1 2 3 4

B-14) Le fait d'être Colombien joue un rôle important dans ma vie 1 2 3 4

B-15) Si je devais renaître, je souhaiterais naître Colombien 1 2 3 4

B-16) Je considère les Colombiens comme des amis, de la parenté 1 2 3 4

B-17) Dans les temps que nous vivons,
je considère qu'être Colombien est un privilège. 1 2 3 4

B-18) Je me sens très fier d'être Colombien. 1 2 3 4

B-20) Dans quelle mesure vous sentez-vous Canadien?											
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10		
Pas du tout								complètement			
B-21) Mon avenir est étroitement lié à celui des Canadiens.								1	2	3	4
B-22) Quand un journal important insulte les Canadiens, je considère qu'il m'insulte.								1	2	3	4
B-23) Quand un journal important fait l'éloge des Canadiens, je considère qu'il fait mon éloge.								1	2	3	4
B-24) Le fait d'être Canadien (ou de devenir un jour) joue un rôle important dans ma vie.								1	2	3	4
B-25) Si je devais renaître, je souhaiterais naître Canadien.								1	2	3	4
B-26) Je considère les Canadiens comme des amis, de la parenté								1	2	3	4
B-27) Dans les temps que nous vivons, je considère qu'être/devenir Canadien est un privilège.								1	2	3	4
B-28) Je me sens très fier d'être (ou de devenir un jour) Canadien								1	2	3	4
B-30) Dans quelle mesure vous sentez-vous Québécois?											
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10		
Pas du tout								complètement			
B-31) Mon avenir est étroitement lié à celui des Québécois.								1	2	3	4
B-32) Quand un journal important insulte les Québécois, je considère qu'il m'insulte.								1	2	3	4
B-33) Quand un journal important fait l'éloge des Québécois, je considère qu'il fait mon éloge.								1	2	3	4
B-34) Le fait d'être Québécois (ou de devenir un jour) joue un rôle important dans ma vie.								1	2	3	4
B-35) Si je devais renaître, je souhaiterais naître Québécois.								1	2	3	4
B-36) Je considère les Québécois comme des amis, de la parenté.								1	2	3	4
B-37) Dans les temps que nous vivons, je considère qu'être/devenir Québécois est un privilège.								1	2	3	4
B-38) Je me sens très fier d'être (ou de devenir un jour) Québécois								1	2	3	4

C. Lorsque vous viviez en Colombie et que les décisions suivantes étaient prises dans votre famille, selon vous, qui décidait habituellement?

	(1) toujours femme	(2) femme plus que mari	(3) mari et femme	(4) mari plus que femme	(5) toujours mari
C-1) ... du montant à dépenser chaque semaine pour la nourriture	1	2	3	4	5
C-2) ... du montant d'argent à épargner	1	2	3	4	5
C-3) ... du quartier où habiter	1	2	3	4	5
C-4) ... de rendre visite ou recevoir les amis	1	2	3	4	5
C-5) ... quand aller manger au restaurant	1	2	3	4	5
C-6) ... des sorties que vous faites avec votre femme	1	2	3	4	5
C-7) ... de punir votre enfant lorsqu'il a fait une bêtise	1	2	3	4	5
C-8) ... combien de temps votre enfant peut regarder la télévision	1	2	3	4	5
C-9) ... de l'heure du coucher de votre enfant	1	2	3	4	5
C-10) ... du type de meubles pour le salon	1	2	3	4	5
C-11) ... de quelle couleur repeindre l'appartement	1	2	3	4	5
C-12) ... de qui doit balayer l'appartement	1	2	3	4	5

D. Lorsque les décisions suivantes sont prises dans votre famille, selon vous, qui décide habituellement?

	(1) toujours femme	(2) femme plus que mari	(3) mari et femme	(4) mari plus que femme	(5) toujours mari
D-1) ... du montant à dépenser chaque semaine pour la nourriture	1	2	3	4	5

D-2)	... du montant d'argent à épargner	1	2	3	4	5
D-3)	... du quartier où habiter	1	2	3	4	5
D-4)	... de rendre visite ou recevoir les amis	1	2	3	4	5
D-5)	... quand aller manger au restaurant	1	2	3	4	5
D-6)	... des sorties que vous faites avec votre femme	1	2	3	4	5
D-7)	... de punir votre enfant lorsqu'il a fait une bêtise	1	2	3	4	5
D-8)	... combien de temps votre enfant peut regarder la television	1	2	3	4	5
D-9)	... de l'heure du coucher de votre enfant	1	2	3	4	5
D-10)	... du type de meubles pour le salon	1	2	3	4	5
D-11)	... de quelle couleur repeindre l'appartement1	2	3	4	5	
D-12)	... de qui doit balayer l'appartement	1	2	3	4	5

Questionnaire en espagnol

Dossier N°

**PODER CONYUGAL E INMIGRACIÓN EN PAREJAS COLOMBIANAS
INMIGRADAS A MONTREAL**

Buen día! Mi nombre es Jorge Mario Velásquez, estudiante de la maestría en psicología en la **Université de Montréal**. La presente investigación, bajo la dirección del profesor Jean-Claude Lasry, Ph.D., apunta a explorar el fenómeno de la adaptación conyugal en parejas colombianas inmigradas a Montreal, al igual que a evaluar los cambios posibles y su impacto sobre la armonía marital. Si hay palabras que no comprende, no dude en preguntar.

Su participación es completamente voluntaria y usted es libre de retirarse en cualquier momento sin perjuicios y sin tener que justificar su decisión. Las respuestas y los resultados son estrictamente **CONFIDENCIALES** y no servirán más que a este estudio.

Gracias de antemano por su valiosa colaboración!

A. CUESTIONARIO SOCIODEMOGRÁFICO

FECHA: / /

A-1) Sexo: 1 Masculino 2 Femenino

A-2) Cuál es su fecha de nacimiento ? Año Mes. Dia.

A-3) En qué departamento nació usted?

A-4) Cuál es su religión de base?

1 Católica 2 Protestante 3 Otra:

A-5) Hace cuánto tiempo se fue usted de Colombia ? Años: Meses:

A-6) Es Canadá su primer país de residencia al haber salido de Colombia ?

1 Sí 2 No- En qué otro país estuvo usted instalado (a) ?

País Duración residencia : Años. Meses.

País Duración residencia : Años. Meses.

A-7) Cuál es su fecha de llegada al Canadá ? Fecha Año / Mes.

A-8) Cuál es su estatus actual ?

1 Estudiante 2 Residente Permanente 3 Ciudadano(a) canadiense

4 Trabajador temporal 5 Otro

A-9) Qué tipo de estudios hizo usted después de la secundaria ?

1 Técnicos : Cuáles : Diplomas :

2 Tecnológicos : Cuáles : Diplomas :

3 Universitarios : Cuáles : Diplomas :

Años estudiados en total :

A-10) Después de su llegada al Canadá, ha hecho usted otros estudios ?

1 No 2 Sí- Cuáles Diplomas :

A-11) Cuál era su ocupación en Colombia ? precisar

A-12) Cuál es su ocupación actual ? precisar

A-13) Su vida de pareja comenzó en Colombia, Canadá u otro lugar ?

1 Colombia 2 Canadá 3 Otro

A-14) Cuánto tiempo lleva de unión en la relación? Años Meses

B-16) Considero a los colombianos como amigos, como parientes. 1 2 3 4

B-17) En los tiempos que vivimos, considero que ser colombiano es un privilegio 1 2 3 4

B-18) Me siento muy orgulloso de ser colombiano. 1 2 3 4

B-20) En qué medida se siente usted canadiense? Por favor, encierre la cifra que mejor representa su sentimiento.

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10
En lo absoluto completamente

HASTA QUÉ PUNTO ESTÁ USTED EN ACUERDO O DESACUERDO CON LOS SIGUIENTES ENUNCIADOS ?

Fuertemente en desacuerdo	En desacuerdo	De acuerdo	Fuertemente de acuerdo
1	2	3	4

B-21) Mi futuro está estrechamente ligado al de los canadienses. 1 2 3 4

B-22) Cuando un periódico importante insulta a los canadienses, yo siento que me insultan. 1 2 3 4

B-23) Cuando un periódico importante elogia a los canadienses, yo siento que me elogian 1 2 3 4

B-24) El hecho de ser (o volverme algún día) canadiense juega un papel importante en mi vida. 1 2 3 4

B-25) Si yo debiera volver a nacer, yo desearía nacer canadiense. 1 2 3 4

B-26) Considero a los canadienses como amigos, como parientes. 1 2 3 4

B-27) En los tiempos que vivimos, considero que ser/volverme canadiense es un privilegio. 1 2 3 4

B-28) Me siento muy orgulloso de ser (o volverme algún día) canadiense. 1 2 3 4

- C-1) ... el monto para gastar cada semana en comida 1 2 3 4 5
- C-2) ... el monto de dinero para ahorrar 1 2 3 4 5
- C-3) ... el barrio dónde vivir 1 2 3 4 5
- C-4) ... hacer visita o recibir los amigos 1 2 3 4 5
- C-5) ... cuándo ir a comer a un restaurante 1 2 3 4 5
- C-6) ... las salidas que hacen 1 2 3 4 5
- C-7) ... castigar a su hijo cuando se no se ha portado bien 1 2 3 4 5
- C-8) ... cuánto tiempo su hijo puede ver televisión 1 2 3 4 5
- C-9) ... la hora de acostar a su hijo 1 2 3 4 5
- C-10) ... el tipo de muebles para la sala 1 2 3 4 5
- C-11) ... de qué color pintar el apartamento 1 2 3 4 5
- C-12) ... quién debe barrer el apartamento 1 2 3 4 5

Cuando las siguientes decisiones se toman en su pareja, en la actualidad, según usted, quién decide habitualmente?

Siempre la mujer	Mujer más que marido	Marido y mujer	Marido más que mujer	Siempre el marido
1	2	3	4	5

- D-1) ... el monto para gastar cada semana en comida 1 2 3 4 5
- D-2) ... el monto de dinero para ahorrar 1 2 3 4 5
- D-3) ... el barrio dónde vivir 1 2 3 4 5

D-4) ... hacer visita o recibir los amigos	1	2	3	4	5
D-5) ... cuándo ir a comer a un restaurante	1	2	3	4	5
D-6) ... las salidas que hacen	1	2	3	4	5
D-7) ... castigar a su hijo cuando se no se ha portado bien	1	2	3	4	5
D-8) ... cuánto tiempo su hijo puede ver televisión	1	2	3	4	5
D-9) ... la hora de acostar a su hijo	1	2	3	4	5
D-10) ... el tipo de muebles para la sala	1	2	3	4	5
D-11) ... de qué color pintar el apartamento	1	2	3	4	5
D-12) ... quién debe barrer el apartamento	1	2	3	4	5